This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

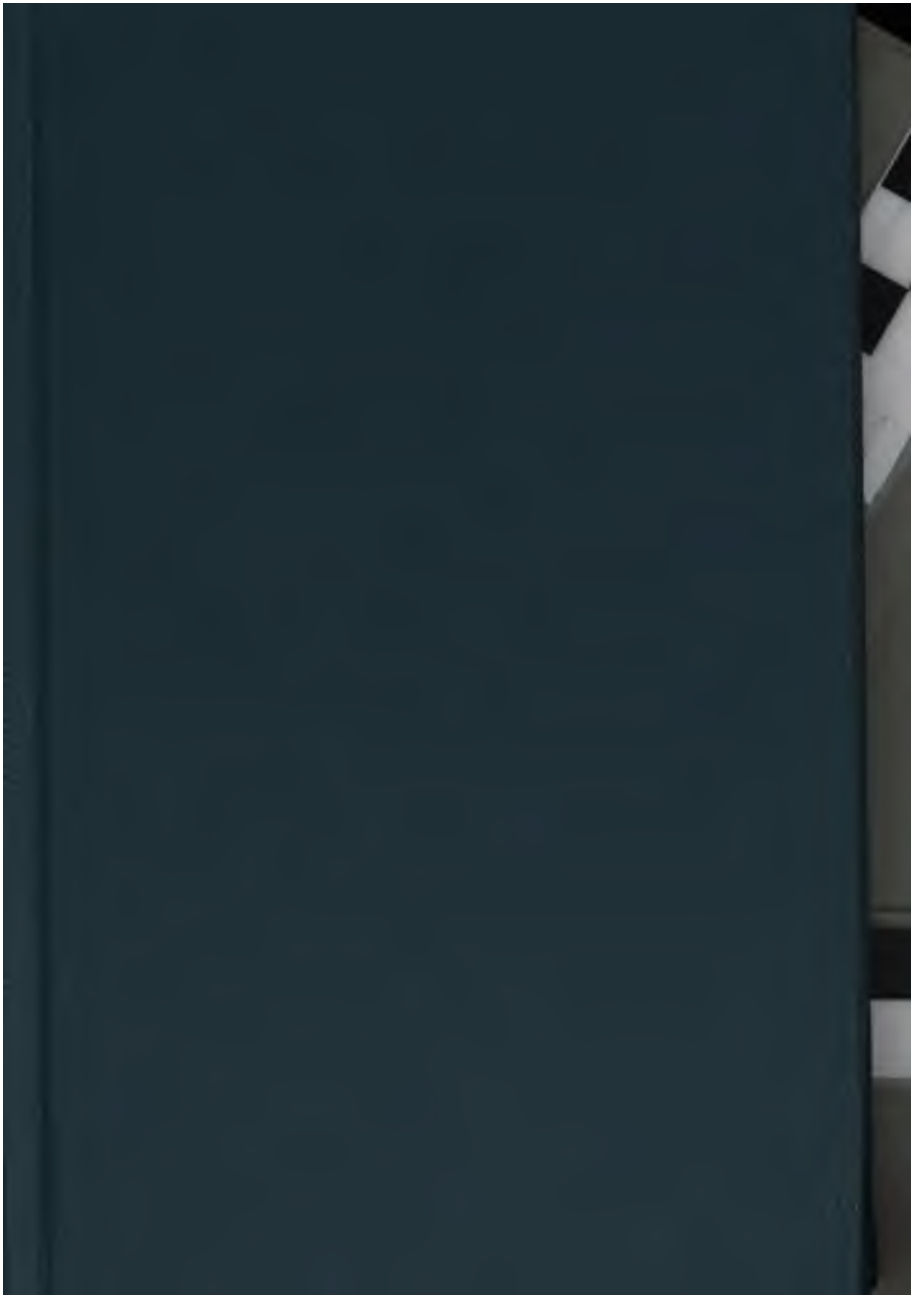

STANFORD
UNIVERSITY
LIBRARIES

MÉMOIRES

DE L'ABBÉ

DE CHOISY

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DE

LOUIS XIV

PUBLIÉS AVEC PRÉFACE, NOTES ET TABLES

PAR

M. DE LESCURE

PARIS

LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES

Rue de Lille, 7

—

M DCCC LXXXVIII

DC130
.L52 A32
v.2

MÉMOIRES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DE

LOUIS XIV

LIVRE VII

Je vais reprendre à présent le fil de ma narration, que l'ambassade de Siam m'a fait interrompre.

(1686.) Le maréchal d'Estrées, vice-amiral de France, qui commandoit la flotte devant Cadix, manda au roi que les Espagnols s'étoient enfin mis à la raison, et qu'ils avoient promis de rendre incessamment aux marchands françois les cinq cent mille écus qu'ils avoient exigés d'eux dans le Mexique, sous prétexte qu'ils avoient porté des marchandises de contrebande. Cette affaire duroit depuis un an, et la jeune reine d'Espagne, craignant qu'elle ne causât la guerre, avoit offert plusieurs fois au conseil de Madrid de vendre ses pierreries pour trouver l'argent qui manquoit. Il

s'étoit même déjà fait quelque acte d'hostilité; Ferrant, chef d'escadre, avoit attaqué et pris, après un assez rude combat, deux galions d'Espagne à la vue de dix vaisseaux de guerre hollandois, qui étoient demeurés simples spectateurs du combat, et cette sagesse hollandoise avoit extrêmement déplu au prince d'Orange, qui ne cherchoit que l'occasion de brouiller les affaires dans l'Europe. Les galions s'étoient fort bien défendus pendant quelques heures, et plus de trois cents hommes y avoient été tués ou blessés, lorsque, dans le fort du combat, il parut dans une petite chaloupe un prêtre espagnol à genoux, le crucifix à la main, demandant quartier; ce spectacle fit tomber les armes des mains du pitoyable François, on reçut les galions à miséricorde, et, quinze jours après, l'accommodement étant fait, on les renvoya à Cadix.

Le roi paroissoit se porter fort bien et montoit tous les jours à cheval; il alloit souvent voir sa gendarmerie, qui campoit dans la plaine d'Achères; c'étoit le duc de Noailles qui commandoit le camp. Les courtisans envieux et mutins vouloient se moquer de lui, faisoient des chansons, et ne le croyoient pas capable d'un emploi plus difficile; il a fait voir dans la suite qu'ils avoient tort : il a pris des villes et gagné des batailles tout comme un autre, et, s'il n'avoit pas l'esprit aussi vif que M. de

Luxembourg, il avoit en récompense un fonds de probité à toute épreuve, une application infinie, un attachement tendre et sincère à la personne du roi, et ces qualités solides en valoient bien de plus brillantes.

Au commencement du mois de juillet, le roi alla faire un petit voyage à Maintenon; il voulut être presque seul, et ne mena que les officiers absolument nécessaires. Les princesses, les dames, tout en fut exclu, hors la seule Mme de Maintenon, accompagnée de Mme de Monchevreuil.

Mme de Montespan sentoit aussi vivement que jamais tous les dégoûts qu'on lui donnoit. Cela servit pourtant à lui faire souffrir le marquis d'Antin, son fils légitime. On ne l'avoit point vu dans son enfance; soit politique, soit aversion, elle l'avoit tenu éloigné de la cour. Ce n'étoit que depuis que de lui-même il s'étoit fourré partout. Il étoit beau, l'esprit vif, et gascon sur le tout : on n'est pas honteux avec ces qualités-là. Monseigneur l'aimoit assez. M. le duc du Maine et Mme de Bourbon avoient pour lui les égards que le sang leur prescrivoit; il plut même au misanthrope Montausier, qui lui donna en mariage Mlle d'Uzès, sa petite-fille [1]. Les mauvais plaisans disoient que

1. Julie-Françoise de Crussol d'Uzès fut mariée au marquis d'Antin (duc en 1711), le 21 août 1686.

c'étoit la faire poissonnière la veille de Pâques. Il lui donna vingt mille écus comptant et la lieutenance de roi d'Alsace qui en vaut huit mille de rente. Le duc et la duchesse d'Uzès lui assurèrent cinquante mille écus après leur mort. Le marquis d'Antin avait douze mille livres de rente, que sa mère lui avoit abandonnées quand elle s'étoit séparée de biens d'avec M. de Montespan ; elle lui assura encore, en le mariant, deux mille écus de pension, fit meubler aux nouveaux mariés leurs appartemens de Versailles, et leur fit pour plus de quarante mille francs de présens en pierreries et en bijoux. D'Antin avoit été menin de Monseigneur; et personne, en y voyant le fils peu après son apparition à la cour, n'avoit douté de la décadence de la mère.

Le roi, dans son voyage, visita les travaux immenses qu'on faisoit pour conduire la rivière d'Eure à Versailles, et, quoiqu'il fût bien aise de les voir en bon état, il fut fort fâché d'apprendre que les maladies populaires s'étoient mises dans les troupes (les terres remuées rendent l'air mauvais), et qu'il y étoit mort beaucoup d'officiers et de soldats. Il donna ses ordres pour travailler à la maison et au jardin de Maintenon; il fut si content de son voyage qu'il résolut d'y retourner souvent, mais il n'en eut pas le temps : les grandes affaires qui lui survinrent l'occupèrent entière-

ment; il apprit qu'on avoit signé à Augsbourg une ligue qui paroissoit faite uniquement contre lui. L'Empereur, le roi d'Espagne et le roi de Suède y avoient signé pour les États qu'ils ont dans l'empire et y avoient fait entrer l'électeur de Bavière, tous les princes de la maison de Saxe et les cercles de Bavière, de Franconie et du haut Rhin; ils disoient, dans le traité, qu'il n'étoit fait que pour la conservation de l'Allemagne et l'exécution tant des traités de Westphalie et de Nimègue que de la trêve conclue en 1684 entre l'Empire et la France; mais ils y avoient inséré des clauses par lesquelles l'Empereur pouvoit, quand il le voudroit, les obliger de déclarer la guerre au roi. Ils s'engagèrent à entretenir une armée de soixante mille hommes, dont l'Empereur devoit fournir seize mille hommes, le roi d'Espagne six mille, l'électeur de Bavière huit mille, le cercle de Bavière deux mille, celui de Franconie quatre mille, celui du haut Rhin quatre mille, la Suède et la maison de Saxe à proportion. Le prince de Valdeck étoit nommé général de cette armée, le marquis de Brandebourg général de cavalerie, et le comte Tugen général major d'infanterie.

Le roi, en apprenant la ligue d'Augsbourg, apprit aussi que le prince d'Orange l'avoit négociée; mais, ce qui le surprit davantage, on lui manda de Rome que ce prince y avoit des agens

secrets qui ne songeoient qu'à décrier la conduite de Sa Majesté ; ils avoient déjà gagné quelques-uns des ministres du pape ; ils protestoient que ce prince, en faisant des ligues contre la France, n'avoit en vue que le repos de l'Europe, et qu'il n'avoit aucun éloignement pour les catholiques; que les princes d'Orange les avoient toujours traités avec beaucoup de douceur, et qu'on voyoit assez par l'histoire que ses pères avoient renoncé à notre religion presque malgré eux, et seulement pour s'opposer à la tyrannie des Espagnols et à l'inquisition qu'ils vouloient établir dans des provinces naturellement portées à la liberté. Ainsi, après avoir fait des ligues contre les princes protestans et avoir travaillé sous main à réunir les princes catholiques contre le roi, le prince d'Orange espéroit encore mettre dans ses intérêts celui de tous les hommes du monde qui devoit lui être le plus contraire.

Ces nouvelles obligèrent le roi de songer aux moyens de se défendre si on l'attaquoit. Les frontières en Flandre étoient en fort bon état; Menin et Maubeuge, places toutes nouvelles, tenoient en bride les garnisons ennemies et mettoient à couvert les pays nouvellement conquis. Les frontières d'Allemagne n'étoient pas moins assurées. Strasbourg, pa- [1] fications qu'on y avoit faites, d[illegible] juable (il eût fallu cent

›mmes pour en faire la circonvallation) ; le
›uis, Brisach et Huningue bordoient le
Mont-Royal et Sarrelouis assuroient un
ays.

oi avoit fait bâtir ces deux places avec
pense prodigieuse. Choisy, maréchal de
t le plus habile des ingénieurs, avoit fait
ıis comme pour lui : le roi lui en avoit
e gouvernement, et, se fiant à sa capacité,
›it donné la permission de tailler en plein
d'y faire tous les ouvrages qu'il voudroit.
isy est mon cousin issu de germain ; nos
pères étoient frères ; sa branche étoit
et gueuse. Il se fit d'abord mousquetaire,
rouvant propre aux mathématiques, il se
out entier aux fortifications et prit son parti
ire tuer ou de faire fortune ; il avoit essuyé
e coups de mousquet et n'étoit encore que
nt de roi de Limbourg, lorsque le prince
ge assiégea Maëstricht[1]. Il fit en cette oc-
n coup bien hardi. Il quitta Limbourg sans
e la cour et s'alla jeter dans Maëstricht, où
à la nage par le fossé. Calvo, qui com-
t dans la place, fut ravi de le voir, et se re-
r lui de la défense. « Ce que je sais bien,
ırs, dit Calvo aux officiers de la garnison,

1670.

c'est que je ne me rendrai jamais. » Mais ce qui fut fort heureux pour Choisy, c'est que le roi lui avoit envoyé un courrier à Limbourg avec ordre de se jeter dans Maëstricht, et, quand le roi sut qu'il y étoit entré, Sa Majesté témoigna beaucoup de joie, et dit tout haut : « Je suis sûr qu'ils se défendront bien. » En effet, après quarante-trois jours de tranchée ouverte, le prince d'Orange leva le siège, et Choisy apporta la nouvelle à la cour; il eut des gratifications et des pensions, il fut ensuite fait maréchal de camp, gouverneur du château de Cambrai et puis de Thionville et enfin de Sarrelouis. J'aurai une belle occasion de parler de lui, lorsque, après la blessure du comte de Tallard, il eut ordre du roi d'aller commander l'armée qui assiégeoit Rhinfeld, où il eut un honneur que Vauban lui-même n'a jamais eu : il commanda une armée.

Mais, pour revenir aux mesures que le roi prenoit pour se défendre, en cas qu'on l'attaquât, il jugea à propos de faire faire de nouvelles fortifications à Huningue, de l'autre côté du Rhin, et les ministres eurent ordre d'avertir les princes d'Allemagne qu'il étoit prêt à dédommager le marquis de Bade, sur le fonds duquel on alloit élever ces nouvelles fortifications; ils dirent encore que Sa Majesté n'avoit voulu rien innover pendant le siège de Bude; mais que, l'issue en ayant été heu-

reuse pour l'Empereur, et que d'ailleurs, apprenant les ligues qui se formoient contre lui dans l'Empire, il étoit bien aise de mettre ses places hors d'état d'être insultées par ceux qui voudroient faire la guerre ou interrompre le commerce de ses sujets.

Il apprit en ce temps-là que le roi de Danemark avoit fait une entreprise sur Hambourg, et qu'il y avoit échoué. L'électeur de Brandebourg et les princes de la maison de Brunswick avoient fait marcher des troupes de ce côté-là, et l'avoient contraint de retirer les siennes; il étoit même assez embarrassé dans sa retraite, et pouvoit craindre d'être attaqué à son tour, lorsque le roi fit dire à ces princes qu'ils avoient bien fait de secourir la ville de Hambourg; mais que, puisque le roi de Danemark n'y pensoit plus, il leur conseilloit de le laisser en repos, et de se souvenir que ce prince étoit son allié.

Une si grande application aux affaires nuisit peut-être à sa santé; il eut la fièvre double tierce assez violente, des accès de dix-huit heures. Les médecins voulurent d'abord le traiter suivant l'ancienne méthode : on le saigna, on le purgea, le mal en devint plus grand; il fallut avoir recours au quinquina, qui fit le miracle ordinaire, et le guérit parfaitement.

Les soins de l'État et ceux de sa santé ne l'em-

pêchoient pas de se faire rapporter, dans son conseil d'en haut, les affaires des particuliers quand elles étoient importantes; le procès du marquis d'Ambre contre Mlle d'Arpajou fut fort discuté; M. de Châteauneuf, rapporteur, conclut pour le marquis, Monsieur fut du même avis, ainsi que MM. de Beauvilliers, de Croissy et l'abbé Le Pelletier; monsieur le chancelier, le contrôleur général, MM. de Louvois, de Ribaire, Bernard de Rezé, Bignon et Villacerf [1] furent pour la demoiselle, qui gagna son procès, le roi s'étant joint au plus grand nombre.

Il commença en ce temps-là à aller souvent à Marly; il nommoit ceux qui devoient le suivre, et Bontemps les logeoit deux à deux dans chaque pavillon. On y trouvoit tout ce qui étoit nécessaire à la toilette des femmes et même des hommes, et, quand les femmes étoient nommées, les maris y alloient sans demander. Mme de Maintenon y faisoit là grande figure : le roi passoit toutes les soirées chez elle. Mme de Montespan se rongeoit les doigts et ne pouvoit se résoudre à quitter la partie; elle lâchoit de temps en temps au roi quelques mots piquans et lui dit un jour qu'elle avoit une grâce à lui demander, qui étoit de lui laisser le soin d'entretenir les gens du second car-

1. On lit Villayer au manuscrit.

rosse et de divertir l'antichambre. Ces manières désagréables auroient pu la faire songer à la retraite; mais son heure n'étoit pas encore venue, et la Providence, pour la punir du passé, lui devoit faire avaler encore bien des couleuvres. La princesse de Conti fut quelque temps sans être de ces parties de divertissement; elle avoit fait des railleries piquantes d'une personne que le roi honoroit de son amitié et ne l'avoit pas épargné lui-même. Il avoit senti l'ingratitude de ce procédé, et le plus grand des rois, le meilleur des pères, avoit eu du chagrin de la part de ses propres enfans. Sa bonté les reçut bientôt à miséricorde : il oublia tout et les traita à l'ordinaire.

Monsieur avoit reçu depuis peu une partie de ce qui devoit revenir à Madame pour la succession de monsieur l'Électeur palatin; madame l'Électrice sa mère étoit morte il y avoit cinq ou six mois. Elle étoit fille du landgrave de Hesse et de cette fameuse landgravine, si bonne amie des François. L'Empereur lui devoit plus de cinquante mille écus, et ses sujets lui en devoient plus de deux cent mille; il y avoit dans ses greniers et dans ses caves au moins pour cinq cent mille livres de grain et de vin, et beaucoup de beaux meubles, entre autres plus de quarante tentures de tapisseries, outre les prétentions que Madame avoit sur des terres qui ne dépendoient pas de l'électorat. Monsieur acheta

des pendans d'oreilles de quarante mille écus et se fit un grand plaisir de meubler sa galerie du Palais-Royal.

Au commencement du mois d'octobre, le roi partit de Versailles pour Fontainebleau; il avoit avec lui dans son carrosse Monsieur, Mme la duchesse de Bourbon, la princesse de Conti et Mme de Maintenon. Sa faveur se déclara de plus en plus à Fontainebleau; elle eut un fort bel appartement de plain-pied à celui du roi, qui commença à aller chez elle tous les soirs comme il avoit accoutumé d'aller chez Mme de Montespan; il y faisoit venir souvent Mme de Bourbon, dont la gaieté extraordinaire l'amusoit et le divertissoit. Elle étoit très jolie, avec beaucoup d'esprit, plaisante, railleuse, n'épargnant personne, se réjouissant d'une bagatelle, coiffant son genou comme une poupée quand elle n'avoit rien de mieux à faire, voulant plaire à tout le monde et trouvant le moyen d'y réussir, caractère singulier et qui plaît d'abord, mais qui n'est pas trop bon à l'user.

Mme de Montespan arriva à Fontainebleau après les autres; le roi, qui la craignoit assurément plus qu'il ne l'aimoit, retourna les soirs chez elle et lui donna extérieurement des marques de considération. Il fit aussi un grand plaisir à Madame en déclarant le mariage de Mlle de Théobon, sa favorite, avec le comte de Beuvron; il leur donnoit depuis

deux ans vingt mille francs de pension, douze au mari et huit à la femme. M. de Seignelay, intime ami de Beuvron, fut dans une grande colère qu'il lui eût fait un secret de son mariage.

Il y avoit tous les jours à Fontainebleau des comédies, mais le roi commença à n'y plus aller; on croyoit d'abord que c'étoit les affaires, on reconnut que c'étoit scrupule, et chacun admira qu'un prince à son âge eût la force de renoncer aux plaisirs. Il lui vint un autre scrupule, pour le moins aussi bien fondé, sur la nomination des évêchés; il y apporta plus de précaution que jamais et ne laissa pas d'être trompé. Ce ne fut pas lorsqu'il nomma l'abbé de Quincé à l'évêché de Poitiers. Cet abbé, ami de M. de La Rochefoucauld, rendit son brevet au bout de huit jours et s'excusa sur sa mauvaise santé, action héroïque et que Dieu aura récompensée dans le Ciel. Il est vrai qu'il ne se portoit pas trop bien, il mourut au bout de quatre ou cinq mois; mais un autre eût toujours gardé l'évêché en attendant le retour d'une santé délicate que la mitre pouvoit fortifier.

Le roi apprit que le pape avoit fait cardinal l'abbé Le Camus, évêque de Grenoble, et qu'au lieu d'attendre, selon la coutume, à recevoir la barrette des mains du roi, il l'avoit prise impatiemment de l'abbé Servien, camérier de Sa Majesté, qui passoit par Grenoble pour aller à Paris porter

aussi la barrette au nonce Ranuzzi, et que dès ce même jour, en mangeant ses carottes, il s'en étoit paré. Aussi, quand il écrivit pour demander la permission de venir à Versailles la recevoir des mains du roi, Sa Majesté lui fit répondre que son voyage étoit inutile, puisque la chose étoit déjà faite.

Le nonce Ranuzzi en usa plus galamment que Le Camus; il ôta sa barrette dès qu'il vit le roi et ne la remit qu'après qu'il l'eut reçue en cérémonie des mains de Sa Majesté. Aussi fut-il traité d'une manière fort distinguée. Le roi le fit manger avec lui à la même table sur la même ligne, quatre ou cinq places entre deux.

J'ai envie, puisque je m'en souviens, de mettre ici un peu au long comme la chose se passa.

Le cardinal étoit assis sur un pliant et fut servi par Desormes, contrôleur général de la maison du roi, des mêmes services que Sa Majesté, sans oublier les hors-d'œuvre; le roi, la première fois qu'il but, dit au cardinal : « Il est juste, Monsieur, que je commence à boire à la santé de Sa Sainteté. » Il s'étoit levé auparavant et avoit ôté son chapeau; mais avant que de boire il se rassit et se couvrit; le cardinal demeura debout et découvert, et un moment après il demanda au roi permission de boire à la santé du plus grand roi de la terre et à la prospérité de la chrétienté; il but debout et découvert; le roi demeura toujours assis et cou-

vert et mit seulement la main au chapeau au commencement du compliment et après que le cardinal eut bu.

Le roi, à l'âge de cinq ans, avoit fait cet honneur-là au cardinal Grimaldi, et en 1664 au cardinal Chigi, légat et neveu d'Alexandre VII. Il ne l'avoit pas voulu faire à Roberti, qui fut nommé cardinal pendant qu'il étoit nonce en France. Le feu roi l'avoit fait au cardinal Bichi et ne l'avoit pas fait au cardinal Spada.

On parloit déjà de retourner à Versailles, lorsque la duchesse de Bourbon eut la petite vérole; un si vilain mal et si dangereux fit précipiter le retour. Monseigneur et Madame la Dauphine revinrent d'abord, et le roi, quelques jours après, ne parloit plus de son mal. Il se promenoit tous les jours dans ses jardins de Versailles; il paroissoit gai et tranquille, lorsqu'on apprit avec grande surprise qu'on venoit de lui faire la grande opération. Il y avoit six semaines que l'affaire étoit résolue, mais personne ne le savoit que Mme de Maintenon, M. de Louvois, le P. de La Chaise, le premier médecin Fagon, le médecin de la feue reine, et Félix, premier chirurgien, qui devoit faire l'opération.

Fagon commençoit à avoir beaucoup de crédit. Le public l'avoit toujours cru plus habile que Daquin, et le roi ne faisoit que de s'en apercevoir.

Mme de Maintenon le protégeoit depuis qu'il avoit accompagné le duc du Maine à Barèges. Sa Majesté n'avoit jamais le moindre mal de tête qu'elle ne le fît appeler, toutefois après le premier médecin, dont l'autorité établie depuis longtemps ne pouvoit être ébranlée qu'à la longue : il ne fut chassé que cinq ou six ans après. La... m'a conté que le roi, étant à Marly, eut un fort grand accès de fièvre. Les médecins, sur le minuit, voyant que la fièvre diminuoit, lui firent prendre un bouillon; Daquin dit : « Voilà la fièvre qui est sur son déclin, je m'en vais me coucher. » Fagon fit semblant de le suivre et s'arrêta dans l'antichambre, en disant entre ses dents : « Quand donc veillerons-nous? Nous avons un si bon maître, et qui nous paye si bien! » Il se mit dans un fauteuil, appuyé sur son bâton; il y étoit aussi bien que dans sa chambre, parce qu'il ne se déshabilloit jamais et ne dormoit qu'à son séant à cause de son asthme. Une heure après, le roi appela le premier valet de chambre et se plaignit à lui que sa fièvre duroit encore; il lui dit : « Sire, M. Daquin s'est allé coucher, mais M. Fagon est là dedans; le ferai-je entrer? — Que me dira-t-il? lui dit le roi, qui craignoit que le premier médecin ne le sût. — Sire, reprit Niert (et ce que je dis ici, je le sais de lui), il vous dira peut-être quelque chose, il vous consolera. » Fagon entra, tâta le pouls, fit prendre de

la tisane, fit changer de côté, et enfin il se trouva seul auprès du roi pour la première fois de sa vie. Daquin eut son congé trois mois après sur une bagatelle dont on lui fit une querelle d'Allemand. Il avoit demandé l'archevêché de Tours pour son fils : si demander plus qu'il ne devoit eût été un crime, il y avoit longtemps qu'il eût été criminel.

Le roi avoit dit quelque chose à M. de La Rochefoucauld de l'opération qu'on lui devoit faire. Félix donna deux coups de bistouri et huit coups de ciseau : il avoit fait faire un instrument d'une manière nouvelle, qu'il avoit essayé sur des corps morts, et il prétend que cela épargna quelques coups de ciseau. Le roi ne souffla pas pendant l'opération; et, dès qu'elle fut faite, il l'envoya dire à Monseigneur qui étoit à la chasse, à Madame la Dauphine dès qu'elle fut éveillée, à Monsieur et à Madame qui étoient à Paris, et à M. le Prince qui étoit à Fontainebleau, auprès de Mme de Bourbon. Monseigneur quitta la chasse aussitôt et revint à Versailles à toute bride, et en pleurant. Il se jeta d'abord aux pieds du lit du roi, et n'eut pas la force de lui parler; mais le roi lui dit : « Tout va bien, mon fils, et, s'il plaît à Dieu, je n'en aurai que le mal. » Mme de Maintenon étoit au chevet du lit de Sa Majesté. Mme de Montespan vint à la porte de la chambre, et voulut entrer avec cet air impérieux qu'une longue do-

mination lui avoit fait prendre ; mais l'huissier avoit ses ordres : elle n'entra pas, et eut le chagrin cuisant de voir la place prise par une personne plus digne de l'occuper; elle s'en retourna à son appartement, et laissa échapper dans les antichambres plusieurs démonstrations d'une douleur immodérée, que les courtisans malicieux disoient venir de colère et de dépit.

On ne peut exprimer l'effet que produisit dans l'esprit des Parisiens une nouvelle si surprenante; chacun sentit dans ce moment combien la vie d'un bon roi est précieuse ; chacun crut être dans le même danger où il étoit; la crainte, l'horreur, la pitié, étoient peintes sur tous les visages; les moindres du peuple quittoient leur travail pour dire ou pour redire : « On vient de faire au roi la grande opération »; ce mot, auquel on n'étoit pas accoutumé, effrayoit encore davantage. J'ai oui de mes oreilles un porteur de chaise dire en pleurant : « On lui a donné vingt coups de bistouri, et ce pauvre homme n'a pas sonné mot. — Qu'on lui a fait de mal! » disoit un autre; on ne parloit d'autres choses dans toutes les rues, et tout Paris le sut dans un quart d'heure. Les églises se remplirent dans un moment, sans qu'il fût besoin que les curés s'en mêlassent : on demandoit à Dieu la guérison d'un prince qui, après avoir mis le nom françois au-dessus de tous les autres noms, étoit

sur le point de combler de bonheur une nation qu'il avoit déjà comblée de gloire; on demandoit à Dieu de prolonger une vie dont les commencemens étoient si grands, et dont la fin, suivant toutes les apparences, devoit être si désavantageuse à son peuple. Cet empressement si naturel et volontaire dura tant qu'on crut le roi en quelque danger. On ne pouvoit se lasser de donner des louanges à Félix, qui, depuis deux mois, s'étoit exercé à ces sortes d'opérations, et l'avoit faite plusieurs fois dans les hôpitaux de Paris.

Son exemple, si peu ordinaire aux gens qui sont en place, avoit produit un effet admirable; les jeunes gens chirurgiens avoient redoublé leurs applications en voyant leur chef travailler de la main comme un autre, et ne pas dédaigner la guérison des pauvres, aussi bien que celle des plus grands seigneurs. Après l'opération il recommanda surtout au roi de demeurer en paix, au moins jusqu'à suppuration; mais il n'en fit rien, les devoirs de la royauté le pressoient. Il fit appeler ses ministres, et voulut tenir le conseil; il ne le fit pourtant pas le matin, il souffroit trop; il fallut au moins donner quelques heures à la nature. Les ministres s'en allèrent; mais ils revinrent l'après-dîner, et les conseils allèrent depuis leur train ordinaire. Il donna le lendemain audience aux ambassadeurs et aux ministres des princes étrangers, et leur parla

avec une présence d'esprit et une gaieté qui les força d'écrire à leur maître ce qu'ils venoient de voir et d'admirer. On voyoit pourtant la douleur peinte sur son visage; son front étoit presque toujours en sueur de pure foiblesse, et cependant il donnoit ses ordres et se faisoit rendre compte de tout. Il mangeoit en public dans son lit et se laissoit voir deux fois par jour aux moindres de ses courtisans; il ne témoigna aucune impatience à tous les coups de ciseau qu'on lui donna, il disoit seulement : « Est-ce fait, Messieurs? achevez, et ne me traitez pas en roi; je veux guérir comme si j'étois un paysan. » Quand on le pansoit, il n'y entroit que les premiers valets de chambre, le duc d'Aumont, premier gentilhomme de la chambre en année, M. de La Rochefoucauld, M. de Louvois dès le commencement, et, sur les fins, M. de Seignelay. Une si grande fermeté contribua beaucoup à la guérison; la tranquillité de l'esprit apaisa le bouillonnement du sang; la fièvre, qui accompagne la suppuration, ne l'échauffa pas, et les médecins le croyoient hors d'affaire au bout de quinze jours, lorsqu'il parut un sac, et il fallut faire une nouvelle opération. Elle ne fut pas si longue que la première, mais elle fut plus douloureuse, parce qu'on ne vouloit plus y revenir; on alla bien avant dans la chair vive, et le héros se comporta à son ordinaire.

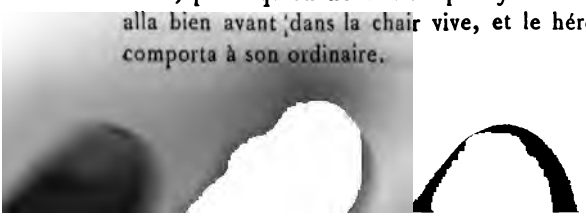

Quelques jours après, M. le Duc revint de Fontainebleau ; il fit au roi les complimens de M. le Prince, et lui dit que M. le prince de Conti étoit bien fâché de n'oser lui-même témoigner à Sa Majesté sa joie ; le roi lui dit qu'il pouvoit revenir s'il vouloit. Il vint le lendemain de Chantilly, où il étoit dans une espèce d'exil, et salua le roi, qui lui dit : « Mon cousin, quand on est éloigné on croit mon mal plus grand qu'il n'est, mais, dès que l'on me voit, on juge aisément que je ne souffre pas beaucoup. » Le prince s'humilia, parla peu, ne voulut voir personne chez lui, et retourna aussitôt dans sa retraite, ne croyant pas que le roi lui eût rendu tout à fait ses bonnes grâces ; mais, peu de jours après, il fut obligé d'aller à Fontainebleau assister M. le Prince mourant. Ce grand prince, aussi bon courtisan qu'habile général, étoit parti de Chantilly, quoique malade, à la première nouvelle de la maladie de sa belle-fille la duchesse de Bourbon ; il l'avoit trouvée dans la petite vérole, et, méprisant le mauvais air, il ne l'avoit point quittée pendant tout son mal ; il avoit même, malgré sa foiblesse, empêché le roi d'entrer dans la chambre de la malade, et lui avoit dit sur le pas de la porte des choses si fortes et si touchantes que le roi s'étoit retiré et étoit parti pour Versailles. La princesse avoit été à la dernière extrémité, jusque-là que Mme de Montespan la croyoit

morte et s'en étoit allée à Paris. Sa jeunesse l'avoit sauvée; mais M. le Prince, qui, à son âge, infirme comme il étoit, n'étoit plus en état de soutenir une pareille fatigue, y succomba; il se vit mourir pendant cinq ou six jours, et donna ordre à toutes ses affaires domestiques avec une présence d'esprit admirable. Il avoit mis sa conscience en repos depuis quelques années, et, pour tout dire en un mot, il mourut en héros chrétien; mais, avant que de mourir, il écrivit au roi une lettre fort belle [1], où, protestant de sa fidélité et de son attachement sincère à la personne de Sa Majesté, dans les premières années de sa vie et dans les dernières, il avoue que les années du milieu n'ont pas été de même, et qu'il a eu besoin de toute la clémence du meilleur des rois. Il finit par remercier le roi du retour de M. le prince de Conti, et proteste qu'il meurt content après avoir eu cette consolation.

M. le Duc apporta la lettre au roi, qui dès la veille avoit mandé à M. le Prince que, pour l'amour de lui, il pardonnoit sincèrement au prince de Conti. Le roi régla aussitôt que M. le Duc s'appelleroit à l'avenir M. le Prince; mais

1. Cette lettre a été insérée par Désormeaux dans son *Histoire du grand Condé*, t. IV, p. 493.

qu'il n'auroit pas les privilèges de premier prince du sang, parce que c'est M. le duc de Chartres qui les a présentement. Feu M. le Prince avoit eu ces privilèges assez longtemps, avant que Monsieur eût des enfants, et ils ne se perdent point quand une fois on les a eus. M. le duc de Bourbon conserva son nom et s'appela simplement M. le Duc. On rendit au corps de M. le Prince les mêmes honneurs qu'on avoit rendus en 1646 à monsieur son père. M. le prince de Conti, au nom du roi, lui donna l'eau bénite; il étoit accompagné du duc de Chaulnes et escorté par les gardes du corps. On fit ensuite un service magnifique dans Notre-Dame, où les compagnies supérieures assistèrent; mais ce fut aux dépens de M. le Prince, le roi ne faisant la dépense des services que pour les généraux morts à la tête de ses armées. M. le Prince avoit nommé M. de La Trémouille et de Ventadour pour l'accompagner au deuil; et, M. de Ventadour étant malade, il avoit nommé en sa place M. le duc de Duras. On l'envoya chercher à Paris ; mais il ne s'y trouva point, et sa femme dit franchement qu'il ne s'y trouveroit pas. Ce mépris mit M. le Prince dans une furieuse colère; il ne devoit pas s'en étonner. Un bon courtisan, qui veut faire son chemin, ne doit point paroître attaché à messieurs les princes. Ma mère me disoit

toujours : « Mon fils, il n'y a rien de tel que le gros de l'arbre. »

Je crois qu'il seroit à propos, en finissant cette année 1686, d'exposer en peu de paroles l'état présent de l'Europe. L'Empereur a poussé les Turcs pendant toute la campagne. M. de Lorraine et monsieur l'électeur de Bavière et ses généraux ont pris Bude d'assaut ; et, selon les apparences, il sera bientôt véritablement roi de Hongrie. Le Grand Seigneur a déposé le mufti, qui avoit signé le fetfa, ordonnance pour commencer la guerre ; il a aussi fait noyer neuf cents de ses lévriers au sortir du sermon où le prédicateur lui avoit reproché en face qu'au lieu d'aller défendre Bude, il s'amusoit à aller tous les jours à la chasse. Le roi de Pologne n'a pas réussi dans son grand dessein ; il a traversé la Moldavie et la Valachie, et a marché jusqu'à quarante lieues d'Andrinople ; mais il n'a pu aller jusqu'à Bialogrod : les princes de Moldavie et de Valachie lui ont manqué de parole, et se sont joints aux Turcs et aux Tartares. Les Moscovites n'ont fait aucun acte d'hostilité, sous prétexte que la ligue n'avoit pas été ratifiée par la Diète de Pologne ; les Cosaques, sujets des Moscovites, n'ont osé se déclarer. Voyant d'ailleurs la saison fort avancée, la sécheresse extraordinaire qui avoit fait tarir toutes les fontaines, les fourrages brûlés partout par les Tartares, une

armée ennemie deux fois plus forte que la sienne, il a repris la route de son pays, et a remis son entreprise à une autre année. Le pape avoit donné huit cent mille francs, qui ont été perdus.

Les Vénitiens ont été plus heureux dans la Morée, où ils ont pris plusieurs places, entre autres Napoli-de-Romanie. Le prince de Turenne, fils aîné du duc de Bouillon, s'y est fort bien distingué, autant par capacité que par bravoure; sa disgrâce lui a beaucoup servi, en lui donnant le moyen de se corriger de ses défauts, et de faire valoir ses bonnes qualités.

Il semble que le roi d'Angleterre prenne le dessus; il a cassé le Parlement d'Écosse, parce qu'il n'a pas voulu accorder aux catholiques la liberté de conscience : il n'a pas laissé de faire ouvrir une chapelle publique dans le château d'Édimbourg; mais, ce qui est plus important, il a établi à Londres une Chambre ecclésiastique, composée de l'archevêque de Cantorbéry, du chancelier, du comte de Sunderland, président du Conseil privé, des évêques de Durham et de Rochester, et de Herbert, chef de justice du banc du roi; il leur donne, par ses lettres patentes, une entière autorité sur tous les ecclésiastiques du royaume, de quelque dignité qu'ils soient, qui auront fait quelques fautes, avec pouvoir de les interdire, de les priver de leurs bénéfices, et même de les excommunier.

Ils ont commencé par suspendre de ses fonctions l'évêque de Londres, dont le roi n'étoit pas content; ils ont fait le procès à un ministre nommé Johnson, pour avoir tenu des discours séditieux; il a été dégradé, dépouillé de ses habits ecclésiastiques, fustigé et mis au pilori : le peuple murmure; mais il souffre. Le roi d'Anglererre a sur pied trente mille hommes qu'il paye tous les mois.

M. de Louvois mourut en ce temps-là [1] d'une manière assez brusque. Sa famille fut persuadée qu'on l'avoit empoisonné, je n'en crois rien; ces manières ne sont point du roi, qui commençoit depuis plusieurs années à songer à son salut : il est vrai qu'il étoit fort mal content de son ministre, sa patience avoit été poussée à bout en vingt occasions. M. de Ponchartrain, dans le désespoir de trouver de l'argent, avoit proposé d'ôter à M. de Louvois les postes étrangères qui lui valoient deux millions de rente. L'arrêt étoit donné et signé, on devoit le vérifier à la Cour des aides le lendemain, lorsqu'à minuit, le roi étant près de se mettre au lit, M. de Louvois vint tout effaré dire à Sa Majesté qu'il étoit perdu s'il lui ôtoit les postes dans la conjoncture présente; que cela lui ôteroit tout son crédit. On ne sait pas qui l'avoit averti. Le roi, qui alloit faire le siège

1. 16 juillet 1691.

de Mons, ne vouloit pas, ou n'osa fâcher le ministre de la guerre, qui faisoit tout mouvoir; il écrivit un billet à M. de Pontchartrain qui portoit un ordre précis de supprimer l'arrêt; mais il sentit vivement l'insolence du ministre qui se servoit de l'occasion. Cela n'étoit rien au prix de deux traités, apostillés de la main de M. de Louvois, que Mme de Maintenon remit entre les mains du roi; par l'un il faisoit le projet de maltraiter M. de Savoie par tant de manières qu'il seroit enfin obligé de se déclarer contre la France, ce qui rendoit la paix plus difficile, et, par l'autre, il vouloit forcer les Suisses à faire la même chose, en manquant à toutes les capitulations faites avec eux. Mme de Maintenon avoit eu ces deux traités par d'Augicourt, gentilhomme de M. de Louvois, qui trahissoit son maître. On sera bien aise de voir ici la première cause de leur haine, qui ne s'est point démentie jusqu'à la mort.

Le roi, après la mort de Mme de Fontanges, qui a été la dernière de ses maîtresses, résolut tout de bon de songer à son salut. La reine mourut; il ne vouloit point se remarier par tendresse pour son peuple; il se voyoit trois petits-fils, et jugeoit prudemment que des princes d'un second lit pourroient, dans la suite des temps, causer des guerres civiles; d'autre côté, il ne pouvoit se passer de femme. Mme de Maintenon, qui avoit eu soin de

l'éducation de M. le duc du Maine, lui plaisoit fort; son esprit doux et insinuant lui promettoit une conversation agréable et capable de le délasser des soins de la royauté; sa personne étoit encore aimable, ses yeux étoient vifs et perçans, et son âge la mettoit hors d'état d'avoir des enfans. Il s'étoit accoutumé à elle, car dans le commencement il ne pouvoit pas la souffrir; il ne consentit à la mettre auprès de M. le duc du Maine qu'à la prière et aux importunités de Mme de Montespan qui connoissoit son esprit et toute sa capacité. Elle y avoit été six ans, sans que le roi l'eût vue quatre fois; et, quand on amenoit l'enfant au roi, elle avoit la prudence de se retirer. La persévérance vient à bout de tout, et à tant de répugnance succéda une passion violente : il résolut de l'épouser secrètement, bien déterminé à ne jamais déclarer ce mariage. Il en fit un jour la confidence à M. de Louvois, comme d'une chose qui n'étoit pas encore résolue, et lui en demanda son avis. Louvois n'en avoit jamais eu la moindre idée. « Ah! Sire, s'écria-t-il, Votre Majesté songe-t-elle bien à ce qu'elle me dit? Le plus grand roi du monde, couvert de gloire, épouser la veuve Scarron! Voulez-vous vous déshonorer? » Il se jeta aussitôt aux pieds du roi, fondant en larmes. « Pardonnez-moi, Sire, lui dit-il, la liberté que je prends : ôtez-moi toutes mes charges; mettez-moi dans une prison,

je ne verrai point une pareille indignité. » Le roi lui disoit : « Levez-vous ; êtes-vous fou ? » Il se leva, et sortit du cabinet sans savoir si ses remontrances avoient opéré ; mais le lendemain il crut voir, à l'air embarrassé et cérémonieux de Mme de Maintenon, que le roi avoit eu la foiblesse de lui conter tout ; et depuis ce moment il s'aperçut qu'elle étoit devenue sa plus mortelle ennemie. Il est certain que le mariage secret se fit quelque temps après ; M. de Louvois n'y fut point appelé. M. de Harlay, archevêque de Paris, et le P. de La Chaise, en furent les ministres ; Bontemps et le chevalier de Forbin servirent de témoins. Il m'arriva, trois ans après, une petite bagatelle qui ne laissa pas d'être un indice. J'avois présenté un livre au roi ; je priai Bontemps, qui étoit de mes bons amis, d'en présenter un de ma part à Mme de Maintenon ; elle étoit alors malade et ne voyoit personne ; il s'acquitta de la commission ; quinze jours après, en me contant ce qu'il avoit dit à la dame, il se servit de ces termes : « Je suis assuré que Votre M... » Il s'arrêta tout court en sentant l'indiscrétion, fit un bond, changea de discours. Je ne fis pas semblant d'avoir ouï dire les mots sacramentaux, et ne lui en ai jamais parlé.

Mais, pour revenir à M. de Louvois, quinze jours avant que de mourir, il sentit la foudre prête à tomber et le dit à un de ses amis, qui me l'a

dit. « Je ne sais, lui dit-il, s'il se contentera de m'ôter mes charges, ou s'il me mettra dans une prison, tout m'est assez indifférent, quand je ne serai plus le maître. » Son ami, qui est M. le Premier, tâcha de le rassurer, en le faisant souvenir que depuis dix ans il lui avoit dit vingt fois la même chose. « Tout est changé, dit M. de Louvois, nous avons eu cent fois des disputes fort aigres, je sortois de son cabinet et le laissois fort en colère, et le lendemain quand il falloit travailler il reprenoit son air gracieux. Or, depuis quinze jours il a toujours le front ridé, il a pris son parti contre moi, il n'est plus question que des expédiens. » La mort finit tout, et le roi, avec une bonne foi sans exemple, n'a point caché la joie qu'il en eut. Il soupoit à Marly avec des dames; le comte de Marsan étoit derrière Madame et parloit des grandes choses que le roi avoit faites au siège de Mons. « Il est vrai, dit le roi, que cette année-là me fut heureuse; je fus défait de trois hommes que je ne pouvois plus souffrir : M. de Louvois, Seignelay et La Feuillade. » Madame, qui est vive, lui dit : « Eh! mais, Monsieur, que ne vous en défaisiez-vous? » Sa Majesté baissa les yeux et regarda son assiette, et M. de Marsan dit que souvent les rois souffroient des gens qui rendoient service à l'État : on parla d'autre chose. J'ai vu depuis des ministres bien mortifiés de ce

discours, ne sachant au vrai s'ils étoient dignes d'amour ou de haine.

M. de Louvois montra un jour la présence d'esprit d'un bon courtisan. Le roi avoit fait avec lui la liste de ceux qu'il vouloit honorer du bâton de maréchal de France; il alla ensuite chez Mme de Montespan, qui, en fouillant dans ses poches, y prit cette liste, et, n'y voyant pas M. de Vivonne, son frère, se mit dans une colère digne d'elle. Le roi, qui ne pouvoit pas lui résister en face, lui dit qu'il falloit que M. de Louvois eût oublié de l'y mettre. « Envoyez-le querir tout à l'heure », lui dit-elle d'un ton impérieux, et le gronda comme il faut. On envoya chercher M. de Louvois, et, le roi lui ayant dit fort doucement que sans doute il avoit oublié Vivonne, ce ministre se chargea du paquet et avoua sa faute. On mit Vivonne sur la liste; la dame fut apaisée, et se contenta de reprocher à Louvois sa négligence dans une affaire qui la touchoit de si près.

Mme de Maintenon n'a pas été si pressante; ce qui me fait souvenir d'un trait de M. d'Aubigny. Il jouoit à la bassette, et mettoit sur les cartes des monceaux d'or sans compter. Le maréchal de Vivonne entra dans le lieu où l'on jouoit, et, voyant remuer tant d'argent, il vit qu'il sortoit de la poche de M. d'Aubigny. « Je me doutois bien, dit-il, qu'il n'y avoit que lui qui pouvoit jouer si

gros jeu. » D'Aubigny l'entendit, et répondit brusquement : « C'est que j'ai eu mon bâton en argent. »

Le maréchal de Tessé a été fait maréchal de France à peu près de la même manière que M. de Vivonne. Le roi travailloit chez Mme de Maintenon avec M. de Chamillard, et faisoit la liste des maréchaux de France qu'il devoit déclarer le lendemain. Mme la duchesse de Bourgogne regardoit par-dessus l'épaule, et vit que Tessé n'en étoit point : elle sautoit et dansoit, rioit à son ordinaire; elle se mit tout d'un coup à pleurer; le roi en voulut savoir la raison. « Ah! Monsieur, lui dit-elle, vous déshonorez celui à qui je dois l'honneur d'être à vous, celui qui m'a fait tout ce que je suis. »

Le roi parut fâché que son secret fût découvert, et de colère déchira la liste. Les maréchaux ne furent faits qu'un an après : au lieu de quatre, il y en eut dix, afin de donner place à Tessé.

Le roi est sujet à changer d'avis et de goût. Dans le temps qu'il aimoit passionnément Mlle de La Vallière, il se moquoit avec elle des minauderies que lui faisoit Mme de Montespan. « Elle voudroit bien que je l'aimasse », disoit-il en riant. Cela étoit vrai; elle l'assiégeoit dans les formes, et fit enfin si bien que, quand il revenoit de la chasse, il venoit se débotter, s'habiller, se poudrer chez Mlle de La Vallière; il lui disoit à peine bonjour, et

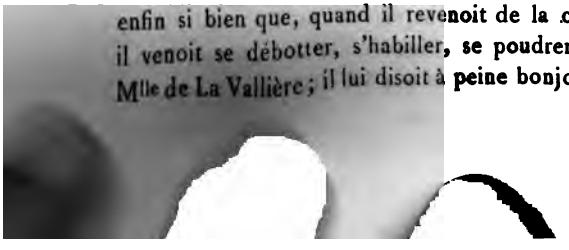

passoit dans l'appartement de Mme de Montespan, où il demeuroit toute la soirée.

Mlle de Fontanges, belle comme un ange et sotte comme un panier, l'ensorcela de même, et le traita encore avec plus d'autorité que les autres. Elle [1]...

1. Le surplus manque. (*Édit. Petitot et Michaud.*)

LIVRE VIII

Mémoire sur différentes choses que m'a l'archevêque d'Aix, dans différens séjours faits avec lui.

DANIEL DE COSNAC, évêque lence [1], et depuis archevêque étoit cadet d'une bonne mai Limousin; né sans biens, peu cation de la part de sa famille, et de bonn sorti de la maison paternelle, pour chercher par industrie, ce que sa famille ne pouvoit l

1. Daniel de Cosnac a laissé d'intéressants et *Mémoires*, qui ont été publiés par un de ses des pour la Société de l'Histoire de France. 2 vol. in-8 L'éditeur a publié à la suite de ces *Mémoires* tout huitième des *Mémoires de l'abbé de Choisy*, résum ons versations avec Daniel de Cosnac. (*L.*)

nir. Peut-être le nomma-t-on monsieur l'abbé parce que l'uniforme des habits noirs et du petit collet occasionne moins de dépense. Ce titre lui donna un extrême désir de le devenir, et l'on ne sauroit assez dire avec combien d'esprit et d'adresse il se fit une entrée familière chez M. le prince de Conti, dans un âge où les jeunes gens assez mal faits sont à peine soufferts chez les princes du rang de M. le prince de Conti, qui, pour lors, étoit destiné à l'état ecclésiastique. Chacun sait comme quoi ce prince s'abandonna à la passion éperdue qu'il eut pour Mme de Longueville, sa sœur, qui le mit dans le parti du prince de Condé; de sorte que l'abbé de Cosnac trouva si bien les expédiens d'acquérir la familiarité, et depuis la confiance du prince de Conti, que, devenu nécessaire au maintien de l'union du prince de Condé, du prince de Conti et de Mme de Longueville, il s'attacha si fort à leurs intérêts que M. le prince de Conti le prit auprès de lui comme un jeune abbé de condition qu'il aimoit, et qui s'attachoit à sa personne et à sa fortune. Cet abbé, sous une figure assez basse, avoit tout l'esprit, toute la hauteur et toute l'industrie d'un Gascon qui veut faire valoir les qualités qu'il n'a pas, aux dépens de celles qu'il a. Il étoit trop mal fait pour se faire une intrigue d'amour, dans une cour où cette passion régnoit fort. Il se jeta donc tout à fait du côté des af-

faires; et, dans un âge où la conduite des nég
ciations importantes est pour l'ordinaire incomp
tible avec la grande jeunesse, il se rendit si nécessai
que ce fut lui qui fit à vingt-deux ans la paix
Bordeaux. Il en dressa les articles, dont j'ai vu
minute écrite de sa main, et signée des princes
du duc de Candale, qui signa pour le roi. Ce
paix, désirée de la cour et nécessaire à l'État,
fit un grand honneur non seulement dans le pa
des princes, mais elle le fit connoître particuliè
ment du cardinal Mazarin, avec lequel il eut dif
rentes conversations, et auprès duquel il fit pl
sieurs voyages pour la conclusion de l'importan
affaire qu'il finit.

Le prince de Conti avoit une sorte d'esprit i
décis, voulant et ne voulant pas, changeant d'a
à chaque moment, alternativement dévot et volu
tueux, d'une santé médiocre, d'une taille très co
trefaite, dont le vrai penchant eût été du côté
Dieu, si sa légèreté ne l'eût point souvent, et da
un même jour, fait passer d'une extrémité à l'autr
L'amour et l'union ne logent pas toujours ni lon
temps dans les mêmes cœurs. Le prince de Co
crut avoir des raisons effectives d'être jaloux
Mme de Longueville. M. de La Rochefoucau
avoit trop d'esprit pour être attaché à elle infru
tueusement, autant qu'il le paroissoit. Un voya
qu'elle fit auprès du prince de Condé fut peu

être regardé du prince de Conti comme un prétexte de le quitter, qui lui déplut : ainsi, sans se détacher tout à fait de la passion qu'il avoit pour sa sœur, il chercha dans le commerce qu'il a eu avec Mme de Montlon [1], et dans quelques autres galanteries de Montpellier, de quoi se consoler un peu de l'absence de Mme de Longueville.

Guilleragues et l'abbé de Roquette étoient auprès de lui. Le premier étoit honnête homme, à cela près que, né Gascon, il vouloit toujours que l'on fît cas de sa naissance, dont il importunoit impitoyablement tous ceux qu'il trouvoit moyen d'en informer. L'abbé de Roquette, depuis évêque d'Autun, avoit tous les caractères que l'auteur du *Tartuffe* a si parfaitement représentés sur le modèle d'un homme faux. Un soir que le prince de Conti s'étoit masqué malgré l'abbé de Cosnac, qui lui avoit représenté que sa santé ne lui permettoit pas de veiller, et qui, voyant que cette première raison n'avoit rien gagné, s'étoit enhardi à lui dire que, de la taille dont il étoit, il étoit impossible qu'il se masquât sans être connu ; un jour, dis-je, que ce prince s'étoit masqué, l'abbé de Roquette entra dans sa chambre comme il étoit près d'en

1. Daniel de Cosnac ne cite pas cette dame. Il ne nomme que Mme de Calvimont et Mlle Rochette, plus tard Mme de Calvières. (*L.*)

sortir avec ceux qu'il avoit mis de la partie; et l'abbé de Roquette, s'adressant au prince de Conti, comme s'il eût cru parler à M. de Vardes : « Monsieur, lui dit-il, montrez-moi Son Altesse », et puis se retirant du côté de l'abbé de Cosnac : « Monsieur, continua-t-il, dites-moi lequel de ces masques est Monseigneur. » Enfin ce faux courtisan fit tant de pantalonnades, et affecta tant de fausses souplesses de fade courtisan, pour faire voir au prince de Conti qu'il étoit bien masqué, que l'abbé de Cosnac impatient lui dit assez haut pour que M. le prince de Conti l'entendît : « Allez, Monsieur de Roquette, vous devriez mourir de honte; et quand Son Altesse fait une mascarade pour se divertir, elle sait bien que la taille de M. de Vardes et la sienne sont différentes. » Ce discours, dit d'un ton ferme, surprit le prince de Conti, qui se démasqua; et, soit qu'il fit quelque impression sur son esprit, ou qu'il trouvât qu'il est effectivement ridicule qu'un homme très bossu puisse être pris en masque pour un homme de belle taille, il sortit, et demi-heure après revint se coucher. Le discours de l'abbé de Cosnac pensa diviser sa maison, et ce fut la source de la haine que M. d'Autun et lui ont depuis conservée l'un pour l'autre, et qui fit faire à Guilleragues, ami de l'abbé de Cosnac, les *Mémoires* sur lesquels Molière a fait depuis la comédie du *Faux Dévot*.

La cour du prince de Conti n'étoit pas une cour assez vaste pour contenir les idées de l'abbé de Cosnac; et, quoiqu'il fût premier gentilhomme de la chambre et en quelque manière son favori, cet abbé entretenoit un commerce avec le cardinal de Mazarin, dont il fit le fondement du mariage qui fut conclu quelques années après entre le prince de Conti et la nièce du cardinal. Il espéroit, pour fruit de ce mariage, l'importante abbaye de Cluny, dont le prince de Conti, qui ne pouvoit plus la tenir en se mariant, lui offrit la démission; mais le cardinal fit si bien qu'il empêcha l'abbé d'avoir ce grand bénéfice, bien qu'il lui eût la principale obligation du mariage de sa nièce avec un prince du sang.

Cette nouvelle augmentation d'éclat, jointe à l'autorité presque souveraine que le cardinal avoit en tout pendant la minorité du roi, et qu'il conserva despotique jusqu'à sa mort, mit en tête à M. le prince de Conti que son rang et la faveur de l'oncle de sa femme lui devoient déférer le commandement de l'armée de Catalogne; et, quoiqu'il n'eût jamais servi (les enfans des rois, comme ceux des dieux, naissent instruits de tout), ce commandement lui fut donné.

La fureur des François sur la réputation de se battre en duel avoit passé, depuis le règne de François Ier, au point que, par une frénésie dont la

rage n'a pu s'éteindre que sous le règne de Louis le Grand, personne n'osoit porter une épée sans avoir donné quelques preuves de la savoir garder. Il ne suffisoit pas qu'un homme fût brave à la guerre, l'on vouloit qu'il eût fait quelque combat particulier et éclatant. Le prince de Conti, né vaillant, comme le sont tous les Bourbons, se mit en tête que son rang et son âge, qu'il avoit jusqu'alors passé dans l'état ecclésiastique, ne le devoient pas dispenser de l'obligation où il croyoit être de s'acquérir de l'estime et de travailler à sa réputation. L'état militaire, dans lequel il entroit, le sollicitoit de se mesurer avec quelqu'un digne de lui, avant que de paroître à la tête des armées; et, par une fantaisie qui n'a peut-être jamais eu d'exemple, ce prince, qui n'avoit aucun ennemi, qui n'avoit offensé personne et que personne n'avoit offensé, se mit en tête de faire un combat; et, agité du désir de se battre en duel, sans savoir contre qui, partit en litière de Montpellier, pour se rendre à la cour, incertain de son adversaire, inquiet d'en trouver un digne de lui, et tellement résolu de s'acquérir de l'estime par un duel qu'un soir, couchant à Bagnols, où il séjourna pour quelque indisposition, il ne put s'empêcher de faire confidence à l'abbé de Cosnac de cette étrange vision, dont il étoit tourmenté, et lui avoua qu'il avoit jeté les yeux sur le duc d'York,

depuis roi d'Angleterre, auquel en arrivant à la cour il vouloit faire une querelle, uniquement parce qu'il étoit prince comme lui et qu'il avoit la réputation d'être brave. Cette chimère s'augmenta peut-être par l'ennui du voyage de la litière. L'esprit d'un homme, naturellement bercé de ses humeurs, l'est encore par le triste branlement de cette voiture ; et tout cela fit, comme vous allez le voir, le commencement de la fortune de Villars.

Villars venoit de perdre le duc de Nemours, auprès duquel il étoit en qualité de gentilhomme. Il l'avoit servi dans le fameux duel qu'il fit contre le duc de Beaufort, qui le tua : Villars s'étoit acquis beaucoup d'estime dans ce combat; et, comme en perdant son maître il perdoit le principal espoir de sa fortune, il se retira avec sa femme auprès de l'archevêque de Vienne, son frère. Il étoit à Vienne quand le prince de Conti y passa et eut l'honneur de lui faire la révérence. La bonne mine de Villars, la présence d'un vaillant homme, qui venoit récemment de faire un combat éclatant, l'idée de se servir du même homme dans la querelle qu'il avoit déterminé de faire au duc d'York, tout cela séduisit le prince de Conti. Les princes veulent plus ardemment que les autres hommes ce qu'ils désirent, parce qu'ils sont moins contrariés. Dès le soir, quand il fut couché, il ordonna à

l'abbé de Cosnac de rester auprès de lui, et dès qu'ils furent seuls : « Monsieur l'abbé, lui dit le prince de Conti, j'ai trouvé l'homme qu'il me faut pour me servir dans le dessein dont je vous ai parlé. Je veux attacher Villars à mon service; dites-lui qu'il me suive, et que je lui donnerai les moyens de se consoler de la perte qu'il a faite du duc de Nemours. » L'abbé de Cosnac obéit, et Villars se rendit à Paris quelques jours après le prince de Conti. Ce prince étoit tellement pressé de l'idée de Villars, qu'il regardoit comme celui qui le serviroit dans l'issue du grand dessein qu'il avoit projeté, que, dès Montargis, il proposa à l'abbé de Cosnac d'accommoder Villars de la charge de premier gentilhomme de sa chambre. L'abbé de Cosnac fit si bien qu'il refusa de quitter sa charge. Le duc d'York, qui servoit sur la frontière, et qui ne revint pas sitôt à la cour, n'a jamais eu connoissance de ce dessein bizarre, qui s'effaça peu à peu.

Dans ce temps-là l'évêché de Valence vaqua. L'abbé de Cosnac avoit fait quelques sermons en présence de la reine, et y avoit réussi; il étoit de son jeu et de celui du cardinal; il pria le prince de Conti de demander cet évêché.

L'abbé de Roquette n'osoit paroître son ennemi, mais il [illegible]levé contre lui la cabale de M. de Vard[illegible]e Villars et des principaux domes-

tiques de la maison, de sorte qu'à la première proposition que l'abbé de Cosnac fit à M. le prince de Conti de demander cet évêché pour lui, le prince de Conti lui parut fort peu empressé. « Quoi! Monseigneur, lui dit l'abbé de Cosnac, à moi, de vos secrets le dépositaire, vous répondez froidement? Ah! Monseigneur, continua-t-il, prenez garde que l'on ne découvre que vous m'avez incertainement répondu dans une occasion où il s'agit de l'établissement du principal domestique de votre maison. » Et, sans lui donner le loisir de répliquer, il sortit et passa dans l'appartement de Mme la princesse de Conti, qui n'étoit pas éveillée. « Qu'on l'éveille, dit l'abbé, il s'agit de son honneur, et je veux lui parler. » Il fit tant de bruit que ses femmes ouvrirent. Cette princesse aimable s'éveilla. « Levez-vous, dit l'abbé, il s'agit de sauver l'honneur de M. le prince de Conti, le vôtre et celui de sa maison. L'évêché de Valence est vacant, je viens de prier Son Altesse de le demander pour moi. Mais levez-vous, Madame, les momens sont chers. Monsieur votre oncle ne vous refusera pas s'il sait que vous savez vous faire éveiller, vous lever en robe de chambre et ne pas hésiter à servir noblement vos créatures. — Mais, Monsieur, lui dit Mme la princesse de Conti, donnez-moi le loisir de parler à monsieur mon mari. — Je m'en garderai bien, lui dit l'abbé; il s'agit de vous lever

et de passer chez monsieur le cardinal. » Il la pressa tant que, sans lui vouloir donner le temps de parler à M. le prince de Conti, cette princesse prit uniquement sa robe de chambre et s'en alla demander l'évêché de Valence au cardinal.

Le Mazarin n'étoit pas un homme qui donnât aisément; cependant cette princesse obtint de son oncle qu'il nommeroit l'abbé à un évêché qui vaquoit, de moindre valeur que Valence. Cette princesse toute gracieuse revint à son appartement; l'abbé l'y attendoit. « Nous avons à peu près votre affaire, lui dit-elle, mais ce n'est pas de Valence dont il est question. » Et tout de suite elle lui conta ce que le cardinal lui avoit promis. « Comment, Madame, lui répliqua-t-il, vous revenez contente et n'avez rien obtenu? Ce n'est plus mon affaire, c'est la vôtre; je vous déclare que c'est l'évêché de Valence dont il est question, et, dès que Votre Altesse sera habillée, elle retournera achever ce qu'elle a commencé. » En effet, quelques jours après, l'abbé de Cosnac prêcha devant la reine; toute la cour y étoit; et, comme il descendoit de la chaire, le cardinal s'avança et lui dit : « Monsieur, vous nommer évêque de Valence au sortir d'un aussi beau sermon que celui que vous venez de faire, cela s'appelle recevoir le bâton de maréchal de France sur la brèche; remerciez le roi de cet important bénéfice. » Il n'eut

pas sitôt fait ses remerciemens qu'il alla chez M. de Paris. « Le roi, lui dit-il, Monseigneur, m'a fait évêque, mais il s'agit de me faire prêtre. — Quand il vous plaira, répondit M. de Paris. — Ce n'est pas là tout, lui répliqua M. de Valence, c'est que je vous supplie de me faire diacre. — Volontiers, lui dit M. de Paris. — Vous n'en serez pas quitte pour ces deux grâces, Monseigneur, interrompit M. de Valence, car, outre la prêtrise et le diaconat, je vous demande encore le sous-diaconat. — Au nom de Dieu, reprit brusquement M. de Paris, dépêchez-vous de m'assurer que vous êtes tonsuré, de peur que vous ne remontiez dans cette disette des sacremens jusqu'à la nécessité du baptême. »

Cette grâce de l'évêché de Valence répandue dans la maison de M. le prince de Conti excita bien des envieux. Vardes et Villars ne perdoient aucune occasion de lui nuire; mais, à vrai dire, l'évêque de Valence avoit plus d'esprit qu'eux tous. Un soir que M. le prince de Conti étoit au cours et n'avoit avec lui dans son carrosse que l'évêque de Valence, le comte de Lude et Vardes passèrent au galop venant de courre un cerf. M. le prince de Conti fit appeler ce dernier, auquel il dit de venir le soir chez l'abbé de La Rivière qui lui donnoit à souper. Vardes s'en excusa sur la fatigue de la chasse qu'il avoit faite et demanda à

M. le prince de Conti la permission de se retirer, l'assurant qu'il alloit descendre chez un baigneur pour ne voir personne. Quand l'heure du souper fut arrivée, le prince de Conti passa chez l'abbé de La Rivière; et, après lui avoir dit qu'il se trouvoit mal et que Mme la princesse de Conti s'étoit fait saigner ce jour-là, il se retira, sans souper, à l'hôtel de Conti. La première chose que ce prince, suivi de l'évêque de Valence, trouva en entrant dans la chambre de la princesse de Conti, laquelle étoit effectivement au lit, entourée de ses femmes, ce fut Vardes, paré comme un homme qui veut plaire, vêtu magnifiquement, et la tête, qu'il avoit belle, bouclée et poudrée avec plus de soin qu'il ne convient, quand deux heures auparavant l'on étoit fatigué d'avoir couru le cerf. Le prince de Conti le regarda et ne dit mot, congédia sa cour et se retira. Quelques jours après, ce prince alla passer une semaine à Chilly pour prendre l'air dans cette belle maison du marquis d'Effiat. L'évêque de Valence étoit bien résolu de noyer M. de Vardes s'il en trouvoit l'occasion, et M. de Vardes s'étoit souvent déclaré qu'il ne perdroit pas celle de lui marquer qu'il n'étoit point de ses amis. Mme la princesse de Conti étoit restée à Paris. M. le prince de Conti n'étoit pas capable d'avoir longtemps quelque chose sur le cœur sans que ceux qui avoient l'honneur de l'approcher

s'en aperçussent ; et l'évêque de Valence l'avoit si parfaitement étudié qu'il le connoissoit à merveille. Un jour que ce prince se promenoit le long du canal de Chilly, après avoir longtemps rêvé, voyant qu'il étoit seul avec l'évêque de Valence : « Monsieur de Valence, lui dit M. le prince de Conti, parlez-moi comme vous faisiez du temps que vous étiez l'abbé de Cosnac ; que vous semble de Vardes? — Que c'est l'homme de France le mieux fait et le plus aimable, reprit M. de Valence ; mais à quel propos Votre Altesse me fait-elle cette question? — Pour rien, reprit le prince de Conti ; mais je ne vous cacherai pas que l'affectation de se parer comme il fit dernièrement chez la princesse de Conti, après m'avoir assuré qu'il alloit se retirer, m'a frappé. Je connois l'innocence et la vertu de ma femme ; mais croyez-vous que Vardes fût assez insolent pour oser jeter les yeux tendrement sur elle? » C'étoit une belle occasion à l'évêque de Valence de nuire à M. de Vardes ; mais il ne crut pas que la matière fût encore assez préparée. Il parla cette fois de Vardes comme d'un homme trop sage pour s'élever à une telle pensée ; il l'excusa même sur les soupçons dont le prince de Conti venoit de lui faire confidence et demeura ferme à l'assurer qu'il n'avoit jamais rien connu dans M. de Vardes qui lui laissât la moindre idée qu'il eût jamais regardé que très respectueusement

Mme la princesse de Conti. Trois jours après cette première conversation, le prince de Conti, se promenant dans son carrosse tête à tête avec M. de Valence, fit l'éloge de la princesse, sa femme. « A cela près, dit-il, qu'avec toute la vertu et toute la modestie désirables, elle a, comme toutes les autres femmes, la vanité de plaire. Et que sais-je, ajouta-t-il, si elle éviteroit celle d'être aimée? — Monseigneur, répliqua l'évêque de Valence, chercher une femme qui ne souffre pas d'être aimée, c'est désirer un cygne noir. » Sur cela M. le prince de Conti lui reparla de Vardes; et pour lors, après lui avoir laissé mitonner le poison dont il voyoit que ce prince étoit attaqué : « Je n'ai rien vu, reprit l'évêque de Valence, qui me puisse faire croire que M. de Vardes se fût oublié au point d'élever ses regards jusqu'à Mme la princesse de Conti; mais Votre Altesse me fait souvenir d'un rien que j'ai remarqué il y a quelques jours. Elle jouoit à la prime, et filoit, sur un flux qu'elle désiroit, un as qui ne pouvoit être, à la disposition du jeu, qu'un as de cœur ou un as de carreau; c'étoit celui de cœur qui étoit nécessaire. Vardes, qui voyoit son jeu, lui dit assez haut : « *J'espère que ce sera un cœur* »; et puis en s'approchant plus près de son oreille, comme pour mieux voir la carte, il continua d'un ton plus que demi-bas : « *J'en connois un, Madame, qui ne vous manquera jamais.* » Ce

le l'évêque de Valence fut un coup de
qui fit son effet. Le prince de Conti se
il le soir; et, depuis ce moment, sans en
igner à Mme la princesse de Conti, Var-
çut si bien qu'il étoit mal avec le prince
que, sans jamais en avoir su la raison, il
plus à faire sa fortune par lui et se re-
fait de l'attachement qu'il avoit eu pour
se de Conti.

de Candale étoit ami de M. de Vardes
voit souffrir l'évêque de Valence. Villars
; l'abbé de Roquette, et toute la cabale
sa faveur essayoit de le perdre. L'évê-
alence s'en aperçut; il étoit du jeu de la
avoit conservé assez de familiarité avec le
du jeu duquel il étoit aussi. M. le prince
avoit pour intendant de sa maison un
e Pile qui passoit pour honnête homme,
prince, pour quelque mécontentement,
défaire. L'évêque de Valence entreprit
tenir, et en parla au prince de Conti.
gneur, lui dit M. de Valence, si Votre
défait de cet honnête homme-là, les
gens ne doivent plus espérer de salut
». » Ce discours déplut au prince de
évêque de Valence répondit peut-être
de fermeté qu'il ne convient de parler à
e. Enfin M. de Valence lui mit, comme

l'on dit, le marché à la main, et lui offrit de se retirer. Le prince de Conti, blessé de ce discours, le prit au mot, et, quelques jours après, la division augmenta au point que l'évêque de Valence exigea absolument de M. de Pile qu'ils prendroient congé pour sortir de la maison le même jour; de sorte que de Pile ayant rendu ses comptes, et l'évêque de Valence ayant la dernière fois fait ses fonctions de premier gentilhomme de la chambre, dès qu'il eut donné la chemise à M. le prince de Conti, au lever duquel il y avoit beaucoup de gens, cet évêque prit la parole, demanda pardon à Son Altesse d'avoir peut-être eu le malheur de ne l'avoir pas toujours aussi bien servi qu'il l'avoit désiré, le remercia des grâces qu'il avoit reçues, et pour finir son discours par une espèce de turlupinade : « Monseigneur, lui dit-il en prenant M. de Pile par une main et en tenant sa croix d'évêque de l'autre, cet homme a bien conduit vos finances, il a le malheur comme moi de sortir de votre maison; aussi laissons-nous votre maison sans *croix ni pile.* » Cette liberté de langue ne plut pas à M. le prince de Conti, qui ne laissa pas de sourire, et donna dans ce moment l'emploi de premier gentilhomme à Villars, qui n'a jamais su peut-être que la fantaisie d'un duel imaginaire, dont il n'a de sa vie entendu parler, avoit fait le fondement de sa fortune.

Le roi commençoit à devenir grand, et Mon-

sieur étoit la plus jolie créature de France. On parloit de faire sa maison. Le cardinal vouloit faire argent de tout; il savoit que l'évêque de Valence en avoit; il lui fit proposer de l'accommoder de la charge de premier aumônier de Monsieur : cette charge ne lui convenoit qu'en ce que c'étoit une certitude de n'aller guère à son diocèse, et de demeurer à la cour. La reine lui fit cette proposition comme chose qu'elle souhaitoit; et, l'ayant fait appeler dans son cabinet au sortir de son jeu, elle lui dit obligeamment qu'elle eût été ravie de l'attacher auprès de Monsieur. « Votre Majesté me fait trop d'honneur, Madame, lui dit-il; mais la cour des princes, qui ne sont pas rois, est trop orageuse. J'en viens d'essuyer les bourrasques chez M. le prince de Conti; et, si Votre Majesté me laisse le maître de décider, je voudrois être au roi, ou demeurer comme je suis. » La reine ne prit pas cette réponse comme un refus; elle le congédia, en l'exhortant d'y songer. Son parti de ne point entrer dans la maison de Monsieur étoit pris, quand il survint entre le roi et Monsieur, son frère, un petit démêlé d'enfans qui se disputent quelque chose. Le roi voulut prendre un poêlon de bouillie, Monsieur en tenoit le manche; et, avant que les gouverneurs eussent fait finir ce tiraillement, Monsieur fit mine d'en vouloir frapper le roi. La reine, avertie, vint faire fouetter Mon-

sieur; et l'éclat que cela fit détermina l'évêque de Valence à aller trouver le cardinal. « Monseigneur, lui dit-il, j'ai songé à ce que Votre Éminence m'a fait l'honneur de me faire proposer; je craignois que Monsieur ne fût qu'un joli prince; mais je vois qu'il y a en lui de quoi faire un homme, et de tout mon cœur j'entrerai à son service. » Ce marché fut conclu, et, dès qu'on fit la maison de Monsieur, l'évêque de Valence fut nommé son premier aumônier.

Quoique la guerre fût vive pendant l'été, la magnificence, le jeu, l'amour et les intrigues renaissoient l'hiver. Le duc de Candale avoit fait une campagne assez malheureuse en Catalogne et revenoit à la cour. L'évêque de Valence étoit dans son diocèse, prêt à revenir pareillement. Le duc de Candale et lui étoient mal ensemble dès le temps que de Vardes se détacha de M. le prince de Conti. Le chemin du duc de Candale étoit de passer indispensablement à Valence; il envoya un gentilhomme à l'avance faire un compliment à l'évêque, et lui demander à souper. « Volontiers, répondit l'évêque, je vous supplie même de lui dire que j'espère qu'il viendra coucher céans, à la charge que nous ne parlerons pas du passé. » Le duc de Candale fut reçu de monsieur l'évêque de Valence comme si c'eût été le roi qui l'eût honoré d'une visite. Les vrais Gascons deviennent

plus grands à proportion qu'ils trouvent des gens plus Gascons qu'eux. Le duc de Candale étoit suivi de quantité d'officiers de l'armée, et de beaucoup de gentilshommes de ses gouvernemens de Guienne et d'Auvergne, qui le conduisoient jusqu'à Lyon. Il fut charmé de la réception et de la bonne chère qu'on lui fit. Le soir, avant que de se retirer tout à fait, ils s'éclaircirent de plusieurs choses, et se couchèrent après assez tard. Cependant, comme le duc de Candale déjeunoit le lendemain matin pour partir, la vanité de se voir suivi de tant de noblesse fit qu'un moment avant que de monter à cheval, il dit d'un ton assez haut, en embrassant M. de Valence : « Au moins, Monsieur, permettez-moi, devant tous ces messieurs, de marquer publiquement que notre réconciliation est sincère. Je vous fais devant eux mille excuses des mauvais offices que je vous ai rendus auprès de M. le prince de Conti, j'en suis repentant et je vous prie de me pardonner. — Monsieur, reprit l'évêque de Valence d'un ton encore plus haut, ne vous en repentez point, je vous en prie, car je vous proteste publiquement, devant tous ces messieurs, que, si vous m'avez rendu de mauvais offices auprès de M. le prince de Conti, je vous les ai bien amplement rendus auprès de monsieur le cardinal. »

Quelques années après l'on commença de parler de la paix. Elle étoit nécessaire à l'État; la reine

la vouloit ; elle fut conclue, et l'on fit le voyage de Saint-Jean-de-Luz, où le mariage du roi se fit. Le cardinal, que l'évêque de Valence ne jouissoit, l'avoit mis de son jeu pendant le voyage. Un jour que monsieur l'évêque d'Orléans, l'abbé Le Camus, depuis cardinal, l'abbé de Bonzi, pareillement depuis cardinal, quelques autres aumôniers du roi et l'évêque de Valence, se promenoient avec liberté le long de la mer, quelqu'un d'eux, mécontent du cardinal, en dit mille maux : l'évêque de Valence ne l'épargna pas, et l'abbé de Bonzi en parut très mécontent; chacun s'en plaignit. Ces messieurs s'échauffoient à en dire du mal, quand tout d'un coup l'évêque de Valence cessa, prit son chapeau, ses gants, et son manteau, que la liberté de la promenade lui avoit fait quitter, et leur dit : « Messieurs, je vous donne le bonsoir, je me retire, et vais conter à monsieur le cardinal tout ce que j'en ai dit, et tout ce que vous en avez dit : car j'aime encore mieux, pour vous et pour moi, qu'il en soit informé par mes soins que par ceux de l'abbé de Bonzi, qui ne manqueroit pas de lui en rendre compte. »

Le roi fut marié en 1660, et Monsieur le fut l'année d'après. Jamais la France n'a vu une princesse plus aimable que Henriette d'Angleterre, que Monsieur épousa. Elle avoit les yeux noirs, vifs et pleins du feu contagieux que les

hommes ne sauroient fixement observer sans en ressentir l'effet; ses yeux paroissoient eux-mêmes atteints du désir de plaire à ceux qui les regardoient. Jamais princesse ne fut si touchante, ni n'eut autant qu'elle l'air de vouloir bien que l'on fût charmé du plaisir de la voir. Toute sa personne étoit ornée de charmes, l'on s'intéressoit à elle, et on l'aimoit sans penser que l'on pût faire autrement. Quand quelqu'un la regardoit, et qu'elle s'en apercevoit, il n'étoit plus possible de ne pas croire que ce fût à celui qui la voyoit qu'elle vouloit uniquement plaire. Elle avoit tout l'esprit qu'il faut pour être charmante, et tout celui qu'il faut pour les affaires importantes, si les conjonctures de le faire valoir se fussent présentées, et qu'il eût été question pour lors à la cour d'autre chose que de plaire. Le roi étoit aimable, jeune, galant, magnifique; le goût de Monsieur n'étoit pas tout à fait tourné du côté des femmes, parmi lesquelles rien ne paroissoit plus digne d'être aimé que Madame. Peut-être eût-elle voulu l'être du roi, dont les regards, les soins, l'attention, le goût et la tendresse se tournèrent entièrement du côté de Mlle de La Vallière. L'inclination avoit formé cette union, et deux personnes nées pour s'aimer véritablement ne se sont jamais aimées de meilleure foi ni plus tendrement.

Le chevalier de Lorraine, fait comme on peint

les anges, se donna à Monsieur, et devint bientôt favori, maître, disposant des grâces, et plus absolu chez Monsieur qu'il n'est permis de l'être quand on ne veut pas passer pour le maître ou la maîtresse de la maison. Madame parla avec horreur et douleur de ce désordre, dont elle se plaignit d'abord à Mme de Saint-Chaumont, intime amie de l'évêque de Valence, qui, de son côté, ne pouvoit souffrir le chevalier de Lorraine. Ce conseil résolut que Madame entretiendroit le roi de ses malheurs. Je ne sais si le roi parla durement à Monsieur, mais Monsieur bouda quelques jours, et, sous des prétextes imaginaires de jalousie, dont Madame ne lui donnoit aucun sujet effectif, il feignit de vouloir aller passer quelques semaines à Villers-Cotterets et y conduisit Madame. Il y étoit quand la mort du prince de Conti arriva. Ce prince laissoit par sa mort le gouvernement de Languedoc. Monsieur voulut le demander, et crut que l'évêque de Valence étoit plus capable qu'aucun homme de sa maison de presser le roi sur la demande qu'il lui ordonna de faire, de sa part, de ce gouvernement pour lui; de sorte qu'il le chargea d'une lettre qu'il écrivoit au roi son frère, et il le fit partir de Villers-Cotterets pour se rendre à Saint-Germain, où la cour étoit alors. L'évêque de Valence demanda au roi une audience de la part de Monsieur, qui lui fut accordée sur-le-champ. « De

oi est-il question, Monsieur? lui dit le roi. Mon re boude-t-il encore sans savoir pourquoi, ou ne st-il éloigné de moi que pour être moins gêné? - J'ai ordre, Sire, répondit monsieur l'évêque de alence, de remettre à Votre Majesté une lettre ont Monsieur m'a chargé, et de prendre en même mps la liberté de lui représenter qu'ayant l'hon- eur d'être son frère unique, il a lieu d'espérer ue vous ne lui refuserez pas le gouvernement de anguedoc. — Le gouvernement de Languedoc! 'écria le roi. Je croyois que tous les gouverne- ens particuliers des provinces étoient au-dessous le mon frère. » En prenant la lettre, le roi acheva le la lire; après quoi, regardant l'évêque de Va- ence : « Est-ce là tout, Monsieur? lui dit le roi. — Oserai-je, Sire, répliqua M. de Valence, pren- re la liberté de représenter respectueusement à Votre Majesté la juste douleur que Monsieur ecevra, si Votre Majesté le refuse? et, puisque Votre Majesté m'a fait l'honneur de me demander éjà si Monsieur boude encore, il semble par là ue Votre Majesté croit qu'il en a quelque sujet, ien ou mal fondé. Il n'y a personne, Sire, qui uisse ni doive entrer dans le sacré détail de ce ui se passe entre vous deux; mais enfin, Monsieur st votre frère, il vous demande avec empresse- ent le gouvernement de Languedoc, et Votre Majesté s'est aperçue qu'il n'est pas content. —

Monsieur, lui dit le roi, je vous ferai donner la réponse que je vais faire à mon frère dans demi-heure; dites-lui que les princes du sang ne sont jamais bien en France ailleurs qu'à la cour; et qu'à l'égard du gouvernement de Languedoc, je le prie de se souvenir que nous sommes convenus, lui et moi, qu'il n'auroit jamais de gouvernement. » En achevant ce mot, le roi ouvrit lui-même la porte de son cabinet et congédia M. de Valence, auquel il fit remettre, demi-heure après, la réponse qu'il fit à Monsieur, qui, de son côté, après avoir encore boudé quelques jours, revint à la cour, où le roi le combla d'amitiés, de présens et de manières charmantes.

Cependant Madame ne pouvoit pardonner à Mlle de La Vallière d'avoir su si parfaitement se faire aimer du roi. Je ne sais si elle eût plutôt pardonné à une autre maîtresse. Elle essaya de lui donner Mme de Monaco. Les hommes ne croient pas toujours que c'est une infidélité que de profiter des conjonctures que l'amour-propre, le plaisir ou la vanité peuvent offrir. Le roi avoit agacé Mme de Monaco, et Mme de Monaco ne s'étoit pas éloignée de ce jargon auquel elle eût bien voulu prêter l'oreille. M. de Lauzun l'aimoit depuis longtemps, et, quand on aime véritablement, l'on regarde de bien près. C'est un grand malheur aux gens élevés de ne pouvoir se passer de la con-

lence de leurs domestiques. Mme de Monaco ut qu'en avouant à une de ses femmes, qui counoit dans son antichambre, que le roi la devoit enir trouver à deux heures après minuit, cette emme, sans laquelle le roi ne pouvoit entrer commodément chez elle, la serviroit fidèlement. Cette femme de chambre lui promit le secret, qu'elle lui tint en effet, à cela près qu'elle avertit M. de Lauzun du rendez-vous, et que l'on étoit convenu qu'à deux heures le roi trouveroit, en passant le long du corridor de l'appartement de Mme de Monaco, la clef qu'elle auroit soin de laisser à la porte de cette antichambre, où couchoit cette fille. M. de Lauzun paya magnifiquement cet avis, et exigea seulement de cette fille que dès une heure après minuit la clef seroit à la porte; de sorte que M. de Lauzun, passant lui-même par ce corridor dès que tout le monde lui parut couché, ferma à double tour, prit la clef et se retira. Le bruit que fit le mouvement des ressorts d'une serrure alarma cette fille et Mme de Monaco, qui raisonnoient sur cet événement, quand le roi vint à deux heures, comme il l'avoit promis. Mais quel moyen y avoit-il d'entrer? Un éclaircissement à l'heure qu'il étoit, et au travers d'une porte, étoit impossible. Le roi s'en retourna, et n'a su que longtemps après, quand M. de Lauzun fut arrêté, par où et comment cette porte s'étoit fermée, ayant trouvé, dans une espèce

de mémoire que M. de Lauzun tenoit dans une de ses cassettes, qu'il avoit donné trois mille pistoles à cette fille de Mme de Monaco, qui lui rendoit compte des actions de sa maîtresse. Je ne sais si le roi prit des rendez-vous plus certains ou plus commodes avec Mme de Monaco, mais ce commerce n'eut que peu ou point de suite.

La faveur du chevalier de Lorraine continuoit, et Madame prenoit sur elle la peine que sa présence lui faisoit toutes les fois qu'elle le rencontroit. Cette princesse pleuroit souvent, et de l'envie qu'elle avoit eue certainement de plaire au roi, il lui restoit au moins que Sa Majesté la consoloit, et qu'elle trouvoit dans ses conseils le charme que la confiance peut donner. Le chevalier de Rohan avoit aussi bonne mine qu'homme du royaume; c'étoit un homme d'un esprit dérangé, plein d'imaginations vagues, brave et magnifique; il y auroit eu du bon dans sa sorte d'esprit si quelque règle avoit pu former en lui quelque chose qui ressemblât aux usages et à ce que les autres pensent. Sa vanité lui fit croire que Madame lui sauroit gré d'une insulte qu'il avoit faite au chevalier de Lorraine; et, sans avoir peut-être d'autre prétention sur le cœur de cette princesse que celle que lui donneroit l'inimitié du chevalier de Lorraine, il le querella, et se vanta de l'avoir frappé; le chevalier de Lorraine assura le contraire. Le roi

ordonna au duc de Noailles de les raccommoder. Le chevalier de Rohan désavoua ce qu'il avoit avancé et en signa même le désaveu ; et, le même jour, il écrivit à dix de ses amis que, pour éviter la rigueur des ordonnances, il avoit cru pouvoir nier un fait, lequel étoit pourtant tel qu'il l'avoit publié. Ces billets, dont le chevalier de Lorraine et Monsieur eurent connoissance, firent encore un nouvel éclat. Quoi qu'il en soit, ce démêlé, dont les procédés n'ont jamais été bien nets, n'a pas fait grand honneur ni à la vie du chevalier de Lorraine, ni à la mémoire du chevalier de Rohan, qui eut le col coupé, quelques années après, pour d'autres choses qui n'ont nul rapport à cette affaire.

Dans ce temps-là il s'imprima un livre en Hollande, dont M. de Louvois eut le premier exemplaire. Ce livre étoit une histoire merveilleusement bien écrite ; elle portoit pour titre : *Les Amours du Palais-Royal.*

Madame s'y trouvoit cruellement traitée ; et la prétendue passion qu'on l'accusoit d'avoir eue inutilement pour le roi y étoit tout au long.

M. de Louvois remit ce petit livre au roi, qui crut que Madame en devoit être informée, afin de prendre quelques mesures avec Monsieur, au cas qu'il en eût connoissance. Il est inconcevable combien Madame fut pénétrée de cet imprimé ; et, sans rien décider avec le roi sur ce qu'il y avoit à

faire pour prévenir Monsieur, elle s'enferma dès que le roi fut retourné chez lui, et envoya chercher l'évêque de Valence. « Je suis perdue, lui dit-elle, mon pauvre Valence. Lisez (en lui donnant ce petit livre), lisez toutes ces fausses horreurs que Monsieur ne croira que trop, et puis, ajouta-t-elle, quand même je serois justifiée avec Monsieur, le serois-je avec le public, auquel l'on ne peut cacher la lecture de tout ce que contient cette fable? » L'évêque de Valence la consola tant qu'il put, et la rassura sur la fausseté des circonstances. Le lendemain, Madame, outrée, qui ne s'étoit ouverte de cette aventure qu'à M. de Valence, l'envoya chercher; on lui rapporta qu'il étoit allé à Paris; elle lui écrivit un mot pour l'obliger de venir lui parler. Le page qu'elle envoya à Paris l'assura que l'évêque de Valence n'avoit pas couché chez lui, et que ses gens disoient qu'il étoit allé faire un tour de huit jours à la campagne, chez un de ses amis. « Mon Dieu, disoit cette princesse à Mme de Saint-Chaumont, que votre ami prend mal son temps! Je lui ai confié la chose du monde la plus importante; je n'en puis parler qu'à lui, et il est assez indiscret pour s'absenter. » Mme de Saint-Chaumont, qui ne savoit effectivement ce qu'il étoit devenu, envoya de tous côtés pour en savoir des nouvelles. Tout ce qu'elle fit pendant dix jours fut inutile. Enfin, le onzième, M. de Valence

rut devant Madame à l'heure du matin que l'on uvoit entrer dans sa chambre. Dès que Madame : habillée, elle passa dans son cabinet, et le fit peler. « Pourquoi m'avez-vous quittée, Monsieur, dit-elle, dans le temps de ma vie que j'ai plus soin de consolation, et que mon cœur est le is affligé? — Tenez, Madame, lui dit M. de lence en lui tirant de ses poches et de dessous sa utane près de trois cents exemplaires en feuilles; ez, Madame, il n'en sera plus parlé, brûlez-les us-même. » Et tout de suite l'évêque de Valence i conta qu'au sortir de la première conversation ns laquelle elle eut la bonté de lui conter ses alheurs, il avoit pris le parti de passer en poste ı Hollande; qu'il avoit soustrait jusqu'au dernier emplaire de cette histoire qui lui faisoit de la eine, et que, moyennant deux mille pistoles qu'il voit données au libraire, il ne seroit jamais parlé e ce livre, dont il l'assura que deux exemplaires eulement ne pouvoient se rattraper : un envoyé à M. de Louvois, et l'autre au roi d'Angleterre. a joie que ressentit Madame de la singularité de e service ne peut s'exprimer, et fit depuis le fonlement de toute la confiance que Madame prit en ui sur tous les secrets de son cœur.

L'évêque de Valence m'a montré, quinze ans après la mort de Madame, un seul exemplaire de cette histoire, qu'il avoit gardé pour sa curio-

sité; il ne ressemble en rien à celui qui a couru depuis sous le même titre, lequel ne contient pas un seul mot de vérité, et jamais l'on n'a rien su de cette histoire, Madame ayant brûlé l'exemplaire que le roi lui remit; le roi d'Angleterre, son frère, lui ayant pareillement remis celui qu'il avoit reçu, qu'elle brûla, et l'évêque de Valence ayant vraisemblablement tenu le serment qu'il me fit qu'avant que de mourir il brûleroit ce seul exemplaire qui lui restoit, dont j'ai lu, dans ce temps-là, plus de la moitié.

Le roi eut connoissance par Madame de cette noble vivacité de l'évêque de Valence, dont il le loua en particulier, sans que jamais il lui en ait rien témoigné.

La paix, qui duroit depuis le mariage de Sa Majesté, n'étoit guère compatible avec le courage d'un jeune roi qui se sentoit heureux, et dont les grands talens avoient, pour ainsi dire, été cachés pendant le gouvernement de Mazarin, qui étoit mort quelques années auparavant. La renonciation de la reine à la succession d'Espagne ne s'étendoit pas si nettement sur les Pays-Bas qu'il n'y eût une infinité de prétextes légitimes ou vraisemblables pour recommencer la guerre, qui fut précédée d'un manifeste qui parut, dans lequel le roi mettoit en avant une infinité de raisons pour autoriser la rup-

Le roi porta ses armes en Flandre, commandant lui-même son armée avec une netteté, un ordre, une vivacité, une intelligence de la guerre, et un bonheur qui ne s'étoit jamais vu pareil. Chacun sait comme ce grand prince s'exposoit, prenoit la peine et entroit lui-même dans les moindres détails du commandement de son armée.

L'évêque de Valence, qui ne trouvoit plus dans Monsieur ce qui l'avoit déterminé à se donner à lui quand il entra dans sa maison, et qui ne se trouvoit de rien parce que Monsieur n'étoit guère consulté, n'avoit pas laissé de conserver auprès de lui une extrême liberté de parler; quoiqu'il fût ennemi du chevalier de Lorraine et parfaitement attaché aux intérêts de Madame, Monsieur le considéroit et le consultoit. Il mit en tête à Monsieur que le temps de travailler à sa réputation étoit venu et qu'il ne lui devoit pas suffire de s'exposer à la guerre et de s'acquérir la gloire d'être vaillant; qu'il devoit avoir part aux conseils et demander au roi l'honneur et la liberté d'y entrer. Monsieur le fit, et fut refusé. Les donneurs d'avis parmi les princes sont en quelque manière garans du succès de ce qu'ils proposent. Monsieur se plaignit aigrement à M. de Valence de ce qu'il l'avoit embarqué à se faire refuser. « Comment! Monsieur, répliqua monsieur l'évêque de Valence, vous vous affligez d'un refus que vous fait votre frère,

et vous vous laissez abattre par une bagatelle dont il me semble qu'à votre place je me ferois un mérite important! Croyez-moi, Monsieur, continua M. de Valence, dès que le roi ne pourra vous refuser son estime, il faut qu'il vous en donne des marques effectives; son amitié vous est immanquable. Travaillez à vous faire une réputation dont il soit jaloux, et je vous réponds du reste. » En effet, Monsieur résolut que dès le lendemain de grand matin il iroit visiter les gardes, qu'il iroit à la tranchée avant que le roi en pût avoir connoissance, qu'il répandroit de l'argent aux troupes, qu'il feroit avancer le travail du siège, auquel on étoit alors, et qu'enfin, quand le roi lui demanderoit au retour des nouvelles de ce qu'il avoit fait, Monsieur lui répondroit avec fermeté que, puisqu'il n'étoit pas encore assez heureux pour pouvoir le servir de son conseil, il vouloit tâcher auparavant de se rendre digne de le servir de sa personne. Monsieur suivit exactement ce projet et dès le lendemain se montra vaillamment aux postes les plus avancés. L'évêque de Valence lui servit non pas d'aumônier, mais de trésorier, jetant de l'argent à tous les blessés et aux travailleurs pour faire avancer les ouvrages.

Le roi fut averti de bonne heure que Monsieur étoit à la tranchée et envoya un de ses aides de camp savoir de ses nouvelles. Tous ceux qui reve-

noient d'où Monsieur étoit parloient de sa valeur avec éloge. Le roi fit au matin ses promenades et donna ses ordres de général; après quoi, entrant chez lui, il demanda Monsieur, qui n'étoit pas revenu, et lui envoya dire qu'il l'attendoit pour dîner. A cela Monsieur répondit respectueusement qu'il le supplioit de ne pas l'attendre, qu'il avoit fait commencer un travail qu'il seroit bien aise de voir achever, et qu'il avoit fait apporter un morceau pour manger à la tranchée. En effet, sur les quatre heures du soir, Monsieur revint et rendit compte au roi de l'état de la tranchée, de ce qui s'y étoit passé depuis le matin, et finit par dire que, puisqu'il n'étoit pas assez heureux pour pouvoir le servir dans ses conseils, il étoit résolu de se rendre digne de le servir de sa personne et de son bras. Le roi, sans paroître ému, lui répliqua avec un ton assez ironique : « Diable, mon frère, je vous conseille de vous faire sac à terre. Oh bien! allez vous reposer, car vous en avez grand besoin. »

L'évêque de Valence, qui entendit ce discours, n'en fut guère moins frappé que Monsieur, qui continua depuis son premier train de vie, c'est-à-dire de suivre et de voir le roi, sans se mêler de rien.

Le roi prit Douai et Tournai, Lille, et plusieurs autres places. L'hiver il porta ses armes en Franche-

Comté : rien ne résistoit à sa valeur, aux bonnes mesures qu'il prenoit, ni au chemin qu'il se frayoit à la gloire que Sa Majesté s'est depuis si légitimement acquise. Tant de prospérités dans ses armes ne pouvoient longtemps se maintenir sans réveiller les puissances voisines. L'Angleterre, la Hollande, l'Espagne, offensées, proposèrent la paix, qui fut faite, et la plupart des conquêtes que le roi fit pendant cette belle campagne, qui porta le nom de la campagne de Lille[1], lui restèrent.

Le duc de Monmouth passa d'Angleterre à la cour dans ce temps-là. C'étoit un prince mieux fait et plus beau qu'il n'étoit aimable. L'intérêt que Madame parut prendre à ce prince, qu'elle honoroit du nom de son neveu, et auquel elle eut soin d'ordonner les plus magnifiques habits de France, la manière dont il dansoit les contredanses qu'il apprit à Madame, la familiarité que donne la commodité de parler quelquefois une même langue que les autres n'entendent pas, l'assiduité de ce prince à se trouver aux heures auxquelles Madame étoit visible, les manières de cette princesse, toujours charmantes : tout cela fit croire qu'il y avoit entre eux une sorte de jargon dont il n'est que trop aisé de soupçonner ceux qui sont naturellement galans. Le chevalier de Lorraine, dont la faveur auprès de

1. C'est la campagne de 1667.

Monsieur subsistoit avec plus d'éclat que jamais, eut le malheur d'être regardé comme celui qui entretenoit les petites divisions qui renaissoient souvent entre Madame et Monsieur. Les grands sont assujettis à être vus de plus près que ceux qui mènent une vie privée. Je ne sais si le roi fut averti de ce commencement de chagrin par Monsieur, qui prétextoit son inquiétude des manières de Madame avec le duc de Monmouth, ou si le roi en fut informé par Madame, qui prétextoit la sienne du crédit que le chevalier de Lorraine avoit sur l'esprit de Monsieur; le roi fit ce qu'il put pour empêcher l'éclat que ces divisions préparoient dans sa maison; mais les rois, quelque puissans qu'ils soient, ne peuvent jamais étouffer le principe des affections ni des haines. Il exila pour quelque temps le chevalier de Lorraine, qui se retira en Italie; et le duc de Monmouth, après un séjour de quelques mois à la cour, repassa en Angleterre.

J'ai oublié de remarquer que, quand le roi revint de Flandre, il avoit séjourné à Villers-Cotterets. Monsieur l'avoit précédé de quelques jours pour mettre sa maison en état de le recevoir; et, comme ce prince ordonnoit et travailloit lui-même à ranger des chaises dans ses appartemens, l'évêque de Valence ne put s'empêcher de dire « qu'en attendant que Monsieur fût en état de ranger une armée en bataille, il s'apprenoit à ranger des fau-

teuils ». Ce discours fut redit à Monsieur, et quelques jours après, quand la cour fut revenue à Saint-Germain, le roi, se ressouvenant du jour que Monsieur s'étoit tant tourmenté à la tranchée, lui demanda qui lui avoit donné ce beau conseil, et Monsieur eut la foiblesse de lui dire que c'étoit l'évêque de Valence. « Mon frère, lui dit le roi, son conseil n'étoit pas trop obligeant pour moi, mais il ne vous conseilloit pas trop mal pour vous. » Monsieur souffroit impatiemment l'exil du chevalier de Lorraine, auquel il envoyoit magnifiquement tout ce qui pouvoit contribuer à diminuer la peine de l'absence ; il s'en prenoit à Madame et à tout ce qui l'approchoit. M. de Valence devint l'objet de son aversion ; il crut qu'il avoit eu part à l'exil de son favori. L'attachement qu'il voyoit que cet évêque avoit pour les intérêts de Madame l'offensoit ; et l'évêque de Valence, qui s'en aperçut, supplia Madame de lui permettre de se retirer. Madame s'y opposa tant qu'elle put ; les dégoûts que Monsieur lui donnoit renaissoient toutes les fois que l'occasion s'en présentoit. « Au nom de Dieu, Madame, lui disoit l'évêque de Valence, laissez-moi sortir honnêtement par la grande porte, et évitez-moi que Monsieur ne me fasse sortir par les fenêtres. » Cette princesse se rendit à une infinité de raisons que M. de Valence lui dit, de sorte qu'ayant assez secrètement traité de sa charge avec

l'abbé de Tressan, aumônier ordinaire, il pria Monsieur de lui permettre de se retirer et fut pris au mot, Monsieur ayant durement ajouté que, s'il n'avoit pas pris ce parti, il étoit résolu de l'y obliger.

Quelques jours après qu'il eut donné la démission de sa charge, et qu'il en eut touché l'argent, Monsieur lui envoya dire par Varangeville qu'il s'étoit souvenu qu'il lui devoit quatorze mille livres du jeu, et qu'il les lui enverroit incessamment. « Monsieur, répliqua l'évêque de Valence, me fait trop d'honneur; dites-lui que je les lui donne de tout mon cœur; mais, puisqu'il veut payer ses dettes, que je le supplie de se souvenir de dix mille écus que j'ai été assez heureux pour lui prêter, car, pour ce qui est des quatorze mille livres du jeu, c'est une bagatelle dont je suis récompensé par l'honneur que j'ai eu de jouer avec lui. » Varangeville ne diminua rien de la signification gasconne de ces paroles, et Monsieur ordonna à Boisfranc de lui porter le lendemain dix mille écus, avec l'intérêt du jour que le prêt avoit été fait.

Boisfranc se rendit sur les dix heures du lendemain matin chez l'évêque de Valence. Le hasard fit qu'alors qu'il y arriva, plusieurs gens qui avoient affaire à cet évêque s'y trouvèrent. L'arrivée de Boisfranc leur fit croire qu'il étoit mieux de les laisser seuls. « Point du tout, Messieurs, dit M. de

Valence, nous n'avons rien de particulier à dire, M. de Boisfranc et moi. » Boisfranc s'approcha de son oreille et lui dit tout bas qu'il lui apportoit dix mille écus que Monsieur lui devoit. « A moi, répliqua M. de Valence tout haut; à moi, dix mille écus? Monsieur se moque-t-il de moi? Il est trop régulier. » Boisfranc, qui ne pouvoit plus tenir le cas secret, lui répondit : « Oui, Monsieur, j'ai ordre de vous rendre dix mille écus que Monsieur vous doit, et que je vous apporte. — En vérité, reprit M. de Valence, je ne comptois plus que cela me dût être payé. Je suis un pauvre prêtre, qui puis me passer de peu; mais un grand prince comme Monsieur, obligé à une infinité de dépenses, s'avise-t-il de payer ses dettes? J'avois même oublié celle-là. — J'ai même ordre, reprit Boisfranc, de vous payer les intérêts. — Oh! Monsieur de Boisfranc, vous vous méprenez. Quand j'ai été assez heureux de prêter dix mille écus à Monsieur, je les lui ai prêtés en gentilhomme, et non comme celui que vous placez souvent. Ainsi, profitez ou faites profiter Monsieur, ou tel autre qu'il vous plaira, de ces intérêts, mais Monsieur sait que jamais je n'en ai prétendu d'autre dans sa maison que celui que j'ai rencontré dans l'honneur d'être son domestique. »

Boisfranc fit apporter les dix mille écus, que M. de Valence consentit de prendre sans vouloir

recevoir d'intérêts ni souffrir que l'on comptât cet argent. Cette scène ne fut pas plus tôt passée que Boisfranc lui présenta un billet de quatorze mille livres. « Qu'est-ce que c'est que ce billet ? lui dit M. de Valence. — C'est un billet, reprit Boisfranc, que Monsieur veut vous donner pour quatorze mille livres qu'il vous doit du jeu, qui, en attendant que celui qui doit la même somme à Monsieur vous les paye, vous servira de sûreté. » M. de Valence prit ce billet, et, tirant de sa poche des ciseaux, sépara le nom de Monsieur du reste du billet. « Les syllabes respectables, dit-il, qui composent le nom de Monsieur sont sacrées, je vous prie de les vouloir reprendre; mais, pour le reste du billet, il me permettra de le mettre en pièces. » Et, remettant entre les mains de Boisfranc le mot *Philippe,* il déchira ce billet en mille pièces. Boisfranc rendit compte à Monsieur de tout ce qui s'étoit passé, peut-être y ajouta-t-il quelque chose. Je ne sais si d'autres gens ne soufflèrent point à Monsieur que les discours et les manœuvres de M. de Valence l'offensoient. Enfin, Monsieur se mit en tête qu'il falloit qu'il sortît de Paris, et que, pour abréger une infinité de contes qui lui revenoient, il étoit de sa dignité qu'il s'absentât; de sorte que Monsieur lui fit dire, non comme un ordre, mais comme une sorte d'insinuation qui ressemble à un commandement quand il vient de

ceux qui sont infiniment au-dessus de nous, qu'il devroit songer à aller à son diocèse. A cela M. de Valence répondit que, puisqu'il avoit eu le malheur de déplaire à Monsieur, il s'abstiendroit de se présenter devant lui, qu'il ne mettroit pas les pieds au Palais-Royal, ni dans aucun lieu où sa vue pût blesser Monsieur; mais que, n'ayant plus l'honneur d'être son domestique, il ne croyoit pas qu'il voulût lui commander d'autorité une chose dans laquelle il ne lui manquoit point de respect quand il ne la faisoit pas. Le même homme (dont j'ai oublié le nom) qui rendit compte à Monsieur de la résolution dans laquelle cet évêque étoit de ne pas obéir, fut chargé de lui dire en particulier que les fils et les frères de rois trouvoient des moyens de se faire obéir, et que Monsieur prendroit les voies les plus offensantes que son humeur et son dépit lui pourroient fournir pour le faire repentir du peu de respect qui paroissoit dans son obstination. A cela M. de Valence répondit encore très respectueusement que, n'étant ni sujet de Monsieur ni son domestique, il le supplioit de trouver bon qu'il s'exemptât d'une loi dure à laquelle ses affaires et son caractère d'évêque ne pouvoient se soumettre; et comme celui qui lui parloit de la part de Monsieur le pressa, et lui fit entendre que Monsieur prendroit des voies violentes : « Dites à Monsieur, lui dit-il, que je suis

prêtre et évêque, et qu'en rendant à Monsieur tout ce que le respect le plus profond peut exiger de moi, ne parlant jamais de lui et ne me trouvant jamais où il sera, il est trop juste pour me faire assassiner; et qu'à l'égard des autres violences, je porte à mon col, par la croix que j'ai, une sauvegarde pour laquelle il aura toujours lui-même de la considération. » Madame, à qui Mme de Saint-Chaumont rendoit compte de tout ce procédé, n'étoit pas trop fâchée de la mortification de Monsieur, qui, de son côté, ne vouloit pas rendre public le peu de succès qu'avoit eu le dessein de faire sortir de Paris M. de Valence. Enfin, le même homme que Monsieur avoit chargé de le menacer le revint trouver de sa part, et, après une répétition à peu près des mêmes choses, il lui dit qu'il lui conseilloit comme son ami de se retirer dans son diocèse, et que, s'il ne le faisoit pas de bonne grâce et pour plaire à Monsieur, Monsieur étoit résolu de demander au roi une lettre de cachet pour l'exiler. « Je n'ai point d'emplâtre à ce malheur, répondit l'évêque de Valence : j'obéirai quand cela sera, parce que je ne pourrai faire mieux; mais, puisque Monsieur me pousse à bout, je vous supplie de lui dire, de ma part, qu'il obtiendra plutôt une lettre de cachet qu'un gouvernement. »

L'imprudence de ce discours, relatif à ce qui s'é-

toit passé du temps que Monsieur demanda le gouvernement de Languedoc, fit que Monsieur le redit au roi, qui sut très mauvais gré à M. de Valence de cette étrange imprudence, dans laquelle le secret du roi, c'est-à-dire ce qu'il avoit uniquement dit à M. de Valence, se trouvoit révélé; de sorte que M. de Valence fut exilé, et partit pour son diocèse, laissant Madame, qui avoit une entière confiance en lui, très fâchée de se voir privée de l'entretien d'un homme dans lequel elle avoit toujours trouvé des ressources de fidélité, de consolation, de service et d'attachement à ses intérêts.

La paix qui s'étoit faite après la glorieuse campagne de Lille n'avoit été pour ainsi dire qu'un essai de ce que la grandeur du roi lui promettoit. La Hollande n'avoit pas eu une conduite dont la France pût être contente; elle avoit obligé le roi de faire la paix, et avoit personnellement offensé Sa Majesté dans ses relations, dans ses lardons et dans ses gazettes. M. de Furstemberg, qui gouvernoit l'électeur et l'électorat de Cologne, répondoit que cet électorat et l'évêché de Liège demeureroient dans la situation que le roi pouvoit désirer pour en tirer les secours nécessaires à la guerre qu'il délibéroit de porter en Hollande. Les forces d'Espagne étoient dans un anéantissement qui ne pouvoit tout au plus faire qu'une diversion très médiocre. Ce qui s'étoit passé à la campagne de Lille faisoit craindre aux

Pays-Bas de revoir une guerre qui eût achevé de ruiner la Flandre; il s'agissoit de faire en sorte que l'Angleterre demeurât neutre, ou se déclarât pour la France. Charles II, roi d'Angleterre, n'étoit pas si absolument maître de son Parlement que, quelque inclination qu'il eût pour la France et quelque amitié qu'il eût pour le roi, il fût en pouvoir de promettre ni de faire ce qu'il eût voulu pour favoriser ses desseins. Il étoit pourtant absolument nécessaire de s'assurer de celui sans lequel les projets sur la Hollande n'eussent pu réussir. Le roi crut que Madame pourroit lui garder le secret de cette importante affaire, et qu'elle le serviroit dans ce dessein auprès du roi son frère, qui l'aimoit tendrement. M. de Louvois étoit trop nécessaire pour que l'on pût se passer de lui, de ses vues, de ses avis et de ses lumières; mais, avec toutes les qualités souhaitables dans un grand ministre actif et vigilant, plein d'expédiens, et tel que tout le monde l'a vu depuis, il avoit, dès ce temps-là, le malheur de porter dans toutes ses actions un air de dureté et de décision dont Madame n'avoit pu s'accommoder. Cependant quel moyen y avoit-il de lui cacher une chose dans laquelle il étoit absolument nécessaire? Le roi trouva tant d'éloignement dans l'esprit de Madame pour M. de Louvois qu'il lui promit qu'il n'entreroit dans la conduite de cette affaire que lorsqu'il seroit absolument impossible

de se passer de lui; et parce que le roi et Madame ne pourroient pas tout seuls dresser les projets, faire les mémoires, les instructions nécessaires, et régler la mécanique et le détail de tout ce qu'il faut pour un aussi grand dessein que celui dont il étoit question, Madame proposa de se servir de M. de Turenne, afin d'en exclure M. de Louvois. Le roi le voulut bien; mais la vérité est que le roi fit confidence de tout à M. de Louvois, avec lequel Sa Majesté régloit toutes choses; et ensuite sur ses mémoires, dont le roi écrivoit la meilleure partie de sa main, Madame se trouvoit informée de tout ce qu'elle devoit faire auprès du roi son frère.

On ne peut point dire la joie que Madame avoit de se trouver ainsi le premier mobile de la plus grande affaire de l'Europe, et l'on ne peut assez louer la retenue et la modestie de M. de Louvois, qui ne parut jamais instruit de tout ce qui se passoit. La première convention entre le roi, Madame et M. de Turenne, ce fut que Monsieur ne sauroit rien de ce projet, et que, lorsqu'on ne pourroit plus cacher le voyage de Madame, on le prétexteroit, quelques semaines avant son départ, de la prière que le roi d'Angleterre feroit à Madame de ne lui pas refuser la joie de l'embrasser, quand la cour seroit près d'arriver à Dunkerque ou à Calais.

Il y avoit déjà quelques années que M. de Valence vivoit dans son exil, et payoit chèrement

l'imprudence qu'il avoit eue d'avoir parlé mal à propos. Madame avoit eu soin de l'informer, avant son départ, que le roi lui avoit dit qu'il ne se seroit point mêlé des petites choses qui s'étoient passées à sa sortie de la maison de Monsieur, s'il s'étoit abstenu de raconter ce que Sa Majesté lui avoit dit à l'occasion du gouvernement de Languedoc : de sorte qu'elle entretenoit un commerce de lettres avec lui, qui étoit la suite d'une véritable confiance. Elle eût été fort soulagée de pouvoir lui parler du dessein d'Angleterre; et, comme il y avoit dans ce temps-là quelque espoir d'y rétablir la religion catholique, cette princesse se mit en tête qu'il n'étoit pas impossible que M. de Valence la suivît en ce pays-là, ou qu'il s'y trouvât *incognito*, dans le temps qu'elle y seroit, pour s'aider secrètement de lui. Elle n'osoit parler de ce dessein au roi, mais elle dit à Mme de Saint-Chaumont que, pour la plus importante affaire de sa vie, elle eût bien voulu lui parler et causer seulement une heure avec lui. Mme de Saint-Chaumont l'en informa, et Madame lui manda précisément qu'elle vouloit lui parler. M. de Valence s'en excusa sur l'impossibilité de désobéir au roi, qui l'avoit exilé dans son diocèse, d'où il ne pourroit s'absenter sans que l'on s'en aperçût. Enfin, après bien des lettres, des répliques et des courriers envoyés et repartis, on convint que M. de Valence prendroit la liberté d'écrire au

roi pour le supplier de lui permettre de faire un voyage en Limousin pour les affaires de sa famille; et que, dans l'intervalle qu'il faut pour aller de Valence en Limousin, il prendroit le temps de se rendre secrètement à Paris. Cette permission d'aller en Limousin fut accordée, et M. de Valence se préparoit sourdement à ce voyage, quand la reine d'Angleterre, mère de Madame, qui s'étoit retirée depuis longtemps à Colombe, mourut.

On ne peut pas assez dire la répugnance que M. de Valence avoit pour ce voyage, ni combien il représenta à Madame et à Mme de Saint-Chaumont, par ses lettres, les risques infinis qu'il couroit en allant à Paris. Il reculoit tant qu'il pouvoit de partir, quand un courrier de la part de Madame lui apporta une lettre que j'ai vue; elle commençoit par ces mots : « *Vous ne m'aimez donc plus, mon pauvre évêque, puisque vous me refusez une consolation dont je ne puis me passer?* » Et dans le reste de cette lettre Madame mandoit que l'on feroit à Saint-Denis le trentain de la reine sa mère, c'est-à-dire un service solennel un tel jour qu'elle lui marquoit; que cette cérémonie, à laquelle elle assisteroit, seroit très longue; que pendant le service elle feindroit de se trouver mal à l'église; qu'elle ordonneroit qu'on la portât chez un officier de sa bouche, lequel avoit une maison à Saint-Denis, dans laquelle, de concert avec cet officier, M. de Valence seroit

caché dès le jour d'auparavant. Cette princesse finissoit sa lettre par les termes du monde les plus pressans pour obliger M. de Valence à ne la pas refuser, et ajouta que c'étoit pour prendre ses conseils et les suivre dans la plus grande et la plus importante affaire de sa vie. Quel moyen y avoit-il de ne pas vouloir ce que la plus gracieuse et la plus respectable princesse du monde ordonnoit? M. de Valence manda qu'il suivroit le projet de Madame : il passa le Rhône à Valence, prit le chemin du Puy, et dit publiquement qu'il avoit eu permission du roi d'aller en Limousin. Il étoit suivi de La Marck, son neveu, qui depuis a été tué aide de camp de M. de Turenne, de Fonton, son maître d'hôtel, qui depuis le fut de Madame la Dauphine, de son valet de chambre et de son cocher, qui servit de palefrenier; de sorte qu'ils n'étoient que cinq. Cette cavalcade n'eut pas sitôt gagné les montagnes d'Auvergne que M. de Valence, ayant mis sa croix dans sa poche et pris une perruque noire, tant soit peu plus longue que celle d'un abbé bien régulier, prit tout d'un coup sur la droite, à grandes journées, et sur les mêmes chevaux se rendit à Gien, par des pays tout à fait détournés, avec dessein d'y laisser son cocher et ses chevaux; et, marchant la nuit en poste, de se rendre à Paris sans être vu de personne. Ce projet étoit possible, et le jour marqué pour le service de la reine d'An-

gleterre à Saint-Denis étoit celui sur lequel il falloit faire cadrer les circonstances de ce voyage. L'évêque de Valence s'étoit trouvé mal dès le Puy : les grandes journées qu'il étoit obligé de faire, l'inquiétude inséparable d'une telle entreprise, les mauvais pays, les mauvaises nuits, tout cela fit qu'il eut un gros accès de fièvre, deux jours avant que d'arriver à Gien. Il lui continua le lendemain, et, lorsqu'il arriva à Gien, il en eut un si terrible qu'il y fallut séjourner et faire des remèdes qui ne firent qu'augmenter son mal. La Marck savoit quelque chose du sujet de son voyage. Gien est un trop grand passage pour y pouvoir rester longtemps dans une hôtellerie sans y être découvert. La Marck proposa à son oncle de gagner Paris à quelque prix que ce fût. « Vous y serez, lui dit-il, plus caché et plus près des remèdes ; il n'y a ici ni bon médecin, ni secours, ni commodités nécessaires. Il faut faire un effort, et, malgré la fièvre, vous approcher des médecins et de vos affaires. » Cette étrange maladie si mal à propos venue, la crainte d'être découvert, la nécessité de ne se fier à sa personne, l'embarras de se cacher : tout cela et mille autres inquiétudes augmentoient le mal de l'évêque, qui consentit que son neveu prît à l'instant la poste pour retenir, dans quelque faubourg de Paris, une chambre à l'écart, où l'on auroit soin de lui ; de sorte que le lendemain l'évêque de Valence fit de

nécessité vertu, et la mort entre les dents arriva de Gien à Paris. Il fut conduit par les soins de La Marck, qui revint au-devant de son oncle, chez un tireur d'or, au cinquième étage d'une maison, dans une petite rue qui aboutit dans la rue Saint-Denis. La Marck donna avis de son arrivée et de son état à Mme de Saint-Chaumont, qui en avertit Madame. Il y avoit deux jours qu'il étoit entre les mains d'un apothicaire de réputation du quartier de Saint-Denis, qui fit venir un médecin de ses amis pour le voir, sans que l'on dît à l'un ni à l'autre que le malade fût évêque. Les remèdes qu'ils ordonnèrent apportèrent si peu de soulagement que l'on appela le curé de la paroisse, qui le confessa; cependant, comme sur les quatre heures du même jour il parut quelque adoucissement à l'extrémité de son mal, l'on remit au lendemain à lui donner le saint viatique.

Dans l'instant de ce premier soulagement, M. de Valence se fit jeter sur un petit lit de repos, sur lequel son valet de chambre couchoit ordinairement; et, tandis que l'on raccommodoit un peu son lit, il se fit apporter le portefeuille dans lequel étoient quelques papiers qu'il fit brûler devant lui, et remit les autres dans ce même portefeuille, qu'il plaça entre les deux matelas de ce lit de repos, ayant recommandé à La Marck qu'en cas de mort il eût soin de les remettre à Mme de

Saint-Chaumont. La nuit suivante il fut si mal que le curé qui l'avoit confessé la passa auprès de lui, mais il se porta mieux le lendemain ; de sorte que le curé s'en étant retourné pour se reposer, et La Marck et Fonton en étant allés faire autant, M. de Valence resté seul avec son valet de chambre, il ne fut pas peu surpris de voir entrer M. des Grais[1] avec cinq ou six archers. Des Grais étoit honnête homme, humain, qui ne faisoit que le mal dont ses ordres et son emploi ne pouvoient pas l'exempter. « Monsieur, lui dit-il, je vous arrête de la part du roi. Vous êtes un coquin de faux monnoyeur, que nous cherchons depuis longtemps. Levez-vous, et ne vous faites point faire de violence, car, si vous en faites, je vous ferai garrotter. — Moi! répliqua M. de Valence, moi faux monnoyeur? Vous vous méprenez : prenez bien garde à ce que vous allez faire! — N'êtes-vous pas arrivé un tel jour céans? reprit M. des Grais. N'avez-vous pas couché la veille dans un tel endroit? N'étiez-vous pas vêtu d'une telle sorte, et n'aviez-vous pas tant de gens avec vous? — Oui, Monsieur, répondit monsieur l'évêque de Valence, mais je ne suis point faux monnoyeur; et une marque de cela, c'est que j'ai dans ma cassette six mille pistoles. Je vais vous en remettre la clef, et, s'il y en a de fausses, je me

1. Célèbre exempt de police de ce temps-là.

soumets à tout ce qui vous plaira. » Pendant ce temps-là les archers s'étoient saisis de son valet de chambre. La peine extrême peut faire dans l'esprit d'un malade ce que l'émétique fait dans son corps; l'évêque de Valence fit un effort pour se lever, et remua le chevet de son lit, sous lequel il avoit mis sa croix d'évêque. « Voici, dit-il à M. des Grais, ce qui va décider qui je suis; mais faites-moi le plaisir de faire retirer ces messieurs, et je vous avouerai tout. » En effet, M. de Valence lui dit qui il étoit; qu'étant exilé, il avoit cru ne pas faire un crime de venir à Paris, pour des affaires qui ne regardoient ni le roi ni la justice; qu'il avoit eu le malheur de tomber dans l'extrémité du mal qui l'accabloit; qu'il falloit que l'on se fût mépris, si c'étoit un faux monnoyeur qu'il cherchoit; et qu'il le prioit de lui sauver l'honneur et la vie : l'honneur en ne faisant point éclater ce qu'il lui confioit à titre de confession, et la vie en lui laissant prendre ses remèdes en liberté. J'ai déjà dit que M. des Grais étoit honnête homme, et le caractère de la vérité se fait toujours sentir.

Ce que M. de Valence disoit étoit trop vrai pour qu'il en pût douter; mais son ordre portoit d'arrêter un homme fait d'une telle et telle manière, venu à une telle heure, un tel jour, et faux monnoyeur. Enfin, comme des Grais essayoit d'ajuster toutes ces circonstances avec ses ordres, l'apothi-

caire arriva, qui portoit un lavement. M. de Valence ne le vit pas plus tôt qu'avec une présence d'esprit surprenante : « Monsieur, dit-il en s'adressant à M. des Grais, je vous ai dit qui j'étois; le remède qui m'est ordonné me sauvera peut-être la vie, ne me permettez-vous pas de le prendre? » M. des Grais le lui permit, et fit relâcher son valet, que ses archers tenoient : de sorte qu'à l'aide de son valet et de son apothicaire, il se fit porter sur le petit lit de repos, et y reçut son lavement, ayant prié M. des Grais de tourner la tête, parce que, disoit-il, il n'est pas séant qu'un prêtre reçoive un remède devant tout le monde. M. des Grais se tenoit à la porte, le dos tourné, pour lui laisser la liberté de recevoir son remède, qu'il ne garda qu'un moment; et, dès qu'il vit que M. des Grais se rapprocha de son lit : « Je ne vous échapperai pas, Monsieur, lui cria-t-il; au nom de Dieu, tournez le dos, que je rende ce remède que je ne puis plus garder. » Il le rendit en effet moitié sur le lit et moitié dans un bassin, que son valet lui présenta diligemment; et, comme il se plaignoit, et qu'il vit que M. des Grais avoit effectivement le dos tourné pour éviter l'ordure de ce spectacle, il se tourmenta tant sur le lit qu'il attrapa son portefeuille, dont il jeta les papiers avec le reste de son lavement dans le bassin, qu'il

« bas à son valet d'aller vider dans l

privé de la maison. M. de Valence m'a dit que jusque-là il avoit cru qu'il ne reviendroit pas de sa maladie; mais que, dès qu'il sut ses papiers en sûreté, il sentit que sa santé reviendroit. En effet, son valet passa ce bassin auprès de M. des Grais, et au milieu de tous ses archers, dont chacun tournoit le dos et se bouchoit le nez, et revint aider à remettre son maître au lit, l'assurant tout bas qu'il s'étoit défait de ses papiers; après quoi il fallut recommencer à parlementer avec M. des Grais, qui ne pouvoit comprendre comment il avoit arrêté un évêque en croyant arrêter un faux monnoyeur. Le dénouement de tout ceci fut que M. de Valence écriroit au roi, et que, jusqu'à ce que M. des Grais eût réponse de M. de Louvois, auquel il adressa une lettre en lui rendant compte de tout ce qui s'étoit passé, il demeureroit avec lui sans le tourmenter, et que ses archers se tiendroient dans cette maison. La Marck et Fonton revinrent, qui confirmèrent encore à M. des Grais que celui qu'il avoit cru faux monnoyeur étoit l'évêque de Valence, et La Marck alla avertir Mme de Saint-Chaumont de cet étrange accident, et que les papiers étoient sauvés.

Je ne sais si M. de Louvois en vouloit à monsieur l'évêque de Valence, ni si ce fut Sa Majesté qui le voulut mortifier; mais, pour toute réponse, M. des Grais reçut un billet de M. de Louvois,

dans lequel il lui mandoit que l'homme qui se disoit monsieur l'évêque de Valence étoit un faux monnoyeur, et qu'il eût sans réplique à le traiter en conséquence et à le conduire au Châtelet, sans qu'une autre fois il lui arrivât de suspendre, au lieu d'exécuter sans raisonnement ce qui lui étoit commandé.

M. des Grais connut alors que la cour vouloit bien être trompée, et M. de Valence eut beau parler, représenter, crier, et se défendre sur l'état auquel il étoit; il fallut se lever, s'habiller, et se laisser conduire au Châtelet, où il fut écroué comme faux monnoyeur. Sa cassette fut saisie, il fut fouillé partout; et des Grais fit inventaire de tout ce qu'il trouva dans ses habits et dans ses cassettes.

Un évêque au Châtelet n'est pas une chose bien ordinaire; mais, quand on y est, les plus sages sont ceux qui rapprochent les moyens d'en sortir. M. de Valence écrivit à messieurs les agens du clergé, qui le vinrent trouver. Il les chargea d'une seconde lettre pour le roi, auquel ces messieurs rendirent compte que M. de Valence étoit au Châtelet. « Au Châtelet, dit le roi, cela est impossible, car il est dans son diocèse, ou en Limousin. » Messieurs les agens lui assurèrent qu'ils l'avoient vu, et lui rendirent sa lettre. Alors le roi fit à ces messieurs les agens une espèce d'excuse de cette méprise, et leur ordonna d'as-

surer le clergé, à la première occasion, qu'il avoit été surpris de savoir qu'un évêque exilé fût venu à Paris sans ordre; mais qu'il n'en avoit donné aucun pour arrêter celui-là, qu'on n'avoit point connu tel, et que son intention n'avoit jamais été de nuire aux libertés dudit clergé; de sorte que le lendemain on expédia une seconde lettre de cachet pour changer le lieu de l'exil de M. de Valence; et, pour réparer en quelque manière la honte de tout ce qui s'étoit passé, le roi ordonna à La Fond, gentilhomme ordinaire, de conduire cet évêque à l'Ile-en-Jourdain, honneur qui jusqu'alors n'avoit été accordé à aucun évêque, de donner un gentilhomme ordinaire pour l'accompagner. La cassette et l'argent furent remis à M. de Valence, qui partit en litière; sa santé avoit commencé à se rétablir depuis l'industrieuse conservation de ses papiers. Monsieur fit un grand bruit de cet événement, et Mme de Saint-Chaumont fut exilée.

Cependant tout ce qui se préparoit sourdement pour le voyage de Madame s'achevoit. Elle fut au désespoir de cet accident de M. de Valence, qu'elle ne vit point. Le roi fit, suivant son projet, un voyage en Flandre avec toute la cour. M. de Lauzun commandoit toute l'escorte du roi, composée de sa maison et de sa gendarmerie, et de ses mousquetaires; l'idée de la magnificence ne peut

pas aller plus loin que ce qu'on a vu dans ce voyage. Les troupes étoient superbement vêtues; la cour n'a jamais paru plus brillante. Le roi jetoit à pleines mains l'or, qu'il répandoit abondamment dans toutes les villes de ses nouvelles conquêtes, et ajoutoit, à la qualité de toutes ces choses qu'il donnoit, les charmes de la manière avec laquelle il parloit et agissoit. Le voyage finit par la visite des places de la mer, et Madame devoit s'embarquer au port le plus commode. Jamais secret n'a paru mieux gardé que celui qui devoit conduire Madame en Angleterre.

Quelques semaines avant le départ de Madame, le secret en fut révélé à Monsieur, lequel en parla au roi comme un homme instruit. Sa Majesté fit des reproches à Madame de n'avoir pu garder le secret. Madame assuroit, avec des sermens et des circonstances dont on ne pouvoit pas douter, qu'elle n'en avoit jamais rien révélé. Le roi est impénétrable, et savoit bien que qui que ce soit en France ne pouvoit être informé de ses desseins, hormis M. de Louvois, dont il n'avoit osé parler à Madame, et M. de Turenne. Quel moyen y avoit-il de soupçonner M. de Turenne? Cependant, si ce n'étoit ni le roi ni Madame, il falloit bien que ce fût l'un des deux qui en eût parlé. Le roi prit le seul bon parti qu'il y avoit pour approfondir cet embarras, et découvrit à Monsieur ce

qu'il ne pouvoit plus cacher : il lui dit, sans approfondir son grand projet sur la Hollande, que depuis quelque temps il avoit jeté les yeux sur Madame pour l'engager de passer en Angleterre, et cimenter, sur les instructions qu'il lui préparoit, une union des couronnes entre le roi d'Angleterre et lui pour l'agrandissement du commerce; qu'il avoit expressément défendu à Madame d'en parler à qui que ce soit. Enfin, le roi tourna Monsieur son frère de tant de manières qu'il découvrit que cet avis du voyage de Madame en Angleterre lui étoit venu par le chevalier de Lorraine. Mais par où le chevalier de Lorraine, qui n'étoit pas à la cour, en étoit-il informé? Le roi envoya chercher M. de Turenne. « Parlez-moi comme à votre confesseur, lui dit le roi; avez-vous dit à quelqu'un ce que je vous ai confié de mes desseins sur la Hollande et sur le voyage de Madame en Angleterre? » En vérité, si le cœur de ce grand homme fut jamais combattu entre la vérité et la honte d'avouer sa foiblesse, ce fut dans cette occasion; cependant la vérité l'emporta, et ce fut un des grands combats et des plus embarrassans où ce grand capitaine se soit trouvé. « Comment, Sire, répliqua M. de Turenne en bégayant, quelqu'un sait-il le secret de Votre Majesté? — Il n'est pas question de cela, reprit le roi pressamment : en avez-vous dit quelque chose? — Je

n'ai point parlé de vos desseins sur la Hollande certainement, répondit M. de Turenne; mais je vais tout dire à Votre Majesté. J'avois peur que Mme de Coatquen, qui vouloit faire le voyage de la cour, n'en fût pas, et, pour qu'elle prît ses mesures de bonne heure, je lui en dis quelque chose, et que Madame passeroit en Angleterre pour voir le roi son frère; mais je n'ai dit que cela, et j'en demande pardon à Votre Majesté, à qui je l'avoue. »

Le roi se prit à rire, et lui dit :

« Monsieur, vous aimez donc Mme de Coatquen — Non pas, Sire, tout à fait, reprit M. de Turenne; mais elle est fort de mes amies. — Oh bien dit le roi, ce qui est fait est fait, mais ne lui en dites pas davantage : car, si vous l'aimez, je suis fâché de vous dire qu'elle aime le chevalier de Lorraine, auquel elle redit tout, et le chevalier de Lorraine en rend compte à mon frère. »

Quelques jours après, Madame passa en Angleterre. Le temps qu'elle y resta fut autant de jours de triomphe. Cette charmante princesse enchantoit tous ceux sur lesquels elle vouloit laisser tomber ses yeux. Elle réussit auprès du roi son frère dans la meilleure partie des choses dont le roi l'avoit chargée, et repassa en France, où, peu de temps après son retour elle mourut à Saint-Cloud si subitement qu'il courut mille bruits différens

de sa mort, dont pas un peut-être n'a de fondement que le malheur de l'humanité.

A l'égard de M. de Valence, il resta quatorze ans exilé à l'Ile-en-Jourdain, et revint enfin dans son diocèse, d'où quelques années après son retour, ayant eu l'honneur de saluer le roi et de revoir Monsieur, qui le reçurent tous deux avec mille témoignages d'amitié, il fut transféré de l'évêché de Valence à l'archevêché d'Aix. C'est un homme d'une vivacité surprenante, d'une éloquence qui ne laisse pas la liberté de douter de ses paroles, bien qu'à la quantité qu'il en dit, il ne soit pas possible qu'elles soient toutes vraies. Il est d'une conversation charmante, d'une inquiétude qui fait plaisir à ceux qui ne font que l'observer, et qui n'ont point affaire à lui. Je me souviens que, dans une conversation où je me trouvai, en allant en Italie, entre le cardinal Le Camus et lui, le cardinal lui dit que le Pape lui avoit ordonné de mettre un peu de vin dans son eau, parce que l'eau pure lui gâtait l'estomac. « Monseigneur, reprit l'évêque de Valence, il devoit bien plutôt vous ordonner de mettre de l'eau dans votre vin » ; et sur ce que, dans la même conférence qui se tint à Vienne, M. de Grenoble lui dit d'un ton apostolique, sur quelque chose qui regardoit la conduite de leurs diocèses, qu'il n'étoit pas venu là pour le gâter : « Ni moi, Monseigneur, reprit M. de Va-

lence, pour vous canoniser. » Un jour qu'il vint à Grenoble voir Mme de La Baume, elle lui dit, en parlant d'elle-même, que, quand une femme approche de sa cinquantaine, elle ne doit songer qu'à la santé. « Dites, Madame, reprit M. de Valence, quand elle s'en éloigne. » C'est grand dommage que Montreuil, qu'il avoit auprès de lui [1], n'ait pas ramassé toutes les choses vives et singulières dont sa conversation ordinaire et toute sa vie ont été remplies. Pour moi, j'en ai dit tout ce que j'en ai pu apprendre par une longue et étroite familiarité. Je vais écrire à présent une suite d'aventures qui ne seront peut-être pas moins intéressantes. On y verra par quel enchaînement de circonstances bizarres le marquis d'Arquien, père de la reine de Pologne, n'a jamais pu parvenir à être duc.

1. Mathieu de Montreuil, auteur de quelques jolis madrigaux, était secrétaire de l'évêque de Valence.

LIVRE IX

DANS tout le cours de la fortune de Jean Sobieski, même avant qu'il fût grand maréchal de Pologne, il avoit entretenu de grandes liaisons avec la France, et il avoit eu part aux propositions d'élection que ce royaume avoit faites en faveur de M. de Longueville.

Le roi s'étoit engagé d'assister ce grand maréchal de tous les moyens possibles pour le faire roi lui-même, et de l'engager, supposé qu'il ne pût pas y parvenir, de donner ses suffrages et son parti à l'élection que la France protégeroit ; et que, supposé que la profession publique qu'il faisoit d'être à la tête du parti que la France soutenoit lui fît des affaires dans son pays qui l'obligeassent d'en sortir, n'ayant pu le faire roi lui-même, ou mettre la cou-

ronne sur la tête de celui que la France protégeroit; supposé, dis-je, que, par l'échouement de ces deux partis, il fût obligé de sortir de Pologne, après l'élection d'un autre, le roi de France lui avoit promis de lui donner non seulement des établissemens considérables en France, mais s'étoit obligé de le faire duc, s'il prenoit le parti de mener une vie tranquille, et de le faire maréchal de France, s'il vouloit continuer en France le métier de la guerre auquel il avoit si bien réussi dans les guerres de Pologne. De sorte qu'il étoit naturel qu'étant devenu roi, et la reine sa femme souhaitant passionnément l'élévation de son père en France, Sa Majesté polonoise tournât du côté du marquis d'Arquien, son beau-père, l'élévation dont il n'avoit plus besoin depuis qu'il étoit monté sur le trône.

Ce prince en écrivit au roi, qui lui répondit gracieusement qu'il seroit très aise de trouver l'occasion de lui marquer, dans le père de la reine, la considération qu'il avoit toujours eue pour lui; que très volontiers il feroit le marquis d'Arquien duc, mais que pour cela il falloit préalablement qu'il se mît en état de recevoir cette grâce par l'acquisition d'une terre qui pût soutenir le titre de duché, le marquis n'en ayant présentement aucun dans sa maison qui pût convenir à cette dignité. Le marquis de Béthune partit pour être ambassadeur auprès du roi son beau-frère; il avoit eu cor

noissance de cette promesse, supposé que le grand maréchal eût été obligé de se retirer en France; et, sans prendre connoissance des vues que le roi de Pologne avoit pour le marquis d'Arquien, il songeoit à rapprocher les moyens de tourner en sa faveur toutes les dispositions que l'on avoit eues de faire cette grâce, comme je viens de dire, au roi de Pologne.

M. de Seignelay étoit intime ami du marquis de Béthune : c'étoit à lui et à M. de Colbert qu'il avoit fait part de ce projet, et ils avoient promis d'en ménager les conjonctures. La réponse que le roi avoit faite au roi de Pologne sur le marquis d'Arquien étoit inconnue au marquis de Béthune, et connue de M. de Colbert. Le roi même eût eu plus d'inclination d'élever le dernier que le marquis d'Arquien, qui étoit domestique de Monsieur. De plus, cette terre pour donner un titre en faveur du dernier ne s'achetoit point. Je ne sais si, pour favoriser les intérêts du marquis de Béthune, M. de Colbert lui-même ne traversoit point cet objet; et le roi enfin, fixé à ne pas faire deux ducs à la sollicitation du roi de Pologne, étoit résolu de faire celui des deux que Sa Majesté polonoise lui demanderoit; jusque-là le roi de Pologne ignoroit totalement les desseins du marquis de Béthune, son beau-frère, et songeoit véritablement à faire acheter une terre au père de la reine.

Il arriva en ce temps-là à Varsovie un carme françois, qui fit demander au roi la permission de lui parler en particulier. Après quelque difficulté pour obtenir son audience, qu'il eut enfin, ayant fait dire qu'il s'agissoit d'une affaire particulière dont il importoit infiniment à Sa Majesté polonoise d'être informée, ce Père remit au roi une lettre dont le sens portoit : que celui qui avoit l'honneur d'écrire à Sa Majesté, n'ayant pas celui d'être connu d'elle, se trouvoit obligé, aux dépens de la réputation de sa mère, de faire souvenir Sa Majesté qu'étant en France, au sortir de l'Académie, il avoit eu commerce avec une belle femme, qui, parce qu'elle étoit mariée, avoit fait paroître comme de son mari un fils qu'elle avoit eu l'honneur d'avoir de Sa Majesté; que ce fils avoit eu, des biens de ce prétendu père, la seule fortune d'acheter la charge de secrétaire des commandemens de la reine de France; que, puisque la fortune et le mérite du roi avoient mis le père sur le trône, celui qui avoit l'honneur de se trouver et de s'avouer son fils avoit lieu d'espérer quelque élévation; qu'au surplus il avoit l'avantage d'être protégé et considéré de la reine, à laquelle il avoit fait confidence non seulement de ce qu'il étoit, mais de la prière qu'il faisoit à Sa Majesté polonoise; et qu'en le reconnoissant pour son fils, la reine seroit contente de contribuer de son côté à la prière

qu'il lui faisoit de demander au roi de le faire duc et pair.

Cette lettre étoit signée *Brisacier,* secrétaire des commandemens de la reine Marie-Thérèse, et portoit que le carme auroit l'honneur d'entretenir Sa Majesté de quelques circonstances auxquelles il supplioit le roi d'avoir attention. Et tout de suite le carme lui remit deux lettres, l'une de la reine, dans les termes du monde les plus forts pour obliger Sa Majesté polonoise de demander au roi, son mari, la grâce de faire Brisacier duc ; et l'autre étoit une lettre de change de cent mille écus payable à Dantzig, aux ordres du roi de Pologne. Tout cela étoit accompagné d'un très beau portrait de la reine de France, dont le cadre étoit orné de quantité de diamans; et ce portrait, que le carme lui remit, étoit au moins de vingt ou vingt-cinq mille écus.

Le roi, surpris d'une aventure si nouvelle, ne se souvient ni de Mme Brisacier, ni d'avoir cru avoir un fils ; mais comme, dans le temps de ses premiers voyages en France, il avoit eu commerce avec plusieurs femmes de moyenne vertu, il étoit possible que tout ce que contenoit la lettre signée *Brisacier* fût vrai. Le roi commença par se saisir du portrait, envoya à Dantzig savoir si la lettre de change, dont il prit copie, étoit de l'argent comptant, et, lorsqu'il eut appris qu'effectivement rien

n'étoit meilleur que ladite lettre de change, ce prince fit réflexion qu'au bout du compte cent mille écus étoient toujours aussi bons à prendre que le portrait, qu'il avoit mis à part ; que la lettre de la reine de France étoit une chose effective, qui ne lui laissoit quasi pas douter que Brisacier ne pût être son fils; et il remit au carme une lettre pour le roi, qui contenoit partie de ce que portoit celle de Brisacier, et le supplioit d'avoir égard qu'ayant un fils en France qu'il vouloit reconnoître, il conjuroit Sa Majesté de vouloir l'honorer de ses grâces, et de vouloir bien, à sa prière, le faire duc. Moyennant cette lettre, Sa Majesté polonoise eut l'industrie de tirer la lettre de change. Ce prince aimoit l'argent, et ne perdit point de temps à envoyer à Dantzig prendre les cent mille écus qu'elle portoit.

La surprise du roi ne fut pas médiocre quand il reçut la lettre du roi de Pologne. Brisacier n'étoit ni de figure, ni n'avoit jamais été regardé que comme un sujet très médiocre, que l'on trouvoit même très honoré de l'emploi de secrétaire des commandemens de la reine, qu'il exerçoit. Le roi, qui savoit les prétentions de Béthune et celles que le roi de Pologne lui avoit temoignées pour son beau-père, ne laissoit pas de trouver assez singulier que de la même part on lui demandât trois grâces considerables de la même nature.

Sa Majesté tint le cas secret, vécut avec Brisacier comme de coutume, et écrivit au marquis de Béthune de découvrir si effectivement le roi de Pologne étoit persuadé que Brisacier fût son fils.

Le marquis prit le temps que le roi étoit de bonne humeur à la chasse. « Oserai-je, Sire, lui dit-il, demander à Votre Majesté ce que c'est qu'un nommé Brisacier qui fait courre le bruit en France qu'il a l'honneur d'être votre fils; et que Votre Majesté, prête à le reconnoître, a demandé au roi mon maître d'élever à la plus grande dignité de son royaume? — Le diable m'emporte, dit le roi, si je sais ce que c'est que M. ni Mme Brisacier. Je n'étois pas chaste quand j'étois en France, y ayant de bonnes et de mauvaises fortunes. » Et tout de suite le roi lui conta ce que contenoit la lettre de Brisacier, les éclaircissemens qu'il lui donnoit sur sa naissance, la circonstance de la lettre de change de cent mille écus, et celle du portrait de la reine enrichi de diamans; et que ce qui l'avoit le plus déterminé à croire que ledit Brisacier étoit véritablement son fils, c'étoit une lettre de la reine de France qui lui assuroit qu'elle le protégeoit, et paroissoit avoir une extrême considération pour lui.

Le marquis de Béthune lui dit tout ce qu'il savoit des talens et de la figure du sieur Brisacier, bien capable d'avoir fait une imposture qu'il étoit

nécessaire d'approfondir. Au retour de la chasse, le roi lui remit l'original de la lettre de la reine de France, en lui disant : « Voyez, Monsieur, si je puis moins faire pour un homme qui se dit mon fils, et qui m'est recommandé aussi fortement par une princesse de la piété, de la vertu et du rang de la reine! »

Le marquis de Béthune envoya l'original de cette lettre au roi, qui passa chez la reine, et lui dit : « Voyez, Madame, ce que c'est que cette lettre. » La reine reconnut son seing, et dit : « C'est mon écriture! » Et, à mesure qu'elle la lisoit, sa surprise augmentoit, et continua de dire qu'elle n'avoit jamais pensé à une telle impertinence; qu'elle ne savoit ce que c'étoit, et qu'il falloit que Brisacier fût devenu fol; qu'apparemment le fripon lui avoit fait signer cela en lui présentant des lettres de complimens, que l'on signe d'ordinaire sans les voir, parce que ce ne sont que des lettres d'usage dont le style est toujours le même, et qui ne signifient rien. « Oh bien! Madame, dit le roi, prenez garde dorénavant à ce qu'on vous fait signer. J'exige de vous que vous ne direz rien du tout de cette aventure à ce fol de Brisacier. » Peu de jours après le roi le fit arrêter et l'envoya à la Bastille; on prit tous ses papiers, et on l'interrogea.

Ce petit extravagant avoua qu'il avoit imaginé

toute cette belle histoire. Il conta comme quoi il avoit engagé un carme de sa connoissance à porter la lettre qu'il avoit fait signer à la reine sans qu'elle sût ce que c'étoit; il n'oublia pas la circonstance du portrait, et de la lettre de change de cent mille écus. Le roi envoya les interrogations et les dépositions du tout à Sa Majesté polonoise, qui connut si bien la fausseté de l'engagement où l'on avoit voulu le mettre qu'il fit des excuses au roi de sa crédulité.

Quand Brisacier eut fait quelque pénitence à la Bastille, on le mit en liberté comme un fol, avec ordre de sortir de France. Son premier soin fut de courir après la lettre de change de cent mille écus, que le roi de Pologne avoit touchée; il se rendit à Varsovie pour essayer d'en rapporter quelque chose. Le roi le reçut comme un fripon et comme un imposteur. Cependant ses créanciers firent tant de justes représentations à Sa Majesté polonoise qu'il promit d'en payer quelques-uns.

Les princes ont toujours de la peine à rendre ce qu'ils ont touché. On donna cinq ou six cents pistoles à ce malheureux, qui passa en Moscovie, où il mourut, dans le dessein d'aller aux Indes chercher la fortune qu'il n'avoit pu faire en Europe; et le roi peu à peu, et dans tous les plus mauvais et les plus reculés effets qu'il put avoir de temps en temps, et dans l'espace de quatre ans, ren-

dit aux créanciers la somme qu'il avoit touchée.

Le ridicule d'avoir demandé les plus grandes dignités du royaume pour un imposteur ralentit dans le roi et la reine l'empressement de demander la même grâce pour le père de la reine, qui s'étoit rendu en Pologne. L'affaire de Strick [1], la dissipation des troupes qui devoient passer au service de Tékély, et les brouilleries qui obligèrent de rappeler le marquis de Béthune, lui firent absolument perdre les vues dont il avoit fait confidence au marquis de Seignelay. Les cours de France et de Pologne ne vécurent plus dans les mêmes liaisons d'intérêt, et la reine ne put avoir dans tous ces contretemps la satisfaction, qu'elle avoit désirée, de voir son père duc. Quelque temps après, l'on décora sa personne du cordon bleu, et on lui procura de la part du royaume de Pologne un chapeau de cardinal, avec lequel il est mort dans une extrême vieillesse, à Rome, auprès de la reine sa fille, qui s'y retira après la mort du roi son mari, et après avoir perdu l'espérance de mettre aucun des princes ses fils sur le trône de Pologne.

1. Il est question de la levée de troupes que le marquis de Béthune faisait dans la starostie de Strick, aux frais de la France, pour secourir les mécontents de Hongrie. L'abbé de Choisy donne des détails fort curieux sur ce point d'histoire dans un Mémoire publié dans le Recueil A. B. C. en 1745. On le trouvera ici dans le onzième livre. (*Note de l'édition Michaud.*)

J'ai cru ce trait d'histoire assez important pour en conserver la mémoire à la postérité; mais me voici enfin à ce que j'ai promis dès le commencement de ces Mémoires, à la vie du cardinal de Bouillon.

LIVRE X

Le petit voyage que je viens de faire à La Ferté-Vidame, où M. le cardinal de Bouillon a demeuré quelque temps en s'en retournant à Cluny, m'a fait venir la pensée d'écrire des mémoires sur sa vie; elle est pleine d'événemens si grands et si singuliers qu'ils méritent de passer à la postérité.

Cinq conclaves où le cardinal de Bouillon a fait voir sa capacité, deux exils assez longs qu'il a soutenus avec fermeté, les évêchés de Liège et de Strasbourg qu'il n'a manqués que par les intrigues de ses ennemis, le cardinalat, la charge de grand aumônier de France, l'abbaye de Cluny, dont il a eu la principale obligation à son habileté dans les affaires du monde, les disgrâces de sa fortune et ses faveurs, me fourniront une belle matière, pourvu que je sois instruit de toutes ces particularités; et

je me vante que personne sur la terre ne l'est mieux que moi. Je suis ami du cardinal depuis son enfance; je l'ai suivi dans plusieurs de ses voyages; j'ai été son conclaviste à l'exaltation du pape Innocent XI; j'ai fait plusieurs campagnes du roi dans son carrosse, et dans tous les temps il a eu peu de choses cachées pour moi. Feu M. de Turenne étoit le meilleur ami de ma mère, jusque-là qu'étant devenue vieille, elle lui disoit : « Comment se peut-il faire qu'ayant passé notre vie ensemble, vous jeune, moi jolie, vous ne m'ayez jamais dit pis que mon nom? » Ainsi le cardinal et moi avons été accoutumés dès l'enfance à nous connoître, et, si je l'ose dire, à nous aimer. J'ai déjà dit qu'il commença à faire parler de lui par une querelle qu'il eut au collège avec l'abbé d'Harcourt, et qu'il soutint vigoureusement. Le lendemain, ma mère me demanda si j'avois été lui offrir mon bréviaire; je lui dis que non, et que l'abbé d'Harcourt étoit de mes amis. « Comment! me dit-elle, le neveu de M. de Turenne! courez vite, ou sortez de chez moi. » C'étoit une maîtresse femme, qui faisoit ma fortune. J'y allai; et depuis ce jour-là j'ai toujours été attaché à lui; et jamais, ce qui est assez rare dans une amitié de plus de cinquante années, il n'y a eu le moindre froid entre nous. Je vais donc écrire des Mémoires que je commencerai dès sa plus tendre enfance, et je me garderai

bien de lui en parler. Je m'instruirai à fond dans nos conversations des choses que je ne sais pas assez exactement ; il aime assez à parler de ce qui le regarde, quand il parle à un ami particulier, et cela est fort naturel ; et, d'ailleurs, je me veux réserver le droit de le blâmer quand il sera blâmable. Tous les hommes font des fautes ; mais la plupart n'aiment pas qu'on les avertisse, et surtout les grands seigneurs, qui sont accoutumés aux louanges. Je l'aime tendrement, mais j'aime encore mieux la vérité, et tout mon attachement ne me fera jamais rien dire à son avantage qui ne soit vrai : aussi je ne cacherai rien de ce qui peut le justifier sur les prétendus crimes qu'on lui a imputés ; et, sans manquer au respect que je dois à ceux que Dieu a mis sur nos têtes, je dirai simplement les choses comme elles se sont passées. Je dirai, de plus, que je n'ai pas été élevé dans une bouteille ; ma mère, quoique femme d'un homme de robe, avoit tous les jours toute la cour chez elle. Nous logions dans une belle maison à la porte du Louvre ; d'ailleurs, j'étois le dernier de mes frères, et, comme ma mère m'a eu dans un âge assez avancé, je la faisois paroître encore jeune, ce qui faisoit sans doute qu'elle m'aimoit plus que mes frères. Elle envoya l'aîné conseiller à Toulouse, où nous avions beaucoup de parens. Le second, qu'on appeloit Balleroy, alloit à la guerre,

où M. de Turenne, le héros du siècle, le faisoit valoir en toutes occasions; et moi, j'étois avec elle. Tous les matins j'écrivois au chevet de son lit toutes les lettres qu'elle écrivoit aux plus grandes princesses de l'Europe, avec qui elle avoit commerce, et principalement à la princesse Marie, reine de Pologne, son amie particulière, et toutes ses lettres parloient d'affaires souvent très importantes; de sorte que j'ai été initié de bonne heure aux intrigues de la cour. Tout cela m'étoit fort avantageux, et devoit me former l'esprit; mais, d'un autre côté, ma mère avoit tant de foiblesse pour moi qu'elle étoit continuellement à m'ajuster. Elle m'avoit eu à quarante ans passés, et, comme elle vouloit absolument encore être belle, un enfant de huit à neuf ans, qu'elle menoit partout, la faisoit paroître encore jeune. On m'habilloit en fille toutes les fois que le petit Monsieur [1] venoit au logis, et il y venoit au moins deux ou trois fois la semaine. J'avois les oreilles percées, des diamans, des mouches, et toutes les autres petites afféteries auxquelles on s'accoutume fort aisément, et dont on se défait fort difficilement. Monsieur, qui aimoit tout cela, me faisoit toujours cent amitiés. Dès qu'il arrivoit, suivi des nièces du cardinal

1. Le duc d'Anjou, depuis duc d'Orléans, Monsieur, frère de Louis XIV.

Mazarin et de quelques filles de la reine, on le mettoit à sa toilette, on le coiffoit; il avoit un corps pour lui conserver sa taille; le corps étoit en broderie. On lui ôtoit son justaucorps pour lui mettre des manteaux de femme et des jupes; et tout cela se faisoit, dit-on, par l'ordre du cardinal, qui vouloit le rendre efféminé, de peur qu'il ne fît de la peine au roi, comme Gaston avoit fait à Louis XIII. Mais la nature a été la plus forte en lui. Quand il a fallu se battre, il s'est montré du sang de France, et a gagné des batailles. Je l'ai vu pendant des campagnes entières quinze jours à cheval, en suivant les ordres du roi, exposant toute sa beauté à un soleil qui ne l'épargnoit pas. Quand Monsieur étoit habillé et paré, on jouoit à la petite prime (c'étoit le jeu à la mode), et sur les sept heures on apportoit la collation; mais il ne paroissoit point de valets. J'allois à la porte de la chambre querir les plats, et les mettois sur des guéridons autour de la table; je donnois à boire, dont j'étois assez payé par quelques baisers au front dont ces dames m'honoroient. Mme de Brancas y amenoit souvent sa fille, qui a été depuis la princesse d'Harcourt. Elle m'aidoit à faire ce petit ménage; mais, quoiqu'elle fût fort belle, les filles de la reine m'aimoient mieux qu'elle, sans doute parce que, malgré les cornettes et les jupes, elles sentoient en moi quelque chose de masculin. J'ou-

ıois à dire que Mme de Brancas et ma mère en-
›yoient jouer leurs enfans à cul nu sur un petit
:gré dérobé, persuadées que cela les feroit ga-
ıer. J'ai cru devoir rapporter ici toutes les baga-
lles, afin de fonder la créance de ceux qui liront
:s Mémoires, en leur apprenant que j'ai passé
a vie avec des gens qui ont pu m'instruire de
›ut.

J'ajouterai que dans la suite je me suis trouvé
ans la familiarité de tous les ministres, à l'excep-
ion de M. de Louvois, qui me haïssoit fort, à
ause qu'il me croyoit attaché au cardinal de
ouillon. Je n'ai pourtant pas eu grand commerce
vec M. Colbert; je n'aimois pas à aller chez lui,
l sembloit qu'il fût toujours fâché; mais je voyois
ouvent M. Le Tellier, encore plus souvent M. de
ionne, à cause de ses enfans qui m'aimoient fort,
:t M. de Pomponne, qui avoit grande obligation à
ıa mère. Elle avoit un an durant montré au roi
le belles lettres qu'il lui écrivoit de Suède, et cela
ı'avoit pas peu contribué à le faire ministre. Il est
rai que ces belles lettres il étoit trois mois à les
aire, et, quand il fut en place, on s'aperçut bien-
ôt que c'étoit un homme d'un génie assez court.
le voyois aussi M. de Croissy, qui avoit plus de
apacité qu'on n'a cru dans le monde. Son air
rossier, pour ne pas dire brutal, lui a fait tort.
Personne n'écrivoit mieux, et toutes ses dépêches,

qu'il dictoit lui-même sans le secours de ses co
mis, étoient admirables. Bergeret, son prem
commis, se donnoit là-dessus une vanité ridicu
il alloit tous les jours écrire sous son maître
lettres qu'il lui dictoit, et n'étoit que simple scri
quoiqu'il eût deux mille écus d'appointemens
n'y changeoit pas une parole, et cependant, lc
qu'on parloit des belles dépêches de M.
Croissy et qu'on le flattoit d'y avoir quelque pa
il se donnoit un air modeste, qui laissoit enten
ce qui n'étoit pas, sans pourtant qu'on pût l'ac
ser de s'en être vanté grossièrement. J'ai m
même été trompé comme les autres jusqu'au j
qu'à la honte de notre siècle, l'Académie franço
le préféra à M. Ménage. Alors il me consulta
une harangue que M. d'Haucourt, son ami,
avoit faite, et je connus son incapacité par
manières innocentes et niaises dont il reçut r
corrections, dont il n'entendoit pas la moi
M. de Pontchartrain, devenu chancelier, étoit a
plus que pas un de mes amis. Nous avons étu
ensemble; et son père, président des Comptes,
gna parmi mes parens quand on me fit émancip
Après tout ce verbiage, dont je me serois pe
être bien passé, je viens à mon dessein.

Emmanuel-Théodose de La Tour d'Auverg
cardinal de Bouillon, naquit dans le château
Turenne, le 24 août 1643, quoique dans to

'Italie il passe pour être né à Rome en 1644, lans le temps que le feu duc de Bouillon, son père, 'y rendit pour être généralissime des troupes du pape Urbain VIII. Sa femme, Éléonore de Berzue, princesse dont la piété solide égaloit le courage, la beauté et la naissance, le suivit avec quelques-uns de ses enfans, et peut-être que le cardinal de Bouillon ne s'est pas opposé à cette créance commune, dans la pensée qu'étant cru né Romain, on l'en aimeroit mieux dans Rome en le croyant compatriote. Sa maison est regardée comme une des plus illustres de l'Europe[1]. Justel et Baluze en ont fait la généalogie, et la font descendre des ducs d'Aquitaine, comtes d'Auvergne; et, quoique Le Bouchet, fameux généalogiste, ait paru en plusieurs occasions peu favorable à M. de Bouillon, il ne laisse pas d'avouer qu'ils descendent en ligne directe de Géraud de La Tour, qui vivoit en 937, qu'il dit bien être de la maison d'Auvergne, mais non pas descendre d'Asfred, comte d'Auvergne et duc d'Aquitaine, dont Justel les a fait

1. Les prétentions généalogiques de la maison de Bouillon eurent aussi une grande part à la disgrâce du cardinal. On voit même, par les documents que nous avons imprimés dans notre notice sur Turenne (t. III de cette série de la collection, p. 327), que Louis XIV donna des ordres secrets pour faire enlever les titres de cette maison, cachés à Rome par ordre du cardinal, afin d'examiner d'autorité la validité de leurs prétentions. (*Note de l'édition Michaud.*)

descendre le premier, mais de Bernard, vicomte d'Auvergne, qui vivoit vers l'an 900. Une si grande ancienneté jointe à quinze alliances avec la maison royale mettent la maison de Bouillon au-dessus de beaucoup d'autres qu'on s'efforce tant de faire valoir.

Quelque temps après la naissance d'Emmanuel-Théodose, on le destina à être chevalier de Malte, malgré la répugnance de la duchesse de Bouillon, sa mère, qui trouvoit fort dangereux pour le salut un état de vie qui engage à des vœux religieux, dont l'observation est si difficile par le commerce du grand monde et par la vie militaire. Il porta le nom de chevalier jusqu'à ce qu'il embrassât l'état ecclésiastique. Au commencement de l'année 1644, le duc et la duchesse de Bouillon, sous prétexte d'un pèlerinage au Puy, partirent de Turenne et passèrent en Italie; ils remirent ce petit chevalier entre les mains de Mme de Duras, sa tante, que le duc aimoit plus tendrement que ses autres sœurs : ce qui a bien paru dans la suite, MM. de Duras ayant plus profité de l'amitié et de la protection de M. de Turenne, qui pensoit sur leur sujet comme son frère, que tous ses autres neveux, fils de ses sœurs. Mme de Duras garda chez elle le petit chevalier de Bouillon jusqu'en 1647, que le duc de Bouillon, étant revenu à la cour après la paix d'Italie, sollicita le dédomma-

gement qu'on lui avoit promis pour la souveraineté de Sedan.

Les livres sont pleins du traité que M. de Cinq-Mars, grand écuyer de France, fit avec le roi d'Espagne pour chasser le cardinal de Richelieu. J'ai été bercé de toutes les particularités de cette affaire; ma mère étoit de tous les secrets de la cour. La princesse Marie de Gonzague, qui a été depuis reine de Pologne, et son amie intime, lui avoit promis de faire mon père garde des sceaux, après qu'elle auroit épousé M. le Grand, qui devoit être connétable. Elle étoit confidente de leurs amours; mais mon père, alors intendant de Languedoc, ne savoit rien de tout cela : il eut ordre d'aller chez M. le Grand, qui avoit été arrêté, et de saisir tous ses papiers, même ceux qui étoient dans ses poches. Il le trouva dans sa chambre à Montpellier, se promenant à grands pas devant un grand feu, où il avoit jeté beaucoup de papiers. « Monsieur de Choisy, lui dit-il en le voyant, vous seriez bien fâché de trouver tout ce que je viens de brûler. » Enfin tout fut découvert.

M. le duc d'Orléans, oncle du roi, avoit signé le traité d'Espagne, et l'on prétendoit même, sur de grandes apparences, que le roi, qui n'aimoit plus le cardinal de Richelieu, qui le craignoit, avoit tout approuvé. Ce prince, dont on a dit avec raison qu'il étoit grand dans les petites choses et

petit dans les grandes, avoit eu envie de temps en temps de se défaire de ce cardinal, et n'avoir jamais eu la force de le faire. M. le Grand eut le col coupé; M. de Thou l'eut aussi, quoiqu'il n'eût point signé ce traité, mais parce qu'en ayant eu la connoissance, il n'en avoit rien dit. M. le duc d'Orléans en fut quitte pour aller à Blois, et M. de Bouillon, qui commandoit l'armée du roi en Italie, fut arrêté et conduit à Lyon, au château de Pierre-Encise. Il nioit fort d'être entré dans le traité, et il ne se trouva point de preuves contre lui; mais comme Fontrailles, agent de M. de Cinq-Mars, l'avoit nommé parmi ceux qui n'aimoient pas le cardinal de Richelieu, et que Monsieur lui avoit fait promettre de lui donner retraite dans Sedan, en cas que le roi vînt à mourir, on le menaça de lui faire un mauvais parti s'il ne faisoit rendre au roi la ville de Sedan, dont on lui donneroit un dédommagement considérable. Le cardinal Mazarin, qui commençoit à entrer dans les affaires sous les ordres du cardinal de Richelieu, ménagea l'accommodement. Sedan fut livré, au grand regret d'Élisabeth de Nassau, mère du duc de Bouillon, qui vouloit plutôt souffrir les dernières extrémités et hasarder la vie de son fils. Le duc de Bouillon fut mis en liberté et relégué à Turenne, où il demeura jusqu'à la mort du roi Louis XIII. Il fut alors persuadé que le cardinal

Mazarin, tout-puissant sur l'esprit de la reine régente, lui feroit rendre justice sur le dédommagement qu'il lui avoit promis de la part du cardinal de Richelieu. Il revint à la cour avec de grandes espérances. Il y fut assez mal reçu. On le regarda comme un homme qu'on ne craignoit plus depuis qu'il n'avoit plus Sedan, et sa présence devint bientôt importune. Il s'en aperçut et s'en alla à Turenne, où il négocia pendant l'hiver le généralat des troupes du Pape. Il passa en Italie, et, y étant demeuré jusqu'en 1647, il ne fut point en état de solliciter son dédommagement. Il revint à la cour, où il fut traité d'abord assez bien, et ensuite si mal qu'il se vit obligé à suivre l'exemple de M. le prince de Conti, qui s'étoit déclaré pour la ville de Paris contre le roi; le duc de Longueville se déclara aussi. On mena les enfans de M. le duc de Bouillon à l'Hôtel de ville, pour y servir d'otages de la fidélité de leur père. Mme de Longueville, sœur des princes de Condé et de Conti, fut aussi conduite à l'Hôtel de ville, pour y servir d'otage. Elle y accoucha du comte de Saint-Paul, qui fut tenu sur les fonts de baptême par le prévôt des marchands et échevins de la ville de Paris, et par Mme de Bouillon, qui le nommèrent Charles-Paris. C'est lui qui fut tué au passage du Rhin en 1672, dans le temps qu'il alloit tâcher de se faire roi de Pologne.

Pendant que M. de Bouillon étoit déclaré l'un des généraux de la ville de Paris, M. de Turenne, qui commandoit l'armée du roi en Allemagne, la faisoit confédérer contre la cour; mais peu après, par les intrigues de M. le Prince, qui avoit conservé beaucoup de crédit sur ces troupes qu'il avoit commandées longtemps, M. de Turenne s'en vit abandonné, et fut obligé de se retirer en Hollande.

La guerre de Paris ne dura pas longtemps, la ville se soumit au roi; il y eut une amnistie générale, et le duc de Bouillon et le vicomte de Turenne y furent nommés expressément; mais cette paix ne fut pas longue. Le cardinal Mazarin, fatigué de la manière impérieuse dont il étoit traité par M. le Prince, qui vouloit faire donner à ses créatures toutes les charges et tous les gouvernemens, persuada à la reine mère et régente (qu'il gouvernoit absolument) de faire arrêter les princes (car M. le Prince, le prince de Conti et le duc de Longueville étoient unis inséparablement par le sang et par l'intérêt). Il s'assura en secret, avant que de l'entreprendre, du parti des frondeurs, et il gagna le coadjuteur de Paris, depuis le cardinal de Retz, et le duc de Beaufort, et fit conduire les princes au château de Vincennes, dans le temps qu'ils s'y attendoient le moins. Ils avoient reçu plusieurs avis secrets dont ils s'étoient moqués,

quoiqu'ils prissent la précaution de n'aller jamais tous trois ensemble au Louvre. M. de Longueville étoit alors à une petite maison à Chaillot, où il prenoit des eaux. Quand toutes les mesures furent prises, la reine mère écrivit le soir à M. de Longueville que, s'il vouloit la venir trouver le lendemain, elle lui donneroit contentement sur le gouvernement du Pont-de-l'Arche, qu'il demandoit depuis longtemps; qu'elle étoit incommodée, et ne tiendroit pas conseil ce jour-là. Il n'y manqua pas, et fut bien étonné quand il vit les deux princes déjà arrivés. Le cardinal Mazarin entra aussitôt, et leur dit que la reine achevoit quelques dépêches. Un moment après, entra le vieux Guitaut, capitaine de ses gardes, qui les arrêta de la part du roi, et les pria de passer par un petit escalier dérobé. M. le Prince, en voyant cet escalier fort obscur et plein de gardes du corps la carabine haute, lui dit : « Guitaut, ceci a bien l'air des États de Blois. — Non, non, Monseigneur, lui dit-il, je ne m'en mêlerois pas. » Ils descendirent, et furent mis entre les mains du comte de Miossens, capitaine-lieutenant des chevau-légers, qui en devint maréchal d'Albret; il les mena à Vincennes, et, dans le chemin le carrosse s'étant rompu, M. le Prince, pendant qu'on le raccommodoit, dit tout bas à Miossens : « Voici une belle occasion pour un cadet de Gascogne. » Miossens

ne fut point ébranlé, et mena ses prisonniers à Vincennes.

Dès que les princes eurent été arrêtés, le duc de Bouillon et M. de Turenne se déclarèrent hautement pour leur liberté. Le duc s'en alla à Montrond prendre Mme la Princesse, et la conduisit à Bordeaux avec trois ou quatre mille hommes de la vicomté de Turenne. M. de Turenne, de son côté, s'en alla à Stenay; la reine mère envoya aussitôt le sieur de Carnavalet, lieutenant des gardes du corps, arrêter la duchesse de Bouillon, qui logeoit dans la vieille rue du Temple, et qui étoit prête d'accoucher. Dès que ses Suisses virent venir les gardes du corps, ils fermèrent la porte, et la vinrent avertir. Elle n'eut que le temps de dire à un valet de chambre de faire sauver ses enfans. Elle avoit alors quatre garçons; le petit chevalier de Bouillon, dont j'écris la vie, étoit le troisième. Le valet fit mettre promptement les chevaux au carrosse pendant qu'on ouvroit les portes aux gardes du corps, qui se postèrent sur l'escalier, mais il passa hardiment au milieu d'eux avec les quatre enfans, en leur disant : « Allez-vous-en, Messieurs; nos petits princes ont bien d'autres affaires qu'à jouer, les voilà prisonniers », faisant accroire aux gardes que c'étoient des enfans du quartier qui étoient venus pour jouer avec eux. Les gardes les laissèrent passer; il monta

en carrosse avec eux, et les mena chez le maréchal de Guébriant, ami de la maison. Le marquis du Bec, son frère, étoit le meilleur ami de M. de Bouillon. Ils n'y demeurèrent que quelques jours, et la maréchale, pour les mieux cacher, les fit habiller tous quatre en filles, et les mena dans une petite maison qu'elle loua auprès de Bellechasse, quartier où il n'y avoit alors que des jardins. Ils y demeurèrent près de deux mois, et y pensèrent être découverts par l'imprudence de ceux qui les servoient. Ils leur laissèrent faire dans le jardin un petit fort, que les uns attaquoient et que les autres défendoient avec grand bruit. Ces enfans n'étoient pas nés pour vivre en filles. Une jardinière du voisinage les vit par-dessus la muraille, et dit à ses voisines : « Il y a là dedans de plaisantes petites filles qui font les gens d'armes. » Le marquis du Bec, qui les venoit voir fort souvent, en fut averti, et résolut de les changer de lieu. Cependant la duchesse de Bouillon, qui étoit accouchée et en bonne santé, songea à se sauver pour aller trouver son mari à Bordeaux. Mlle de Bouillon, sa belle-sœur, et sa fille aînée, qui a été depuis duchesse d'Elbeuf, jouoient toute la journée avec Carnavalet. La duchesse les quittoit souvent pour aller écrire, disoit-elle, ou prier Dieu. Elle se cachoit les soirs dans quelque coin de la maison pour mettre en peine Carnavalet, qui

la trouvoit toujours; et enfin elle l'y accoutuma si bien que, quand il ne la trouvoit pas d'abord, il ne s'en étonnoit pas. Un soir qu'elle avoit bien pris ses mesures, elle sortit par le soupirail de la cave avec sa fille aînée, pendant que Carnavalet jouoit au reversis. Un gentilhomme de M. de Bouillon l'attendoit dans la rue, et la conduisit chez une de ses amies, à qui il fit accroire que c'étoit une riche veuve qu'il venoit d'enlever. Elle passa le lendemain dans la maison d'un frère de Bartet, qui a été depuis secrétaire du cabinet, et qui est mort en 1707, à Neuville, auprès de Lyon, chez le maréchal de Villeroi, âgé de plus de cent ans. Elle se préparoit à partir en poste, déguisée en homme, pour se rendre à Bordeaux, lorsque sa fille eut la petite vérole. Elle ne put pas se résoudre à la quitter en cet état-là, et cependant la cour, qui faisoit faire de grandes perquisitions, fut avertie du lieu de sa retraite. On vint l'arrêter pour la seconde fois pour la mener à la Bastille, dont elle n'est sortie qu'à la paix. Carnavalet y fut mis aussi pour le punir de sa négligence. On accusa Bartet d'avoir averti le cardinal Mazarin du lieu où étoit Mme de Bouillon, et ce soupçon fut bien fortifié lorsqu'on le vit peu de temps après secrétaire du cabinet. Cependant le marquis du Bec, qui s'étoit chargé de faire sauver les enfans de M. de Bouillon, les avoit fait partir tous quatre, toujours

habillés en filles, et voulut les conduire lui-même jusqu'au delà de la Loire, où ils n'avoient plus rien à craindre. Il les mena heureusement jusque auprès de Blois, où le petit chevalier de Bouillon tomba malade si dangereusement que le marquis du Bec le confia à Mme de Fléchine, sa parente, qui avoit une assez belle maison près de Blois, la priant de le faire passer pour une de ses nièces. Cela n'étoit pas difficile, la beauté de son visage et la délicatesse de ses traits le pouvant fort aisément faire croire du beau sexe. Mme de Fléchine envoya chercher le sieur Bellay, fameux médecin de Blois (qui est mort premier médecin de feu Mademoiselle), et fut obligée de lui dire le secret; il le garda même à M. le duc d'Orléans, qui étoit retiré à Blois, et ne lui déclara la vérité qu'après que la paix fut faite. Le petit chevalier de Bouillon, étant guéri, demeura chez Mme de Fléchine toujours habillé en fille, sans que personne se doutât de la vérité de son sexe; mais la reine régente et le cardinal Mazarin ayant résolu d'aller assiéger Bordeaux où Mme la Princesse s'étoit retirée sous la conduite du duc de Bouillon, et la cour étant venue à Blois, Mme de Fléchine eut si grande peur qu'on ne trouvât chez elle un fils de M. de Bouillon, et qu'on ne le conduisît au siège pour le mettre à la bouche d'un canon, et obliger peut-être son père à rendre la ville, qu'elle prit une

résolution qui paroîtroit fabuleuse, si l'on ne savoit pas qu'elle est véritable. Il y avoit dans le parc de sa maison, quoiqu'il ne fût pas fort grand, un petit bois très épais où elle avoit remarqué un gros buisson fait en forme de voûte, où l'on ne pouvoit entrer qu'en se trainant à terre sous des ronces et des épines. Ce fut dans cette niche qu'elle fit entrer le petit chevalier de Bouillon, après lui avoir fait quitter ses habits de fille, et l'avoir habillé en garçon, d'une étoffe fort simple, afin qu'on le remarquât moins. Elle fit entrer avec lui son valet de chambre nommé Desfargues, qui ne l'avoit pas quitté; elle leur donna du pain, du vin et de l'eau, un pâté, un oreiller et un parasol de toile cirée pour les garantir de la pluie. Desfargues en sortoit le soir pour aller faire la ronde dans le parc, et observer s'il ne venoit personne pour enlever son maître. La bonne dame craignoit son ombre, persuadée que la cour ne songeoit qu'à cette affaire-là. Elle soupçonna deux capucins d'être espions du cardinal Mazarin, parce que l'un d'eux avoit dans sa manche un mouchoir de toile fine avec des glands, ce qui étoit fort à la mode en ce temps-là, mais ne s'accordoit pas avec la simplicité religieuse. Un soir que le valet de chambre étoit sorti du buisson pour aller recevoir les petites provisions que Mme de Fléchine lui apportoit elle-même, il fit un orage furieux ac-

compagné de pluie et de tonnerre; le petit chevalier, qui n'avoit que sept ans, et qui étoit seul dans son buisson, fut fort désolé en voyant un ver luisant, animal qu'il ne connoissoit point; il crut que c'étoit le tonnerre : il cria à son valet de chambre, qu'il aimoit fort, et qui vouloit rentrer dans le buisson, de prendre garde à lui. Desfargues prit aussitôt à la main le ver luisant, et rassura le petit chevalier, qui lui dit qu'un pareil tonnerre ne le feroit plus trembler. Un autre jour ils trouvèrent leur pâté tout plein de fourmis; ils ne laissèrent pas d'en manger, faute d'autre chose. Ils passèrent huit ou dix jours dans ce buisson, jusqu'à ce que, la cour étant partie de Blois, Mme de Fléchine les fit cacher dans une grange, et ensuite dans une petite tour qui étoit au bout de son parc, où ils étoient enfermés toute la journée, s'occupant à faire de petits paniers d'osier; elle leur donna aussi la *Vie des Saints,* et quelquefois la *Gazette,* que le petit chevalier dévoroit, parce qu'il y apprenoit quelquefois des nouvelles de M. de Bouillon. Il fut un jour bien fâché de voir que la populace de Bordeaux s'étoit voulu révolter contre Mme la Princesse, et que les ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld avoient bien eu de la peine à l'apaiser.

Ils s'étoient servis pour cela d'un fils de M. de Bouillon qui n'avoit que douze ans; on l'appeloit

alors le prince de Raucourt, et il s'est appelé depuis le chevalier de Bouillon, parce que celui dont j'écris la vie, en embrassant l'état ecclésiastique, prit le nom de duc d'Albret. On mit un buffle au petit prince de Raucourt, une cuirasse et un casque en tête, et, monté sur un petit bidet, il alla dans toutes les rues de Bordeaux haranguer le peuple. Son esprit passoit son âge, il est mort à l'âge de vingt-trois ans; et, selon les apparences, il eût égalé, s'il eût vécu, les plus grands hommes de sa maison.

Dans le temps que le duc de Bouillon s'en alla à Bordeaux, il écrivit à M. de Turenne que le cardinal de Mazarin avoit manqué à toutes les paroles qu'il lui avoit données; que l'on ne le regardoit à la cour que comme un misérable solliciteur de procès, et que, s'ils ne trouvoient l'un et l'autre le moyen de se faire rendre justice en se faisant craindre, ils pouvoient compter leur maison abattue et ruinée. C'est ce qui obligea M. de Turenne à se remettre à l'armée d'Espagne, et à la faire entrer en France. Il y avoit joint quelques régimens d'infanterie et de cavalerie sur lesquels il avoit un pouvoir absolu; il avoit hésité quelques momens à prendre le parti de M. le Prince, dont il n'avoit point sujet d'être content, ce qu'il lui avoit signifié en parlant à sa personne huit jours avant qu'il fût arrêté; mais, comme leur liaison

étoit publique, et que le sujet de leur brouillerie étoit fort secret, il crut qu'il y alloit de son honneur de sacrifier en cette occasion son ressentiment particulier, et se déclara hautement pour lui. Il s'avança en Picardie et perdit la bataille de Rethel contre le maréchal du Plessis-Praslin. Le duc de Bouillon, de son côté, fut plus heureux à Bordeaux : il soutint quelque temps la guerre par son courage et par une action bien hardie. Il apprit que les généraux de l'armée du roi avoient fait pendre quelques officiers de ses troupes ; il crut devoir user de représailles, et, dans le milieu de Bordeaux, il fit pendre, sans autre forme de justice, un officier des troupes du roi qui étoit prisonnier sur sa parole [1]. Cela fit un bon effet, et l'on se fit quartier de part et d'autre.

Peu de temps après, les princes furent mis en liberté, et la paix fut faite. Le duc de Bouillon et le vicomte de Turenne y furent compris expressément. Le duc, après avoir rendu Bordeaux, salua le roi, et se retira en Périgord, à son château de Lanquais.

Cependant Mme de Bouillon sortit de la Bastille, et avec la permission de la reine prit le chemin de Périgord pour y aller trouver son mari.

1. Le baron de Canole. Voir les *Mémoires* de Montglat. (*Note de l'édition Michaud.*)

Elle étoit accompagnée de Mlle de Bouillon, sa belle-sœur, et de sa fille aînée, qui a été depuis duchesse d'Elbeuf. Elle s'arrêta à Tours, et envoya un valet de chambre nommé François, en qui elle avoit une grande confiance, à Mme de Fléchine, pour lui rendre mille grâces, et la prier de lui remettre entre les mains le chevalier de Bouillon. Mme de Fléchine, qui ne connoissoit point l'écriture de Mme de Bouillon, et encore moins le valet de chambre, lui répondit qu'elle ne savoit ce qu'on vouloit dire, et lui dit de se reposer et de manger. Elle alla cependant à la petite tour dire à ses deux prisonniers ce qui se passoit, et les fit monter au haut de la tour afin qu'ils pussent voir dans le jardin le nommé François, et le reconnoître. Cela fut bien exécuté; ils le reconnurent, descendirent, l'embrassèrent comme leur libérateur et partirent avec lui, pour aller à Tours, sur des chevaux de paysans. Monsieur le cardinal m'a conté toutes ces petites particularités, dont il se souvenoit avec plaisir au bout de cinquante-six ans. Il m'a fait la description de la ville de Tours et de l'abbaye de Marmoutier, quoiqu'il n'y ait pas été depuis; et il croyoit être encore sur un certain grand pont où il trouva Mme de Bouillon, qui répandit bien des larmes en l'embrassant. Il ne reconnut point sa sœur, tant elle étoit changée de la petite vérole. Ils arrivèrent heureusement à Poitiers, et il se

souvenoit que pendant le voyage Mme de Bouillon, qui étoit bonne catholique, et Mlle de Bouillon, qui étoit bonne huguenote, avoient souvent des disputes assez aigres sur la religion, vivant en toute autre chose dans une parfaite union. Elles avoient l'une et l'autre beaucoup d'esprit et de mérite; le corps étoit bien différent. L'une étoit belle et bien faite, et l'autre étoit laide et bossue.

Après quelque temps, M. et Mme de Bouillon revinrent à la cour, et furent fort bien reçus. Le cardinal Mazarin, pour leur marquer une parfaite réconciliation, les vint voir; et, en faisant des caresses à leurs enfans, il dit au petit chevalier, qui n'avoit que sept ans et demi, et qui étoit beau comme un ange : « Et vous aussi, ne voulez-vous pas être de mes amis? — Non, reprit brusquement le petit garçon, vous avez trompé mon papa. » Ce qui déconcerta fort la compagnie, à ce qu'a dit depuis le vieux duc de Charost, qui étoit présent, et qui en fut bien aise. Charost n'aimoit pas le cardinal Mazarin; il avoit été au cardinal de Richelieu, qu'il ne nommoit jamais sans l'appeler *mon bon maître*.

Après avoir conduit le duc d'Albret à l'âge de vingt-quatre ans, et l'avoir fait passer par tous les degrés d'esprit, de vertu, de science et de capacité, pour parvenir à l'estime générale, que personne ne lui refusoit, il est temps d'expliquer

la manière dont il se fit cardinal : car on peut dire, et je m'en vais le prouver, que, si la naissance et la considération de M. de Turenne commencèrent l'ouvrage, il ne fut achevé que par une prudence infinie, une pénétration sans bornes et une fermeté à toute épreuve. M. de Péréfixe, archevêque de Paris, avoit lié une amitié très étroite avec le duc d'Albret depuis qu'il avoit présidé à son acte de tentative en 1664, et qu'il avoit voulu être le grand maître de ses études pendant sa licence. La fréquentation augmentoit chaque jour la tendresse; et le bon archevêque ne lui cachoit point que la chose du monde qu'il souhaitoit le plus étoit de le voir son coadjuteur, persuadé que l'Église de Paris seroit heureuse d'être conduite par un si digne pasteur. Le duc d'Albret, qui demeuroit dans le cloître Notre-Dame, cultivoit une amitié qu'il pouvoit si bien rendre utile, et alloit souvent les soirs à l'archevêché, par la petite porte, y passer les après-soupers. M. de Péréfixe étoit le meilleur homme du monde, violent, aisé à mettre en colère, mais qui revenoit un moment après; il avoit aussi bien de l'amitié pour moi, et me fit l'honneur de présider à mon acte de tentative, que je dédiai au roi. Il me souvient que la veille il me vint voir au Luxembourg, et me fit ses trois argumens; après quoi il me dit : « Monsieur l'abbé, vous savez que l'abbé Le Tellier, qui est en licence,

fait tout ce qu'il peut pour démonter tous les répondans; ses docteurs lui font de bons argumens, et son plaisir est d'obliger le président à prendre la parole. Je veux vous faire le plaisir de ne point ouvrir la bouche; défendez-vous comme vous pourrez. » Il le fit comme il me l'avoit dit. L'abbé Le Tellier eut beau crier et demander justice au président, je criois aussi haut que lui; et, soit que j'eusse raison ou non, les docteurs frappèrent sur les écoutes et lui imposèrent silence. Le duc d'Albret, étant si bien avec M. de Péréfixe, apprenoit avec peine que quelquefois M. de Turenne blâmoit la conduite de l'archevêque à l'égard des filles de Port-Royal. M. de Turenne étoit encore huguenot, et les huguenots, qui nient aussi bien que les jansénistes le mérite des bonnes œuvres, favorisoient en tout les jansénistes, à cause de la conformité de leurs sentimens sur la grâce. Le duc d'Albret supplia M. de Turenne d'avoir un peu plus d'attention pour un archevêque qui lui témoignoit tant d'amitié, et qui avoit tant de considération pour sa maison, dont il avoit souvent fait tant d'éloges dans les discours publics : ce qu'il lui promit de faire, et ce qu'il fit effectivement.

Les choses en étoient là, et paroissoient vouloir demeurer quelque temps au même état, lorsque l'abbé Le Tellier obtint du roi la coadjutorerie de Langres. Cet évêché, l'une des six pairies ecclé-

siastiques de France, étoit possédé par l'abbé de La Rivière, qui, en qualité de favori de M. Gaston, oncle du roi, avoit fait une si grande figure pendant la Régence; mais l'abbé Le Tellier avoit de bien plus grands desseins, il songeoit à l'archevêché de Reims. Un nommé Saint-Laurent, commis de Mainnevillette, receveur général du clergé, alla à Reims avec un feuillant qui avoit un grand pouvoir sur le cardinal Antoine, pour tâcher d'obtenir la coadjutorerie. Ils lui persuadèrent que, si l'abbé Le Tellier étoit son coadjuteur, il mettroit bientôt son chapitre à la raison par le crédit du ministre, et l'obligèrent à demander cette grâce, que le roi lui accorda. Le duc d'Albret en fut averti, et l'alla dire à M. de Turenne, qui prit feu, et résolut d'en aller sur-le-champ avertir le roi, et rompre par là la négociation; mais le duc d'Albret s'y opposa. « Si l'abbé Le Tellier, lui dit-il, est coadjuteur de Reims, il faut demander pour moi la coadjutorerie de Paris, et, en cas de refus, la nomination au cardinalat. Le roi sera si honteux d'avoir fait l'abbé Le Tellier coadjuteur de Reims qu'il n'osera vous refuser. » Le roi étoit bien disposé en faveur du duc d'Albret; ma mère, que Sa Majesté honoroit de quelque confiance, lui avoit dit plusieurs fois que le duc d'Albret avoit tout le mérite du monde, et qu'il étoit du bois dont on fait les cardinaux. Elle m'a conté

qu'étant un jour dans la chambre du roi, en attendant l'audience particulière qu'il lui donnoit deux ou trois fois la semaine dans son cabinet, le duc d'Albret y étoit entré, et l'avoit entretenue pendant une demi-heure. Elle s'étoit fait donner ces audiences en disant au roi avec hardiesse, pour ne pas dire effronterie : « Sire, si vous voulez devenir honnête homme, il faut que vous m'entreteniez souvent. » Le roi la fit appeler, et eut la bonté de lui dire qu'il étoit fâché de l'avoir fait tant attendre. « Sire, lui dit-elle, je ne me suis point ennuyée; j'étois avec ce petit duc d'Albret, qui a plus d'esprit que moi : ce sont de ces gens-là, quand ils ont la naissance et le mérite, que Votre Majesté doit élever aux premiers postes. Vous devriez lui donner votre nomination au cardinalat; que pouvez-vous mieux faire? » Elle prit là-dessus occasion de passer en revue tous ceux qui pouvoient alors prétendre au cardinalat, et leur donna à chacun un petit coup de patte, sans en exempter l'évêque de Laon, son bon ami (depuis *cardinal d'Estrées*), mais qui ne l'étoit pas tant que le duc d'Albret. « Mais, reprit le roi, il est bien jeune. — Il est vrai, mais il est bien sage; et d'ailleurs, quand vous le nommeriez aujourd'hui, il ne seroit peut-être pas cardinal dans dix ans. » Ce discours, jeté à l'aventure, germa dans la suite; et le cardinal de Bouillon m'a dit plusieurs fois

qu'elle avoit la première rompu la glace sur son cardinalat; aussi, dès qu'il eut la nomination, il vint tout courant lui en dire la nouvelle, et sur sa table il m'écrivit un billet charmant pour me le faire savoir. J'étois allé en Bourgogne à mon abbaye de Saint-Seine; et, lorsque j'ai reçu son billet, je dînois à Dijon avec M. Bouchu, intendant de la province. J'eus bientôt pris mon parti, et demandé à l'intendant s'il vouloit mander quelque chose à Paris, et qu'au sortir de table j'allois prendre la poste; je le fis et volai. J'embrassai le nouveau cardinal, et deux jours après je retournai à Saint-Seine faire mes affaires. Mais, pour revenir au duc d'Albret, M. de Turenne approuva son raisonnement, et lui dit : « Effectivement, vous avez plus d'esprit que moi; il n'y a qu'à laisser faire la coadjutorerie de Reims et en profiter par contre-coup en obtenant celle de Paris, ou la nomination au cardinalat. » En effet, quatre jours après l'abbé Le Tellier fut déclaré coadjuteur de Reims, et Saint-Laurent, pour sa récompense, fut receveur général du clergé. Le duc d'Albret alla aussitôt trouver l'archevêque de Paris, et lui dit : « Je ne viens point ici, Monsieur, vous presser sur une chose que vous m'avez témoigné tant de fois souhaiter avec passion; c'est seulement pour vous dire que la conjoncture est favorable, le roi vient de faire l'abbé Le Tellier coadjuteur de Reims; il

ne vous refusera pas si vous me demandez présentement pour votre coadjuteur, et que M. de Turenne joigne ses prières aux vôtres. Mais, Monsieur, ne me répondez point présentement; demain j'aurai l'honneur de vous voir. » L'archevêque l'embrassa avant que de lui répondre, et lui dit qu'il falloit voir avec M. de Turenne comment il s'y faudroit prendre pour faire réussir une chose qu'il souhaitoit passionnément. Le lendemain M. de Turenne, que le duc d'Albret avoit fait avertir, vint dîner chez lui, et y trouva M. Boucherat, conseiller d'État, mort depuis chancelier de France. Il avoit été tuteur de MM. de Bouillon conjointement avec M. le premier président de Lamoignon et le président de Mesmes. Il étoit ami particulier de M. de Turenne. Le duc d'Albret l'avoit prié d'y venir pour fortifier en cette occasion la foiblesse naturelle de M. de Turenne, que sa modestie et son désintéressement empêchoient souvent de parler au roi en faveur de sa maison. Aussitôt après-dîner, M. de Turenne alla voir l'archevêque, et, l'ayant trouvé dans les mêmes sentimens, il partit sur-le-champ pour Saint-Germain, et dès le soir il demanda au roi la coadjutorerie de Paris pour son neveu, assurant le roi que l'archevêque devoit lui faire la même prière, et en lui avouant qu'il avoit eu quelques vues sur l'archevêché de Reims. Le roi, qui se souvenoit encore

de la guerre de Paris, où le coadjuteur cardinal de Retz lui avoit fait tant de peine, lui refusa tout net la coadjutorerie. « Le duc d'Albret, lui dit-il, est trop jeune pour le charger du soin de tant d'âmes. » Mais il le refusa avec les termes du monde les plus obligeans, l'assurant qu'il lui accorderoit toute autre chose. Alors M. de Turenne, suivant qu'il en étoit convenu avec le duc d'Albret, lui demanda pour lui la nomination du cardinalat, ce que Sa Majesté lui accorda avec plaisir, lui recommandant seulement de ne le dire à personne du monde qu'à son neveu. Cette nomination paroissoit alors fort éloignée, le pape Clément IX, qui n'étoit pape que depuis un an, n'ayant pas encore songé de faire la promotion de ses créatures, qui devoit précéder celle des couronnes. M. de Turenne envoya dans la nuit au duc d'Albret un courrier, et lui manda ce qui s'étoit passé, conseillant à M. de Paris de différer son voyage à Saint-Germain de quelques jours. M. le duc d'Albret envoya sur-le-champ l'abbé Le Sauvage, son précepteur, mort depuis évêque de Lavaur, dire à l'archevêque que le roi avoit refusé la coadjutorerie, et que M. de Turenne lui conseilloit de ne pas aller sitôt à Saint-Germain. Il lui dit en même temps que, malgré le respect que le duc d'Albret avoit pour les ordres de M. de Turenne, il lui conseilloit d'y aller dès le grand

matin, afin d'être à la première entrée, privilège qu'il avoit conservé comme ayant été précepteur de Sa Majesté, et de pouvoir lui dire qu'il venoit lui rendre compte de la proposition que M. de Turenne lui avoit faite la veille, proposition qu'il avoit acceptée de tout son cœur, persuadé qu'il n'y avoit point dans l'Église un meilleur sujet que le duc d'Albret. C'étoit la manière dont l'archevêque s'expliquoit ordinairement. L'abbé Le Sauvage ne lui dit pas un mot de la nomination au cardinalat, soit qu'il la sût ou qu'il ne la sût pas, ce que je n'ai jamais su moi-même. L'archevêque parut fort affligé, et dès la pointe du jour il alla au lever du roi, qui ne tâta point de ses raisons. Il lui dit assez durement qu'il ne devoit pas consentir à sa coadjutorerie sans lui en parler, lui reprochant par là qu'il l'avoit exposé à refuser quelque chose à M. de Turenne; et peut-être dans son cœur pensa-t-il qu'il l'avoit forcé à lui accorder la nomination au cardinalat. M. Le Tellier ne put pas cacher ce secret au coadjuteur de Reims, qui quelques jours après, en retournant à Paris tête à tête avec le duc d'Albret, lui dit malicieusement en descendant la montagne de Chantecoq : « Voilà des tours (c'étoient les tours de Notre-Dame) qui vous siéroient bien, et que je vous souhaite de tout mon cœur. — Je ne vole pas si haut, lui répondit le duc d'Albret, qui affecta un air contrit et hu-

milié, quoique intérieurement il se sentît bien dédommagé par la nomination au cardinalat; et dans la suite des années, l'archevêque de Reims ayant avoué au cardinal de Bouillon qu'il lui avoit parlé des tours de Notre-Dame pour lui faire dépit, parce que son père lui venoit de confier que le roi les avoit refusées à M. de Turenne, le cardinal lui dit : « Je n'étois pas si abattu que vous le croyez. Le roi m'avoit accordé sa nomination au cardinalat; nous nous moquions alors l'un de l'autre, et nous avions tous deux raison. »

Il est bon de remarquer ici que Madame (c'étoit alors la princesse d'Angleterre), à la première nouvelle de la coadjutorerie de Reims, dit au roi qu'un coup de cette importance marquoit assez que ses ministres le gouvernoient. Ce discours, qu'elle fit au roi avant que M. de Turenne lui parlât de la coadjutorerie de Paris, disposa peut-être l'esprit du roi, qui vit bien que Madame avoit raison, à faire quelque chose en faveur du duc d'Albret, et à lui accorder au moins la nomination au cardinalat, puisque la politique lui défendoit absolument de consentir qu'un homme si jeune et de sa naissance fût coadjuteur de Paris. Les Le Tellier crurent que M. de Turenne, pour se faciliter la coadjutorerie de Paris, avoit poussé Madame, qui étoit fort son amie, à tenir ce discours au roi; mais cela n'étoit pas vrai. M. de Turenne alloit ronde

ment, et son mérite lui faisoit croire qu'il n'avoit pas besoin d'autre sollicitation. On a su que c'étoit le marquis de Bellefonds qui avoit prié Madame de parler ainsi, afin que le roi lui fît des grâces sans consulter ses ministres, qu'il affectoit de mépriser, pour faire croire au roi qu'il ne s'attachoit qu'à sa personne. En effet, peu après le roi le fit maréchal de France avec Créqui et Humières, pour montrer au public que les ministres ne le gouvernoient pas. Ils furent très mortifiés de voir le roi s'adonner à faire des coups d'autorité sans leur en dire une seule parole; mais surtout ils furent fâchés de la nomination du duc d'Albret au cardinalat, quand ils l'apprirent cinq mois après. Le Tellier et Louvois n'étoient pas des amis de M. de Turenne depuis que la Sorbonne avoit fait une si grande différence entre le duc d'Albret et l'abbé Le Tellier, accordant à l'un toutes sortes de distinctions, et refusant à l'autre les choses les plus communes, tant l'un étoit aimé et estimé, et l'autre haï et peu estimé. Le Tellier se souvint aussi d'un bon mot qui échappa à M. de Turenne pendant le procès de M. Fouquet. Quelqu'un blâmoit devant lui l'emportement de Colbert contre Fouquet et louoit la modération de M. Le Tellier. « Effectivement, dit M. de Turenne, je crois que M. Colbert a plus d'envie qu'il soit pendu, et que M. Le Tellier a plus de peur qu'il ne le soit pas. »

Et de plus M. de Turenne avoit sollicité pour M. Fouquet deux amis intimes qu'il avoit parmi ses juges, savoir : M. d'Ormesson, rapporteur, et M. de Catinat, conseiller de la grand'chambre, qui opinèrent tous deux en sa faveur. Le sieur de Lionne fut assez aise de la nomination du duc d'Albret. Il avoit fait avec lui une amitié particulière, et n'aspiroit point à gouverner le roi, content de faire sa charge avec honneur, de tirer de la cour de gros appointemens qu'il employoit souvent en des dépenses inutiles, et de s'abandonner sans mesure à toutes sortes de plaisirs. Cinq mois après le roi déclara publiquement qu'il avoit donné au duc d'Albret sa nomination au cardinalat. Lionne lui en expédia le brevet, et la lettre du roi, dont voici la copie.

TRÈS SAINT PÈRE,

Entre tous les sujets de notre royaume, de profession ecclésiastique, qui nous ont semblé être plus dignes, par leurs grandes qualités, que nous leur procurions l'honneur d'entrer dans le Sacré Collège des cardinaux, nous avons plus particulièrement considéré notre très cher et bien aimé cousin Emmanuel-Théodose de La Tour d'Auvergne, duc d'Albret, lequel, dans sa plus tendre jeunesse, fuyant dès lors toutes les autres occupations agréables à cet âge-là

que sa naissance de prince ne pouvoit que trop lui inspirer, a si bien marché depuis par sa propre inclination et son seul mouvement dans le chemin le plus pénible comme le plus glorieux, qu'il a continuellement donné des preuves d'une piété solide et exemplaire, et s'est d'ailleurs si laborieusement et avec tant de succès appliqué aux études de toutes les sciences les plus élevées, qu'après les acclamations publiques données en plusieurs actes célèbres à la profondeur de son érudition et de sa doctrine, il a mérité à vingt-quatre ans le doctorat de la Faculté de Paris, avec des éloges qui ont été au delà de toute expression. Ces considérations, sans mélange d'aucune autre, nous ont fait juger, TRÈS SAINT PÈRE, *que l'avancement de notredit cousin dans les dignités de l'Église les plus hautes sous la suprême seroit en plusieurs rencontres d'un très grand avantage au bien de la religion; c'est pourquoi nous requérons et supplions très instamment* VOTRE SAINTETÉ *de vouloir, à notre nomination et présentation, honorer de la dignité de cardinal notredit cousin le duc d'Albret, dans la première promotion qu'elle fera, selon l'usage, pour gratifier les couronnes. Les grandes et recommandables qualités qui se rencontrent en la personne de notredit cousin, jointes à l'ardente inclination que nous voyons en lui de les employer pour les intérêts de l'Église, nous donnent une pleine assurance que* VOTRE SAINTETÉ *aura une entière satisfaction de ce*

choix que nous faisons, et que nous nous promettons qu'elle voudra bien consommer le plus promptement qu'elle pourra par un nouvel effet de sa bonté paternelle, dont nous nous tiendrons très sensiblement obligé à votre béatitude, laquelle cependant nous prions Dieu, TRÈS SAINT PÈRE, *de vouloir conserver longues années au bon régime de notre mère Sainte Église.*

Écrit à Paris le dix-huit novembre mil six cent soixante-huit.

Votre dévot fils.

Signé : *Le roi de France et de Navarre*[1],

LOUIS.

Et plus bas : LIONNE.

On peut juger, par le style de cette lettre, que M. de Lionne étoit ami du duc d'Albret, qui avoit présidé l'année d'auparavant à l'acte de tentative de l'abbé de Lionne, ce qui avoit fait une grande liaison entre eux, M. de Lionne l'ayant préféré à tous les évêques et archevêques de France, qui se fussent fait honneur de présider à l'acte de son fils; mais il faut avouer que, si l'abbé Le Tellier en

1. Il est sans exemple connu que Louis XIV ait fait précéder sa signature des titres de « Roi de France et de Navarre ». (*Note de l'édition Michaud.*)

enant la coadjutorerie de Reims avoit, en quel-
e sorte sans y penser, procuré la nomination au
dinalat, il fut encore la principale cause qui la
ıdit publique. Ce coadjuteur fut sacré en Sor-
nne par le cardinal Antoine, en présence de la
ne et de toute la cour, qui oublia ce jour-là que
roi étoit à Saint-Germain, où il n'y eut personne
toute la journée. Le duc d'Albret se trouva par
ilice au sacre dans la foule des docteurs, afin
'on fît la comparaison de lui et de l'abbé Le
llier. Les nouvelles manuscrites ne manquèrent
de marquer la différence de mérite de l'un et
l'autre, la modestie et la capacité de l'un oppo-
s à l'orgueil et à la pétulance de l'autre. L'abbé
Tellier étoit entouré de trois ou quatre doc-
rs qui lui souffloient continuellement de la
ence. Il avoit assez bonne mémoire, et n'appli-
oit pas mal ce qu'on lui avoit recordé; mais
and, plein de lui-même, gros d'argent, bouffi
rgueil et ne croyant plus avoir besoin de con-
l, il s'est trouvé à la tête du clergé, il a vu les
oiles en plein midi, il a perdu terre, et a été
ligé de remettre le gouvernail à une tête qui,
oique très médiocre, s'est trouvée meilleure que
sienne. Son sacre fut donc d'un grand éclat.
uelque bonne âme prit soin de faire tomber les
ouvelles manuscrites entre les mains de M. de
urenne, sur lequel elles firent leur effet. Il courut

à Saint-Germain, et supplia le roi de déclarer publiquement la nomination de son neveu au cardinalat. Sa Majesté lui dit qu'elle le feroit avec plaisir; mais qu'il songeât qu'il ne s'étoit converti que depuis huit ou dix jours, et que les huguenots ne manqueroient jamais de dire que c'étoit la récompense de sa conversion. « Je suis trop bien connu, Sire, reprit M. de Turenne, pour craindre de pareils discours, et mon neveu sans moi pouvoit fort bien espérer cette grâce de Votre Majesté. Je me suis converti dans un temps non suspect. — Il est vrai, reprit le roi, que, si vous l'aviez voulu faire en 1660, vous pouviez espérer autre chose qu'un chapeau rouge. » Ce fut le matin avant que les ministres fussent assemblés pour le conseil que le roi fit appeler M. de Lionne dans son cabinet pour lui ordonner d'expédier la lettre au Pape pour la nomination du duc d'Albret au cardinalat. Lionne, au sortir du cabinet, vit M. Le Tellier, et sachant bien qu'il l'alloit mettre au désespoir, lui dit tout bas : « Devinez qui a la nomination du roi au cardinalat? » Le Tellier lui ayant nommé cinq ou six personnes l'une après l'autre : « Non, non, dit Lionne, c'est le duc d'Albret. » Il pâlit, et Lionne pensa lui offrir son flacon d'eau de la reine de Hongrie.

Je crois que voici le lieu de parler de la conversion de M. de Turenne. Elle a fait tant de bruit

dans le monde, les catholiques en ont été si aises et les protestans si fâchés, qu'il faut apprendre aux uns et aux autres la vérité d'un fait dont on a parlé si diversement. Jurieu et quelques autres ministres ont osé dire qu'il avoit changé de religion par politique; mais, en le disant, ils se sont exposés à la risée de tout le monde, qui a su qu'à la paix des Pyrénées le cardinal Mazarin, ne sachant quelle récompense procurer à M. de Turenne pour les grands services qu'il avoit rendus à l'État, lui offrit l'épée de connétable, pourvu qu'il se fît catholique. L'accommodement de M. le Prince n'étoit pas encore fait, et le cardinal n'eût peut-être pas été fâché de le mortifier encore; mais M. de Turenne, en fait de religion, ne se conduisoit pas par des vues humaines; et, se voyant attaqué d'une manière si forte, il se roidit contre la grâce qui vouloit l'éclairer, et demeura encore plusieurs années dans l'incertitude; il avoit toute sa vie aimé à parler de religion, dans l'espérance de trouver la véritable en la cherchant. Il me souvient à ce propos d'avoir ouï dire au cardinal de Bouillon qu'un jour M. de Turenne s'étant trouvé dans son cabinet avec M. de Beringhem et Van-Beuning, ambassadeur de Hollande, après avoir beaucoup parlé de religion, Van-Beuning avoua que, s'il étoit bien persuadé qu'il n'y eût qu'une religion de bonne, il choisiroit la catholique;

mais qu'il croyoit qu'on pouvoit aller au Ciel par différens chemins. « Si je croyois comme vous, lui dit M. de Turenne, je serois bientôt catholique; ne faut-il pas toujours aller au plus sûr? » Il sentoit assez souvent qu'il manquoit quelque chose à la doctrine qu'on lui avoit enseignée dans son enfance. Ses premiers préjugés contre la religion catholique s'étoient évanouis par la conversation de quelques évêques de ses amis : M. de Choiseul, évêque de Tournai, et M. Vialart, évêque de Châlons, l'avoient embarrassé; l'abbé Bossuet, depuis évêque de Condom, et enfin de Meaux, l'avoit peut-être ébranlé par quelques-uns de ses sermons, ou dans une conversation qu'il eut avec lui chez Mme de Longueville devant sa conversion; le duc d'Albret, son neveu, nouveau docteur, et frais sur ces matières, lui en avoit parlé cent fois. Enfin le moment arriva, et, sans le dire à personne, sans sonner la trompette, sans ostentation, et seulement pour le salut de son âme, il fit son abjuration dans la chapelle particulière de l'archevêché, entre les mains de M. de Péréfixe, dans un temps où toutes les raisons mondaines sembloient s'y opposer. Il vit fort bien qu'il se confondoit par là dans la foule des courtisans qu'on méprise parce que l'on ne les craint pas; au lieu que, demeurant huguenot, il se voyoit à la tête d'un parti autrefois si puissant, et qui feroit les

derniers efforts pour se soutenir jusqu'à la fin. Ainsi sa conversion fut sincère, et la meilleure preuve qu'il en donna fut le zèle pour le salut de ses frères errans. Il dit à l'évêque de Condom, avec lequel il fit depuis une amitié très intime, que la plupart des huguenots ne se convertissoient pas faute d'entendre la véritable doctrine de l'Église catholique, et lui donna peut-être les premières vues qui ont produit le livre admirable de l'*Exposition de la Foi*, en lui exposant les articles qui lui avoient fait le plus de peine, et qui ne lui en faisoient plus de la manière dont l'évêque de Condom les expliquoit.

Je n'oublierai pas que M. de Turenne, ayant pris sa dernière résolution de se convertir, dit un matin au duc d'Albret : « Vous allez être bien aise et bien fâché; je vais me faire catholique, et je vous en ai fait le secret de peur qu'on ne dise que vous m'avez converti. Je voudrois, si cela se pouvoit, que personne ne le sût, et je veux trouver un simple prêtre qui reçoive mon abjuration. » Le duc d'Albret l'assura que la joie étouffoit en lui tout autre sentiment; mais qu'il le supplioit de se souvenir que monsieur l'archevêque de Paris étoit son pasteur, et qu'il devoit recevoir ses instructions, quand même il ne seroit pas autant de leurs amis qu'il l'étoit. Il y alla, et fit son abjuration entre ses mains le lendemain, en présence

de Perthuis, capitaine de ses gardes, de Desroziers, son maître d'hôtel, et de Duhault, son premier valet de chambre, tous trois catholiques, qui fondoient en larmes en voyant leur maître rentrer dans le bon chemin. M. Boucherat et M. l'abbé Le Sauvage y furent aussi présens; je ne sais pas pourquoi le duc d'Albret ne s'y trouva pas.

M. de Turenne n'étoit pas alors en faveur. La campagne de 1667 avoit été trop brillante pour lui; les ministres s'étoient réunis contre un si grand crédit naissant, et l'année suivante le roi lui avoit caché son entreprise sur la Franche-Comté, et s'étoit servi de M. le Prince. Son crédit recommença en 1670, lorsque le roi, ayant pris la résolution secrète de faire la guerre aux Hollandois, envoya Madame en Angleterre signer le traité avec le roi son frère. Il n'y eut dans le secret que cette princesse et M. de Turenne; mais il faut avouer qu'en cette occasion ce grand homme fit une faute impardonnable : il dit à sa maîtresse le secret de son maître. Il avoit la foiblesse d'aimer Mme de Coatquem; elle étoit jeune, il avoit près de soixante ans. On veut réparer l'âge par un grand amour, qu'on croit marquer par une grande confiance. Il lui disoit tout; elle avoit de son côté une passion bien plus vive. Le chevalier de Lorraine à vingt-six ans devoit l'emporter sur un vieux guerrier. Le chevalier sut par elle le traité d'Angleterre, et le

ı Monsieur, dont il étoit favori; et peut-être
pprit-il en même temps les bruits ridicules qui
ɔient sur le comte de Guiche. Quoi qu'il en
Madame mourut peu de temps après d'une
ère si subite qu'on ne la voulut pas croire
relle. Le roi reprocha à M. de Turenne son
crétion, et l'excusa en apprenant ce qui l'avoit
ɛe. Mais, pour revenir à la nomination du duc
bret au cardinalat, à peine fut-il nommé qu'il
trouver monsieur l'archevêque de Paris pour
n dire la première nouvelle. Il lui avoit assez
ligations pour cela; mais il fit plus, et lui offrit
ui céder une dignité qu'il méritoit, disoit-il,
coup mieux que lui. L'archevêque, qui con-
ɔoit le cœur du duc d'Albret, ne traita point
liscours de compliment, et l'embrassant avec
resse : « S'il y avoit, lui dit-il, un chapeau de
inal par terre, et qu'il dépendît de moi de le
re sur votre tête ou sur la mienne, je ne
ıcerois pas un moment à le mettre sur la
ɛ; et je m'en vais de ce pas remercier le roi,
om de l'Église de France, du bon choix qu'il
t de faire. » Il le fit comme il avoit dit.
ependant le duc d'Albret songea aux moyens
aire avancer sa promotion, malgré tous les
acles qui sembloient s'y opposer. Il envoya un
rier au cardinal Rospigliosi, neveu du Pape,
r lui en donner part. Il avoit fait une grande

amitié avec lui à son passage de Bruxelles à Paris, en allant à Rome après l'exaltation de son oncle. Le P. Rapin, jésuite, ami de l'un et de l'autre, étoit alors à Rome, et ne contribuoit pas peu à former entre eux une liaison plus intime. Il n'y avoit aucune apparence que le Pape, n'ayant point encore fait la promotion de ses créatures, en voulût faire une particulière uniquement pour le duc d'Albret, qui n'avoit droit qu'à celle des couronnes, et cette promotion paroissoit fort éloignée; ainsi tout étoit à craindre d'un si long retardement. Le prince de Conti et l'abbé de La Rivière avoient eu longtemps la nomination de France sans aucun effet : l'exemple étoit fâcheux et récent. Le duc d'Albret, jeune, plein de feu et d'une imagination féconde, ne désespéra pas d'y réussir. La conversion de M. de Turenne, que le Pape avoit regardée comme un triomphe pour l'Église, étoit une conjoncture favorable; le siège de Candie en étoit une autre bien plus importante. Cette ville, assiégée par les Turcs depuis douze ou quinze ans, étoit fort pressée par le grand vizir Coprogli, et le Pape ne songeoit qu'à y envoyer du secours. M. de Turenne en cette occasion pouvoit le servir auprès du roi, qui pouvoit seul y envoyer une armée capable de faire lever le siège. D'ailleurs le duc d'Albret étoit déjà fort connu de Sa Sainteté; il lui avoit écrit sur son exaltation au souverain

pontificat; il lui avoit dédié le recueil de ses thèses de théologie, ce qui lui avoit valu, sans que le roi s'en mêlât, le *gratis* de ses abbayes de Tournus et de Saint-Ouen. Il lui avoit écrit en d'autres occasions par M. le duc de Chaulnes, ambassadeur à Rome. Il résolut, pour avancer cette affaire, d'envoyer à Rome l'abbé Bigorre, qui y avoit déjà été le secrétaire de l'ambassade sous le duc de Chaulnes, et qui étoit fort connu et aimé de M. de Lionne. M. de Turenne en parla au roi, qui fit écrire au Pape et au cardinal Rospigliosi qu'ils lui feroient un plaisir sensible d'avancer la promotion du duc d'Albret, Sa Majesté leur promettant de ne point demander d'autre chapeau à la promotion des couronnes. Le roi eut même la bonté de le dire de sa propre bouche à l'abbé Bigorre lorsqu'il prit congé de Sa Majesté, afin qu'il en pût rendre compte au Pape. M. de Lionne écrivit en conformité, quoiqu'il crût faire en cela des pas fort inutiles. M. de Turenne se fit prier pour en parler au roi. Il n'aimoit pas à faire le suppliant, et souvent manquoit les affaires parce qu'il ne vouloit pas se donner la peine d'y travailler. Il écrivit néanmoins au Pape pour informer Sa Sainteté, comme vicaire de Jésus-Christ en terre, de la grâce que Dieu venoit de lui faire de le faire rentrer dans son Église. Dès que l'abbé Bigorre fut arrivé à Rome, il eut audience du

Pape. Il lui fit sa proposition. Sa Sainteté l'assura qu'avec une véritable joie elle comprendroit M. le duc d'Albret dans la promotion des couronnes, et lui fit bien des complimens pour M. de Turenne. Elle répondit à la lettre du roi dans les mêmes termes, et s'expliqua encore plus nettement avec l'abbé de Bourlemont, auditeur de rote, qui faisoit les affaires de France en l'absence de l'ambassadeur. Le roi, sur ces nouvelles, dit à M. de Turenne : « Il n'y a rien à espérer pour votre neveu; mais il est bien jeune, il peut attendre. » Cette indifférence que le roi témoignoit là-dessus donna occasion au duc de Créqui, qui avoit été ambassadeur à Rome, et qui y avoit conservé quelque commerce, et au coadjuteur de Reims (il n'aimoit pas M. de Turenne), d'écrire à leurs amis, afin sans doute que cela parvînt aux oreilles du Pape, que le roi ne se soucioit guère de cette affaire. L'abbé Bigorre, en ayant eu connoissance, le manda au duc d'Albret, qui trouva moyen d'en tirer avantage. M. de Turenue et M. de Lionne le dirent au roi, qui renouvela ses instances avec plus de vivacité, ajoutant qu'il savoit les mauvais offices que des courtisans envieux avoient voulu rendre au duc d'Albret; mais il arriva quelque temps après un incident qui pensa tout gâter. Le prince d'Aversberg, l'un des principaux ministres de l'Empereur, avoit obtenu sa nomination secrète au

cardinalat, et, pour y réussir, il avoit fait dire au roi qu'il seroit dans ses intérêts s'il y vouloit consentir. Le roi y consentit; mais le prince d'Aversberg, averti des instances que le roi faisoit auprès du Pape pour le duc d'Albret, s'en plaignit, et le roi le dit à M. de Turenne, qui ne balança jamais entre ses intérêts et ceux de l'État, et étoit prêt à tout sacrifier au roi, lorsqu'on apprit que le prince d'Aversberg étoit disgracié, et que l'Empereur avoit donné la place dans son conseil au prince de Lobkowitz, et la nomination au cardinalat au prince de Bade, moine bénédictin, coadjuteur des abbayes de Fuldes et de Kampen.

Il arriva dans ce temps un autre incident qui jeta quelque froideur entre le duc d'Albret et l'évêque de Laon. Ils ne s'étoient jamais fort aimés, se regardant comme rivaux. La naissance et le mérite du duc d'Albret parioient[1] à l'âge et à l'expérience de l'évêque de Laon. MM. d'Estrées étoient parens de la reine de Portugal, et par leurs intrigues ils avoient rompu le mariage du prince don Pèdre avec Mlle de Bouillon. L'évêque de Laon avoit obtenu la nomination de Portugal, et le roi venoit de lui permettre d'envoyer à Rome le sieur Foucher pour solliciter son chapeau. Le duc d'Albret en fut averti, et

1. De *pariare*, égaler; *pariaient*, étaient égaux.

courut chez M. de Lionne pour savoir si cela étoit vrai. M. de Lionne lui dit que oui; mais que cela ne lui faisoit aucun tort, puisque le roi, en écrivant en faveur de l'évêque de Laon, renouvelleroit ses instances pour l'avancement de sa promotion. M. le duc d'Albret ne fut point touché des raisons de M. de Lionne, d'autant plus que l'on parloit déjà du mariage de Mlle de Lionne avec le marquis de Cœuvres, neveu de l'évêque de Laon. Tout ce qu'il put obtenir de lui fut que, si le roi à la prière de M. de Turenne en reparloit au conseil, il seroit d'avis de ne point envoyer Foucher jusqu'à ce que le duc d'Albret fût cardinal. La chose arriva ainsi. M. de Turenne en parla au roi, et le roi à son conseil; et Sa Majesté fit dire à l'évêque de Laon de ne point envoyer Foucher à Rome. Il l'envoya seulement à Turin, où il demeura deux ou trois mois jusqu'à la promotion du cardinal de Bouillon.

Cependant les Vénitiens, appuyés de la recommandation du Pape, demandoient au roi des troupes et des vaisseaux pour tâcher de faire lever le siège de Candie. Morosini, leur ambassadeur, pressoit fort. Le duc d'Albret lui fit dire qu'à sa prière M. de Turenne y emploieroit tout son crédit, et l'ambassadeur s'en aperçut si bien que, sur son rapport, la République par reconnoissance ordonna à son ambassadeur à Rome de presser le Pape pour

a promotion du duc d'Albret. M. de Turenne ıvoit eu là-dessus plusieurs conférences avec Mo-osini, qui seul de tous les ambassadeurs et minis-ıres étrangers eut la permission de suivre le roi à son voyage en Flandre. Il fit le voyage avec M. de Lauzun, qui étoit une espèce de favori. Le maréchal de Navailles, qui devoit conduire les troupes du roi à Candie, disoit aussi tous les jours à l'ambassadeur que la République en avoit l'obligation à M. de Turenne : ce qui étoit d'autant plus beau à lui qu'il avoit une liaison très intime avec M. Le Tellier, qui n'étoit pas des amis de M. de Turenne. Navailles étoit honnête homme et rendoit honneur à la vérité. Les choses paroissoient assez bien disposées, lorsque le cardinal Rospigliosi, par ordre du Pape, écrivit à M. de Lionne que, si le roi vouloit donner la nomination à M. de Turenne lui-même, il le feroit cardinal le lendemain de l'arrivée du courrier, persuadé que les plus grands ennemis de la France ne pourroient pas y trouver à redire. M. de Lionne lut à M. de Turenne la lettre du cardinal Rospigliosi, et lui cita l'exemple récent de M. le cardinal de Vendôme. « Ah! Monsieur, lui dit M. de Turenne, que ferois-je d'une calotte et d'une grande queue? Cet équipage m'embarrasseroit fort. Je vous prie de remercier bien le Pape pour moi, et de le prier de faire mon neveu cardinal. » M. de Lionne en

rendit compte au roi, qui lui dit : « J'eusse été bien surpris si M. de Turenne avoit topé à la proposition. » M. de Turenne ne laissa pas de vouloir s'en divertir un moment, en disant au duc d'Albret : « Vous avez un concurrent pour le cardinalat bien dangereux. Le roi n'a qu'à lui donner sa nomination, le Pape offre de le faire cardinal à l'arrivée du courrier. Ne craignez rien, ajouta-t-il; ce concurrent, c'est moi. »

C'étoit le temps des incidens, tous capables de retarder la promotion du duc d'Albret. M. de Bonzi, ambassadeur du roi en Pologne, s'étoit trouvé à l'élection du roi Michel Wiesnowieski, et, lui ayant persuadé qu'il y avoit beaucoup contribué, quoique ce prince eût été mis sur le trône par la faction d'Autriche, il avoit tiré de lui parole de sa nomination au cardinalat, pourvu que le Pape promît d'y avoir égard à la promotion des couronnes, et ne fît pas comme Alexandre VII, qui avoit méprisé la nomination du roi Casimir. Bonzi, sans perdre de temps, avoit dépêché un courrier au roi pour le supplier d'écrire au Pape pour tirer cette parole de Sa Sainteté, qu'il croyoit assez bien disposée en sa faveur. Ils étoient du même pays, tous deux sujets du grand-duc. Le duc de Chaulnes, ambassadeur du roi à Rome, avoit obtenu du Pape cette parole verbale dans le temps qu'on croyoit que les Polonois éliroient pour

leur roi ou le prince de Condé, ou le duc de Neubourg; et l'un et l'autre avoient promis leur nomination à M. de Bonzi. M. de Lionne, son ami particulier, avoit déjà fait la lettre du roi au Pape, et étoit prêt à l'envoyer, lorsqu'un remords le prit en faveur du duc d'Albret, jugeant bien que cette nouvelle prière du roi seroit peut-être un prétexte au Pape de différer encore sa promotion, qu'il promettoit de faire incessamment. Il envoya éveiller le duc d'Albret à six heures du matin, et le pria de venir chez lui. Il avoit loué une petite maison à Saint-Germain pour mieux solliciter son affaire.

Dès qu'il fut entré dans le cabinet de M. de Lionne, ce ministre lui fit promettre un secret inviolable, même à l'égard de M. de Turenne. Il lui expliqua ensuite l'affaire de Bonzi, lui avouant qu'il n'avoit pas songé qu'en servant son bon ami, il nuiroit peut-être à son meilleur ami; que le remède étoit difficile, parce que la chose avoit été arrêtée au conseil, et que MM. Le Tellier et Colbert l'avoient appuyée de tout leur cœur, dans la pensée peut-être d'éloigner sa promotion; qu'il falloit qu'il allât éveiller M. de Turenne, et lui dît qu'à l'insu de M. de Lionne il avoit appris par un commis l'envoi de ce courrier, et qu'il falloit l'empêcher de partir en représentant au roi les inconvéniens. M. de Turenne, qui sentit l'impor-

tance de la chose, s'habilla promptement, pendant que le duc d'Albret dressoit le mémoire au roi. Il monta en haut, et demanda à Sa Majesté un moment d'audience dans son cabinet. Il lui expliqua toute l'affaire, et lui donna son petit mémoire, que le roi fit lire au conseil. M. de Lionne fut d'avis d'attendre au moins l'arrivée du premier courrier de Rome avant que de faire partir celui-ci ; mais les deux autres ministres insistèrent à le faire partir sur-le-champ, en ajoutant seulement aux lettres du roi que Sa Majesté, en faisant cette prière au Pape, renouveloit ses instances pour avancer la promotion du duc d'Albret. A la sortie du conseil, M. de Lionne vint dire à M. de Turenne et au duc d'Albret, qui étoit avec lui, ce qui s'étoit passé dans le conseil, et tâcha de leur persuader que les additions ordonnées aux lettres du roi remédieroient au mal; il persuada aisément M. de Turenne, qui crut qu'il y alloit du service du roi, de s'assurer au plus tôt de deux chapeaux, au hasard d'avoir celui de son neveu un peu plus tard. Le duc d'Albret, dont l'esprit étoit d'une vivacité surprenante, fertile en expédiens, lui dit : « Permettez-moi, Monsieur, de vous dire que, pour assurer le chapeau de M. de Bonzi, il y a une voie bien plus courte : c'est, au lieu d'envoyer le courrier à Rome, de le renvoyer en Pologne assurer le roi Michel que, le Pape ayant promis au duc

de Chaulnes de faire cardinal l'ambassadeur de France en Pologne s'il avoit la nomination du nouveau roi, il peut en sûreté donner la sienne à M. de Bonzi, le roi se faisant fort de lui faire avoir son effet. » M. de Turenne et M. de Lionne approuvoient extrêmement la pensée de M. le duc d'Albret. « Mais comment faire? dit M. de Lionne. Le roi Michel n'a pas encore donné part au roi de son élection; le roi ne peut pas le prévenir et lui écrire le premier. — Eh bien, reprit M. le duc d'Albret, le roi n'a qu'à écrire tout ce que je viens de dire à M. de Bonzi, et lui ordonner de remettre sa lettre en original entre les mains du roi Michel pour sûreté de la parole de Sa Majesté. » M. de Lionne, ayant approuvé encore ce nouvel expédient, et donné mille louanges au duc d'Albret de la fertilité de son imagination, conseilla à M. de Turenne de l'aller proposer au roi, lui permettant de dire à Sa Majesté que M. de Lionne l'approuvoit en tout, persuadé que c'étoit le meilleur moyen d'assurer le chapeau de M. de Bonzi, sans reculer la promotion du duc d'Albret. M. de Turenne proposa la chose au roi, qui étoit pressé d'aller à la chasse, et qui lui dit : « Votre neveu a raison, et j'approuve l'expédient, puisque Lionne en est d'avis, lui qui appuyoit le plus l'envoi du courrier à Rome. Dites-lui qu'il n'a qu'à le dépêcher en Pologne. » Cela fut fait le

même jour, et tout réussit. Le roi Michel, content de la parole du roi, donna sa nomination à Bonzi; et trois semaines après, au mois d'août 1669, le Pape déclara le duc d'Albret cardinal, le lendemain de la mort de don Thomaso Rospigliosi, son neveu, qu'il feignit d'ignorer, afin de pouvoir tenir le consistoire et faire la promotion. Le Pape n'avertit que quatre personnes de la résolution qu'il avoit prise de faire le duc d'Albret cardinal, savoir : le cardinal Giacomo Rospigliosi, son neveu; le cardinal Ottoboni, dataire, qui fut depuis Alexandre VIII; le cardinal Azzolini, secrétaire d'État, et le cardinal Chigi, neveu de son bienfaiteur le pape Alexandre VIII. Il avoit tant de reconnoissance des plaisirs que l'on lui avoit faits, qu'il avoit résolu de faire l'abbé de Lionne cardinal aussitôt qu'il auroit pris le bonnet de docteur. Il croyoit devoir la papauté à M. de Lionne, qui lui avoit ménagé secrètement l'amitié de la France, quoiqu'il eût été nonce en Espagne, et le cardinal de Retz nous a appris que, dans le conclave où Clément IX fut élu, la France souhaitoit en premier lieu le cardinal Farnèse, et, en second lieu, le cardinal Rospigliosi; au lieu que l'Espagne souhaitoit Rospigliosi avant tout autre, ce qui fit réussir son affaire, la faction de France ayant aisément donné les mains à son élection. Il est bon de remarquer que, dans le consistoire où

e Pape déclara le duc d'Albret cardinal de Bouil-
on, il déclara en même temps qu'il se réservoit
n autre chapeau *in petto* pour celui en général
ue la reine régente d'Espagne, mère du roi
harles II, lui nommeroit. Or elle en nomma
eux, savoir : Porto-Carrero, doyen de Tolède, par
ne nomination publique, souscrite par la junte au
onseil d'Espagne ; et le P. Nitard, jésuite, son
onfesseur, par une lettre particulière fort pres-
ante. Le Pape fut assez embarrassé, et, lorsqu'il
e vit prêt à mourir, il se détermina par le conseil
le ses ministres en faveur de Porto-Carrero, qui
toit appuyé de tous les ministres d'Espagne. C'est
e qui l'obligea de dire à l'abbé Bigorre, qui le
emercioit pour le cardinal de Bouillon : « Je lui
i donné deux chapeaux, puisque, pour pouvoir
ui en donner un, il m'a fallu en donner un autre
à un inconnu, à la nomination de la reine d'Espa-
gne. » Ce fut en 1671 que le roi donna au car-
dinal de Bouillon la charge de grand aumônier de
France, vacante par la mort du cardinal Antoine
Barberin. Le public s'imagina que c'étoit à la
considération de M. de Turenne, et il se trompa
lourdement, comme la suite de cette affaire le fera
voir dans ses plus petites circonstances, que je n'ai
pas ignorées. On croit communément, et c'est le
sentiment de l'apologiste du cardinal de Bouillon,
qu'il doit toute sa fortune à M. de Turenne ; mais

on a déjà vu, par le récit que j'ai fait de la manière dont il a été fait cardinal, la bonne part qu'il y a eue lui-même par son habileté et sa vigilance. Il se doit encore davantage la charge de grand aumônier, puisque M. de Turenne, bien loin de le servir, lui fut un obstacle pour l'obtenir.

Je dirai, à propos de cette apologie tant vantée du cardinal de Bouillon, que, si en la lisant j'ai admiré comme les autres la manière d'écrire de l'auteur, j'y ai remarqué beaucoup de faits ou faux ou altérés, où j'ai reconnu d'abord qu'elle n'avoit point été faite par son ordre, puisque jamais il n'y eût laissé mettre qu'il doit toute son élévation à M. de Turenne; que sa vie est une suite continuelle de bienfaits que le roi a daigné répandre sur sa personne, et y eût peut-être fait couler un bon mot des évêchés de Liège et de Strasbourg que Sa Majesté a jugé à propos de lui ôter, ce qui pourroit faire compenser les injures avec les bienfaits; mais c'est ce que nous examinerons dans son lieu.

La santé du cardinal Antoine étoit depuis quelque temps fort altérée : cela faisoit penser à sa dépouille. M. Le Tellier avoit déjà eu pour son fils la coadjutorerie de l'archevêché de Reims. Il lui avoit aussi fait offrir six cent mille livres pour avoir sa démission de la charge de grand aumônier. Mais l'évêque d'Orléans, depuis cardinal de

Coaslin, premier aumônier du roi depuis trente ans, avoit tiré parole de Sa Majesté que personne n'auroit à son préjudice l'agrément de traiter de cette charge avec le cardinal Antoine, soit par démission, soit par coadjutorerie. Les choses étoient dans cet état-là lorsque le cardinal de Bouillon partit de Paris, au mois de décembre 1669, pour aller à Rome avec le duc de Chaulnes, ambassadeur de France, assister au conclave qui se tenoit pour élire un pape après la mort de Clément IX. Il apprit en chemin que le cardinal Antoine étoit fort malade, et prit dès lors sa résolution de faire tous ses efforts, au cas qu'il le trouvât encore en vie, pour obtenir de lui la démission de sa charge de grand aumônier. Il en vint à bout : la santé du cardinal Antoine se raffermit un peu, et son amitié pour le cardinal de Bouillon fut si grande qu'il lui donna parole de lui envoyer sa démission dès que le roi l'auroit agréée; mais, pendant que le cardinal de Bouillon négocioit cette affaire à Rome, l'évêque d'Orléans fit dire à M. de Turenne par Perthuis, capitaine de ses gardes et l'ami particulier de l'évêque, que, s'il songeoit à faire tomber à M. le cardinal de Bouillon la charge de grand aumônier, il n'y songeroit plus, ne voulant pas se trouver en son chemin. M. de Turenne, qui ne savoit rien des vues de son neveu, et qui dans le vrai n'avoit eu aucune idée pour cette

charge, répondit à Perthuis qu'il n'y pensoit point, et qu'il souhaitoit de tout son cœur que M. d'Orléans pût l'obtenir. Il l'en assura lui-même dès le lendemain, et tous les Coaslin, ravis de n'avoir point un compétiteur si dangereux, l'en remercièrent et s'en vantèrent hautement. Le cardinal fut aussitôt averti à Rome d'un engagement pris si légèrement, et capable de renverser son projet. Il n'en écrivit rien à M. de Turenne, et lui manda seulement qu'il ne pouvoit suivre son conseil, qui étoit de demeurer encore longtemps à Rome; qu'il avoit déjà pris congé du Pape et du sacré collège; que son équipage étoit parti pour s'en retourner en France, et qu'il alloit à Munich voir Mme la duchesse de Bavière; qu'il y attendroit des nouvelles de M. de Turenne, et que, s'il le vouloit absolument, il retourneroit à Rome, quelque dépense qu'il fût obligé d'y faire à cause de son âge et de sa naissance. M. de Turenne lui manda à Munich qu'il n'avoit qu'à revenir en France, ce qu'il fit aussitôt. Il lui rendit compte en arrivant de ce qu'il avoit négocié avec le cardinal Antoine, sans faire semblant de savoir les engagemens que M. de Turenne avoit pris avec l'évêque d'Orléans. Alors ce grand homme vit bien qu'il s'étoit engagé un peu vite, et dit à son neveu qu'il pouvoit aller son chemin; mais que, pour lui, après la sottise qu'il avoit faite (ce sont les termes dont il se servit en

lui avouant tout), il ne pouvoit en honneur solliciter pour lui; mais qu'il lui conseilloit de conter au roi comme la chose s'étoit passée, et de dire à Sa Majesté que c'étoit la raison qui l'empêchoit de lui en parler. Dès que le cardinal de Bouillon fut arrivé, il demanda au roi une audience particulière dans son cabinet, et lui déclara que M. le cardinal Antoine lui avoit promis de lui envoyer la démission de sa charge, si Sa Majesté l'avoit pour agréable, la suppliant seulement de lui accorder une place de prélat, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, parce qu'il ne lui convenoit pas de porter le Saint-Esprit par brevet, comme ayant eu la charge de grand aumônier. Le roi lui parut écouter la proposition avec plaisir; mais, sans donner de parole positive, il lui dit qu'il seroit bien aise que cela se pût faire dans la suite, et qu'il lui donneroit la charge dans le moment, s'il n'avoit pas promis à l'évêque d'Orléans, son premier aumônier, de ne point agréer que personne, à son préjudice, traitât avec M. le cardinal Antoine, soit par survivance, soit par démission, et qu'il pouvoit le mander au cardinal Antoine. Il le fit aussitôt, et le cardinal Antoine lui répondit qu'il ne changeoit point de sentiment à son égard, et seroit toujours prêt à lui envoyer sa démission lorsque le roi l'auroit pour agréable.

Les choses en étoient là, lorsqu'un incident

pensa tout renverser. M. de Péréfixe, archevêque de Paris, mourut au commencement de l'année 1671. Il étoit proviseur de la maison de Sorbonne. Aussitôt tous les docteurs se dirent publiquement les uns aux autres qu'il falloit élire deux jours après le cardinal de Bouillon, qui étoit de leur maison et société, et dont la naissance et le mérite personnel leur feroient honneur. Il en fut bientôt averti, et l'écrivit au P. Ferrier, confesseur du roi, le priant de dire à Sa Majesté qu'il auroit été lui-même au Louvre lui en faire part s'il n'avoit pas eu peur qu'on ne crût qu'il alloit demander l'archevêché de Paris, et que ce qui l'arrêtoit encore davantage, c'étoit qu'il venoit d'apprendre que M. de Péréfixe, à son insu, avoit en mourant ordonné à l'abbé de La Motte, son meilleur ami, de dire à Sa Majesté qu'il ne connoissoit personne en France, par rapport au service de l'Église et du roi, plus propre que le cardinal de Bouillon à remplir dignement le poste d'archevêque de Paris.

Le P. Ferrier, plus ami de M. de Chanvallon, alors archevêque de Rouen, que du cardinal de Bouillon, ne se pressa pas de parler de lui au roi, Sa Majesté lui ayant dit d'abord, à ce que dit le révérend père, qu'elle donnoit l'archevêché de Paris à M. de Chanvallon, et que, pour le bien de son service, elle souhaitoit qu'il fût aussi proviseur de Sorbonne. Et le P. Ferrier en ayant donné

avis au cardinal, ce jeune homme, vif, et piqué qu'on lui enlevât ainsi la provisorerie de Sorbonne malgré tous les docteurs, s'en alla au Louvre fort échauffé, et représenta au roi dans son cabinet, avec une vivacité surprenante, et même avec des larmes aux yeux qui lui échappèrent, que c'étoit le déshonorer que de le croire moins attaché au service de Sa Majesté que M. de Chanvallon, et qu'enfin c'étoit le traiter comme le cardinal de Retz, qui n'avoit pas été proviseur de Sorbonne, parce qu'il avoit fait la guerre au roi, et qu'il étoit alors dans les pays étrangers. Le roi lui répondit assez froidement : « Je verrai, et je vous ferai savoir démain ma volonté. » Le cardinal de Bouillon, qui songeoit en même temps à plus d'une chose, s'imaginant que la vacance de l'archevêché de Rouen pourroit dégager le roi des engagemens qu'il avoit pris avec monsieur l'évêque d'Orléans pour la grande aumônerie, proposa à Sa Majesté de lui donner l'archevêché de Rouen, à quoi Sa Majesté, sans doute piquée de la hardiesse, pour ne pas dire de l'indiscrétion du jeune cardinal, ne répondit rien. Elle eut pourtant la bonté d'ordonner à M. Roze, secrétaire du cabinet, d'aller trouver monsieur l'archevêque de Paris pour lui dire de ne parler à personne de la provisorerie de Sorbonne; mais Roze, intime ami de l'archevêque, rapporta sur-le-champ qu'il en avoit déjà reçu les

complimens de tous les docteurs, et qu'ainsi l'affaire étoit consommée, soit que cela fût vrai, soit que cela eût aidé à la précipiter. J'oubliois de dire que le roi en parlant de la provisorerie de Sorbonne, ayant dit au cardinal que les docteurs, suivant les apparences, lui préféroient un archevêque de Paris, dont ils avoient besoin tous les jours, il répondit fièrement que, si le roi vouloit bien ne point s'en mêler, il étoit assuré d'avoir dix voix contre une.

Le lendemain, le cardinal s'étant trouvé au prie-Dieu du roi avec l'archevêque de Paris, cet archevêque, croyant adoucir les choses, lui dit tout bas qu'il souhaitoit passionnément que le roi donnât l'archevêché de Rouen à une personne qui, par sa naissance et par son mérite, pût réparer les fautes qu'il y avoit faites; mais le cardinal, piqué de ce qui s'étoit passé, lui répondit : « Je crois, Monsieur, qu'il y a des gens qui seroient bien aises d'être archevêque de Rouen; mais, pour moi, je n'en fais pas l'objet de mes désirs. »

Le même jour, le P. Ferrier vint dire au cardinal de Bouillon que le roi, pour le bien de son service, persistoit à vouloir que la provisorerie de Sorbonne fût unie à l'archevêché de Paris; que cela ne le regardoit point personnellement; qu'il n'y avoit en cela aucune préférence d'estime et de confiance, et que, pour lui en donner une preuve,

Sa Majesté le nommeroit, s'il vouloit, à l'archevêché de Rouen. Le cardinal répondit au P. Ferrier qu'il étoit prêt d'obéir au roi en toutes choses; mais que, dans la conjoncture présente, il accepteroit l'archevêché de Rouen comme si c'étoit l'évêché de Grasse, réponse qui ne plut point au P. Ferrier, qui alla trouver M. de Turenne pour le prier de modérer, s'il pouvoit, la vivacité du cardinal. Il fit cependant réflexion de lui-même sur ce qu'il venoit de faire, et s'en alla au Louvre, où il dit au roi qu'il avoit cru jusque-là qu'il y alloit de son honneur d'être proviseur de Sorbonne, mais qu'il en venoit faire le sacrifice à Sa Majesté, et que même, si elle le vouloit, il iroit en Sorbonne parmi les docteurs donner sa voix à monsieur l'archevêque de Paris. Le roi lui répondit qu'il ne lui en demandoit pas tant, et qu'il le remercioit de cette offre. Le cardinal, au sortir de son audience, alla rendre compte à M. de Turenne de tout ce qui s'étoit passé. M. de Turenne le gronda fort, et craignit avec grande raison qu'une si grande hauteur ne lui fît tort dans l'esprit du roi et ne nuisît à la grande aumônerie, sur laquelle il n'avoit que de bonnes paroles. Il lui dit même que l'abbé Le Camus, depuis peu mort cardinal, étoit sorti de sa retraite auprès des Chartreux, où il n'étoit pas toujours en oraison, pour le venir avertir que le roi n'étoit point content du cardi-

nal, et qu'il le savoit de bonne part. Le cardinal, sur cet avis, s'en alla le lendemain au lever du roi, et lui dit tout bas, lorsqu'il se mit à genoux pour prier Dieu, qu'il étoit pénétré de douleur dans la crainte où il étoit de lui avoir déplu, et qu'il demandoit un moment d'audience dans son cabinet. Le roi lui répondit avec un visage assez sérieux : « Monsieur, cela n'est pas nécessaire. » Et, sur ce que le cardinal insista, le roi lui promit avec un visage riant de le faire appeler, ce qu'il fit un moment après. Dès qu'ils furent seuls, le cardinal dit au roi qu'il venoit lui demander pardon de lui avoir parlé d'une manière qu'on disoit lui avoir déplu. « Il est vrai, dit le roi, que je n'ai pas été content de votre vivacité sur la provisorerie de Sorbonne, que j'ai regardée comme bonne à mon service. — Sire, reprit le cardinal, j'ai encore eu grand tort en osant proposer à Votre Majesté de donner l'archevêché de Rouen à monsieur l'évêque d'Orléans, comme si elle ne savoit pas bien les moyens de contenter tout le monde. » Le roi lui répondit qu'en cela il n'avoit fait aucune faute, puisqu'il étoit résolu de lui donner la charge de grand aumônier, au plus tard à la mort du cardinal Antoine. Le cardinal pensa se jeter à ses genoux; mais, comme Monsieur alloit entrer dans le cabinet, il lui dit seulement : « Sire, Votre Majesté en vingt-quatre heures m'a vu en deux états bien dif-

férens de douleur et de joie, tous deux causés par mon attachement à sa personne et par l'envie de lui plaire. »

Au sortir de chez le roi, le cardinal alla dire ce qui venoit de se passer à M. de Turenne, qui le lendemain dit au roi : « Sire, je vis hier au soir un homme bien pénétré de la bonté qu'a eue Votre Majesté de lui pardonner toutes ses fautes et d'y ajouter encore des grâces. — Il avoit eu tort, lui dit le roi; mais il a bien réparé tout cela, et nous sommes fort contens l'un de l'autre. » Depuis ce temps-là le cardinal se tint assuré de la charge de grand aumônier, d'autant plus que le cardinal Antoine, qui languissoit toujours, lui fit écrire que monsieur l'évêque d'Orléans lui offroit quatre cent vingt mille livres de la coadjutorerie, mais que, pour l'amour de lui, il ne vouloit écouter aucune proposition. Le cardinal porta sa lettre au roi, et lui avoua qu'il craignoit toujours que le cardinal Antoine, prêt à mourir, entouré de parens et de valets ardens à l'argent, ne se laissât enfin aller aux sollicitations de M. d'Orléans, qui pouvoit bien un beau matin apporter à Sa Majesté la démission de sa charge en sa faveur, et qu'alors elle seroit bien empêchée. Le roi lui dit qu'il avoit raison, et sur-le-champ ordonna à Chamarante, l'un de ses premiers valets de chambre, de dire à M. d'Orléans qu'inutilement il traiteroit avec le cardinal An-

toine, puisque la charge de grand aumônier ne seroit exercée à l'avenir que par un cardinal.

Ce pas fait, le cardinal de Bouillon vit son affaire faite, et attendit en patience que Dieu disposât de M. le cardinal Antoine. Il mourut au mois d'août de la même année. Le roi en reçut la nouvelle à Fontainebleau, et, sitôt que M. de Turenne l'eut apprise, il envoya un courrier au cardinal, qui étoit à Saint-Martin, lui conseillant de venir sur-le-champ à Fontainebleau, à moins qu'il n'eût changé d'avis, en pensant que peut-être ce grand empressement déplairoit au roi, après la parole positive que Sa Majesté lui avoit donnée de le faire grand aumônier à la mort du cardinal Antoine. En effet, M. de Turenne, après y avoir réfléchi, trouva qu'il avoit raison, et lui manda de retourner à Saint-Martin, au lieu de venir à Fontainebleau. Le roi lui avoit dit à l'oreille : « Le cardinal Antoine est mort, et je me souviens bien de ce que j'ai promis à votre neveu. » Là-dessus M. de Turenne dit au roi qu'il avoit mandé au cardinal de venir incessamment à Fontainebleau, et qu'il n'avoit pas jugé à propos de le faire. « Il a bien fait, dit le roi, sa présence n'avanceroit pas ses affaires, et en cette occasion il a mieux pensé que vous. »

Cependant le cardinal, croyant avoir besoin de tout, envoya faire des complimens à monsieur l'ar-

chevêque de Paris, avec qui il étoit en quelque froideur depuis ce qui s'étoit passé au collège de Navarre à un acte de l'abbé Amelot, et ses complimens furent si bien reçus qu'à peine fut-il arrivé de Saint-Martin au cloître de Notre-Dame, où il demeuroit encore, que l'archevêque le vint voir, lui apprit la mort du cardinal Antoine, et lui souhaita la charge de grand aumônier. Le cardinal lui avoua confidemment que cette nouvelle l'embarrassoit, et qu'il ne savoit s'il devoit aller à Fontainebleau. Le lendemain, ayant reçu la réponse de M. de Turenne, il alla voir l'archevêque, et lui dit qu'après y avoir bien pensé il n'iroit point à Fontainebleau, et s'en retourneroit à Saint-Martin, ce qu'il fit. Le roi avoit dit à M. de Turenne : « Mandez au cardinal de Bouillon de venir à Versailles le jour que j'y arriverai, et je lui donnerai la charge tant souhaitée. » En effet, elle étoit demandée par le cardinal d'Este, par le cardinal Rospigliosi, par l'évêque de Laon, qui attendoit à tout moment le chapeau, en vertu de la nomination de Portugal; par l'évêque d'Orléans, par l'archevêque de Reims, et par l'archevêque de Tours, depuis cardinal de Bonzi. Le cardinal de Bouillon ne manqua pas au lever du roi; mais Sa Majesté ne lui parla que de la nouvelle, qui venoit d'arriver, que l'évêque de Laon étoit cardinal, sans faire aucune mention de la grande aumônerie.

Quelques mois se passèrent sans qu'on en parlât. Enfin, un matin que le hasard avoit fait que le cardinal, au défaut des aumôniers, avoit fait la prière du roi, Sa Majesté lui dit de la suivre dans son cabinet, où elle lui dit qu'elle lui donnoit la charge de grand aumônier, et qu'elle ne l'avoit pas fait plus tôt afin de régler certaines choses sur cette charge, comme d'en distraire les maladreries, etc. « Mais, lui dit le roi en riant, je vous laisse les Quinze-Vingts. » Le cardinal, en sortant du cabinet du roi, affecta un visage sérieux pour tromper M. Le Tellier, qui l'examinoit, et pour avoir le plaisir d'en porter la première nouvelle à M. de Turenne.

Ce fut alors que monsieur l'évêque d'Orléans et tous les Coaslin se déchaînèrent contre M. de Turenne, qu'ils accusèrent d'avoir manqué à sa parole, ce qui n'étoit pas vrai, sa bonne foi et sa droiture l'ayant empêché de faire là-dessus aucune sollicitation auprès du roi, et s'étant contenté de savoir toute la suite de cette affaire.

J'ai déjà dit que le roi, à la sollicitation du Pape et à la priere de M. de Turenne, avoit envoyé au secours de la ville de Candie six mille hommes de ses meilleures troupes, sous la conduite du duc de Navailles. Plus de la moitié y étoient demeurés, et le duc de Beaufort y avoit été tué. Le Pape ne se rebutoit point, et sollicitoit un nouveau secours;

t, pour l'obtenir plus facilement, il résolut enfin e consoler le roi, et de témoigner à M. de Turenne la joie qu'il avoit de sa conversion en aisant le duc d'Albret cardinal, ce qu'il fit au nois d'août 1669, au grand déplaisir de M. Le Tellier, et encore plus de M. de Louvois. Ce ninistre, si habile dans les détails où sa prévoyance n'oublioit rien, avoit toujours été mal avec M. de Turenne, qui ne lui faisoit aucune part de ses entreprises; il prenoit des villes et gagnoit des batailles, et ne l'apprenoit que par la gazette. Le roi étoit presque dans le même cas, et dit un jour à un officier qui s'en retournoit à l'armée d'Allemagne ces célèbres paroles si dignes d'un bon roi : « Dites à M. de Turenne que je voudrois bien savoir quelquefois ce qu'il veut faire. »

Le cardinal de Bouillon ne songea guère dans la suite à regagner les bonnes grâces de M. de Louvois; il soutint vivement les intérêts du comte de Marsan, jeune prince de la maison de Lorraine, qui galantisoit la vieille duchesse d'Aumont, que l'on croyoit riche à millions, et qu'il ne trouva pas digne de son attachement. Après la mort de M. de Turenne, il obtint pour le comte d'Auvergne, son frère, la charge de colonel général de la cavalerie, que ce ministre, pour lui faire dépit, vouloit faire supprimer, comme celle d'infanterie l'avoit été après la mort de M. d'Épernon; mais M. de

Louvois se vengea bien. L'évêché de Liège étoit vacant, et disputé entre le cardinal de Bouillon et le prince Guillaume de Furstemberg et le prince de Neubourg. Le cardinal avoit sept voix, le prince de Neubourg neuf, et le prince Guillaume quatorze; mais le prince Guillaume étoit prêt à céder ses voix au cardinal, lorsque N..., envoyé extraordinaire du roi à Liège, déclara aux chanoines, par l'ordre de M. de Louvois, que le roi ne consentiroit jamais à l'élection du cardinal, et qu'il aimoit mieux que ce fût un étranger. A ces nouvelles, le Pape s'attribua, comme il ne manque jamais de faire en pareilles occasions, toute l'autorité de l'élection, et, ne voulant point le prince Guillaume, qui étoit désagréable à l'Empereur, il donna un bref d'éligibilité au prince de Neubourg, qui fut reçu unanimement.

M. le cardinal de Bouillon, après avoir pris congé du roi, pour aller au conclave, où fut élu Odescalchi, dit Innocent XI, me demanda en badinant si je voulois venir à Rome être son conclaviste; je lui dis que cela me feroit grand plaisir. « Je m'en vais partir dans deux heures, me dit-il, mais vous me rattraperez bien. Allez en demander la permission au roi, et les instructions du ministre, et vous mettez dans la diligence de Lyon : j'y serai encore dans six jours. » Cela fut fait fort brusquement, et, en arrivant à deux lieues

de Lyon, je trouvai un carrosse de M. de Villeroi, archevêque de Lyon, qui m'attendoit; et j'arrivai que le cardinal étoit encore à table; je lui rendis compte, après-dîner, de ce que j'avois fait à Saint-Germain. Il me demanda si je savois l'italien, je lui dis que non. « Et comment ferez-vous? me dit-il, la plupart des cardinaux n'entendent point le françois. — Oh! Monseigneur, lui répondis-je, cela ne m'embarrassera pas; nous ne serons à Rome que dans quinze jours, et je m'en vais tâcher de parler italien, bien ou mal. Je le saurai quand nous arriverons à Rome. » Il se mit à rire, et dit : « Vous ferez comme vous pourrez. » Et je le fis fort bien. Je mettois partout des *Vostra Signoria;* le latin et le françois apprennent bientôt un latin de cuisine, qui suffit pour se faire entendre. Mais, quand nous fûmes entrés au conclave, je me trouvai fort déconcerté. J'avois compté savoir toutes les négociations les plus secrètes, et le cardinal de Bouillon ne me disoit rien. Le cardinal de Retz étoit son ancien et avoit seul le droit de parler. Heureusement le cardinal de Retz eut la goutte, et je lui allois tenir compagnie dans sa chambre; il me demanda comment je m'accommodois du conclave. « Fort mal, Monseigneur, lui répondis-je; je ne sais rien, les valets du conclave en savent plus que moi. » Ce bon cardinal avoit envie de me faire plaisir. Outre l'ancienne amitié des Caumartin, mes parens, mon

frère étoit intendant de Lorraine et de Commercy, et lui rendoit tous les services qu'il pouvoit. « Je veux, me dit-il, vous prendre pour mon conclaviste; le cardinal de Bouillon en sera bien aise, et par ce moyen vous saurez tout, et serez le conclaviste général des cardinaux françois. » Le lendemain je fus installé dans le conseil des François; je fis toutes leurs dépêches. Ils étoient quatre: Retz, Bouillon, d'Estrées et Bonzi; le cardinal Maldachini étoit reçu parmi eux, quand il y vouloit venir; mais alors ils changeoient de discours, sans jamais lui dire le secret. Les cardinaux de Retz et de Bouillon avoient toujours quasi les mêmes avis; les deux autres étoient d'avis contraires : d'Estrées vouloit être chef de parti, et Bonzi ne pensoit qu'à la fin du conclave pour s'en retourner à Montpellier. La faction d'Espagne et celle de l'Empereur étoient les plus fortes; elles vouloient Odescalchi. Les cardinaux françois se séparèrent, et résolurent d'écrire au roi leurs sentimens. Je fis leur dépêche l'un après l'autre. Retz et Bouillon lui proposoient Grimaldi qui avoit quatre-vingts ans, et qui auroit pour lui la faction des Chigi, et tous les vieillards, dans l'espérance de revenir à la passe. D'autre côté, les cardinaux d'Estrées et Bonzi lui disoient un bien infini d'Odescalchi : qu'il avoit cinquante mille écus de rente; qu'il soulageroit la Chambre apostolique;

qu'il étoit homme de bien. Le roi en cette occasion fit voir sa piété, et manda que, préférablement à tout, il souhaitoit le bien de l'Église, et qu'ils concourussent à l'élection d'Odescalchi. Il fut élu le même jour et proclamé le lendemain. M. le cardinal de Bouillon m'envoya à neuf heures du soir, heure indue, demander à Odescalchi une audience secrète; il y alla, et fut une demi-heure avec lui sans lui faire aucune proposition. Il n'étoit pas homme à en recevoir. Quand le cardinal fut sorti, je me jetai aux pieds d'Odescalchi en disant : « *Ho baciato il primo i piedi di Vostra Santità.* » Il me répondit : « *Non è ancora* », mais il me parut qu'il n'étoit pas indifférent à cette nouvelle. Il a toujours depuis ce temps-là suivi sa pointe, sans oublier que la France lui avoit fait perdre six années de pontificat en lui donnant l'exclusion à la dernière vacance. Il faut aussi un peu avouer que l'Assemblée de 1682 l'avoit poussé à bout. On a bien voulu dire qu'il avoit envoyé de l'argent au prince d'Orange, mais je n'en crois rien : la passion ne mène pas si loin les plus gens de bien. Le cardinal de Bouillon demeura encore six semaines à Rome après le conclave, faisant une dépense effroyable. Il avoit vingt-quatre pages et soixante valets de pied, le soir, autour de sa chaise avec des flambeaux de cire blanche, et vingt-huit carrosses de ses livrées, dont il en envoyoit deux à chaque François

de condition qui arrivoit à Rome. Il dépensa c
mille écus en trois mois de temps. Le cardinal
Retz fit bien une autre dépense quand il se sa
du château de Nantes. Il craignoit d'être enl
par le cardinal Mazarin. Il prit pour valets
pied trois cents soldats bien armés sous la mandi

· Je me garderai bien de vouloir défendre M.
cardinal de Bouillon sur sa dernière escapade.
n'y a eu ni rime ni raison. Il écrit au roi com
à son égal; et, dans le temps qu'il étoit prêt
rentrer en grâce, il va se jeter parmi les ennem
qui le reçurent en triomphe. Le prince Eugi
lui fit des honneurs extraordinaires, mais cela
dura guère : car, s'étant aperçu qu'il ne lui ét
bon à rien, il le laissa en Flandre sans lui marq
aucune considération. Il s'en aperçut bientôt,
alla à Rome. Il s'y étoit fort signalé dans son d
nier voyage. Cinq ou six vieux cardinaux l'avoi
laissé passer devant eux; il étoit devenu doy
avoit ouvert la porte sainte pendant la vacance
Saint-Siège, et eut grande part à l'élection
Clément XI. Ce Pape ne lui en témoigna
grande reconnoissance, et fit peu de pas pour
raccommoder avec le roi, qui lui permit seulem
de revenir en France en exil, et de jouir de
bénéfices.

Cet exil dura dix ans assez doucement. Le c
dinal alloit et venoit à La Claire, près de Lyon

une maison près d'Orléans, et à une près de Rouen. J'allois de temps en temps passer deux mois avec lui. Il passoit ordinairement par Paris; et enfin, quand il eut pris sa dernière et funeste résolution, il me manda de le venir trouver à Ormesson, me fit beaucoup d'amitiés, ne voulut voir que moi de tous ses amis de Paris, et me dit que le roi lui avoit permis d'aller visiter ses abbayes de Flandre. Je lui offris de le suivre à ce petit voyage : il me dit qu'il vouloit aller seul, et que dans six semaines je le vinsse trouver à Rouen. Il savoit bien qu'il n'y seroit pas, et, jugeant bien que je n'approuverois pas un dessein si mal concerté, il ne voulut pas m'y embarquer malgré moi. J'ai déjà dit qu'il n'eut pas grande satisfaction en Flandre. Le Pape le reçut à Rome assez froidement, et lui accorda seulement sûreté de sa personne. Il n'avoit rien à craindre du roi, qui ne songeoit pas à le faire arrêter. Il en eût été embarrassé, et ne ressembloit pas à Louis XI, qui tint le cardinal de La Balue treize ans en prison.

LIVRE XI

Mémoire ou histoire secrète des motifs qui ont donné lieu au grand vizir Kara-Mustapha d'entreprendre le siège de Vienne l'an 1683.

Le marquis de Béthune [1] avoit tous les talens d'un courtisan aimable : il étoit vif, éloquent, laborieux; il écrivoit avec une facilité merveilleuse, il étoit bien fait; il avoit du courage et de l'ambition; il étoit capable des vues les plus élevées; et, par le mariage qu'il avoit fait avec Mlle d'Arquien, il se trouvoit beau-frère de Jean Sobieski, devenu roi de Pologne.

Ce Jean Sobieski avoit été envoyé jeune pour

1. François de Béthune, comte de Selles, dit *le marquis de Béthune*. (A. E.)

faire ses exercices en France ; et, dans les différens degrés par lesquels il s'éleva à la dignité de grand maréchal de Pologne, il conserva un attachement pour la France que le roi entretenoit par quelques bienfaits : de sorte qu'en Pologne il étoit regardé comme à la tête de la faction françoise que le roi étoit bien aise de maintenir dans ce royaume. La reine sa femme[1], qu'il aimoit, l'entretenoit dans le goût naturel d'avoir plus de penchant pour la cour de sa nation que pour les autres cours d'Allemagne, avec lesquelles ce prince auroit pu prendre quelque engagement ; de sorte que, lorsqu'il fut élevé à la couronne élective de Pologne, le roi ne demanda pas mieux que de lui donner le cordon de son ordre, que ce nouveau roi lui témoigna souhaiter ; et comme, par les statuts que fit Henri III, il faut que ce soit un chevalier qui fasse la cérémonie de donner le collier, le roi fit une promotion particulière du marquis de Béthune, afin qu'en lui donnant l'ordre il eût l'honneur de le porter, et de le donner au roi son beau-frère, auprès duquel il fut envoyé en qualité d'ambassadeur extraordinaire. Le voyage qu'il y fit avec sa femme, sœur de la reine, étoit dans le commencement des troubles que Tékély fomentoit avec les

1. Marie-Casimire de La Grange d'Arquien, reine de Pologne. (A. E.)

mécontens de Hongrie; et le marquis de Béthune, attentif à ce qui pouvoit faire son élévation et contribuer au service du roi son maître, reçut une instruction particulière d'engager son beau-frère à soutenir autant qu'il pourroit les desseins et la faction de Tékély.

Quoique l'autorité des rois de Pologne soit grande, elle ne laisse pas d'être bornée par les lois du royaume, et le roi n'y peut faire la guerre sans le consentement de la République, ni lever des troupes que de concert avec ce qui compose le corps de l'État; de sorte que toute l'inclination que le roi de Pologne avoit de faire plaisir au roi, et de contribuer à la fortune et aux avantages de son beau-frère le marquis de Béthune, aboutit à fermer les yeux sur la levée de quelques troupes que le marquis de Béthune faisoit à ses dépens; et ledit marquis, ayant pris des liaisons secrètes avec le Tékély, devoit lui conduire et commander lui-même un corps de dix mille hommes, avec lequel il s'étoit engagé de joindre les mécontens de Hongrie.

Le roi de France fournissoit la dépense et l'entretien de cette levée : c'étoit un coup mortel pour l'Empereur que la jonction d'un corps aussi considérable. Quelques officiers françois passèrent en Pologne. Cette levée se faisoit sans bruit, et avec succès; ce n'étoit ni le roi ni la République qui

augmentoient ces troupes. L'assemblée, qui étoit déjà de sept à huit mille homme bien payés, se faisoit dans la starostie de Strick : cette starostie étoit au roi de Pologne pendant qu'il n'étoit que grand maréchal, et il en avoit conservé la possession depuis qu'il étoit roi.

Ce que l'on appelle en Pologne starostie est une espèce de commanderie séculière qui forme le gouvernement d'un canton, dont le roi donne le commandement et les revenus; et c'étoit dans le lieu de Strick et ses dépendances que s'assembloient les troupes : ce que, par complaisance pour le roi et le marquis de Béthune, Sa Majesté polonoise faisoit semblant d'ignorer.

La reine avoit une extrême passion que son père, le marquis d'Arquien, la pût voir dans la splendeur du trône où sa bonne fortune l'avoit conduite. Le marquis d'Arquien avoit la charge de capitaine de la garde de Monsieur, frère unique du roi; il avoit vécu dans un dérangement de ses affaires qui les avoit infiniment délabrées. Sortir de France sans payer ses dettes étoit une chose quasi impossible et honteuse. Ses créanciers le persécutoient; il n'y avoit de moyen que celui de vendre sa charge secrètement, pour que, disposant de tout le produit de la vente, il pût en payer les créanciers les plus pressés, et garder quelque chose pour faire son équipage et son voyage. Un profit

considérable que le chevalier de Liscouet fit au jeu donna occasion à la proposition qu'il fit d'acheter la moitié de sa charge, dont le prix fut fait à vingt mille écus; et Monsieur, qui ne demandoit pas mieux que d'augmenter le nombre des gens de condition qui vouloient bien s'attacher à lui, donna l'agrément au chevalier de Liscouet pour la moitié de cette charge, dont quelques années après le marquis de Foix acheta l'autre pour autres vingt mille écus.

La marquise de Béthune étoit naturellement très intéressée : elle eut avis de la vente de la charge de son père, et cette nouvelle réveilla en elle les prétentions d'une dot mal payée, qui lui avoit été promise en la mariant. Cette femme ne laissoit pas d'avoir, par son esprit difficile, jaloux et impérieux, une sorte d'autorité sur l'esprit du marquis de Béthune, son mari. L'un et l'autre écrivirent secrètement à l'évêque de Verdun, frère du marquis, de représenter à Monsieur que c'étoit leur ôter leur bien que de permettre au vieux d'Arquien de toucher l'argent de sa charge; qu'il le dissiperoit, ne payeroit aucune dette de la maison, et feroit perdre à la marquise de Béthune la dot qui lui étoit promise par son mariage. Monsieur défendit à Liscouet de payer les vingt mille écus dont il vouloit voir l'emploi. Le bon homme marquis d'Arquien eut beau se plaindre : l'évêque

de Verdun avoit si bien instruit et prévenu Monsieur que ce prince témoigna qu'il aimoit mieux faire plaisir au marquis et à la marquise de Béthune qu'à son ancien domestique, qui passoit pour être grand dissipateur.

Le bon homme marquis d'Arquien, au désespoir, rendit compte à la reine sa fille du nouvel inconvénient qui l'empêchoit de partir. Le roi et la reine de Pologne envoyèrent un matin chercher le marquis de Béthune, et lui firent des reproches de sa conduite. « La peste m'étouffe, dit le marquis de Béthune, si j'ai jamais entendu parler de cette affaire! Vous verrez, dit-il, que c'est ma diable de femme qui aura fait à mon insu cette tracasserie. Vos Majestés n'ignorent pas combien tous les jours elle me tourmente par ses fureurs de jalousie; et celle-ci est une rage d'intérêt que je désavoue, et à laquelle je n'ai nulle part. »

Cette plainte de la mauvaise humeur de sa femme étoit venue dans le temps d'un éclat effroyable qu'elle venoit de faire : car, ayant su, quelques jours auparavant, par des espions qui lui rendoient compte de toutes les actions de son mari, qu'il étoit entré le soir chez une femme dont elle étoit jalouse, elle vint la nuit dans le logis où elle savoit qu'il étoit, monta dans la chambre, où le marquis de Béthune, averti de l'arrivée de sa femme, ne put autre chose que de se cacher préci-

pitamment sous le lit. Cette furieuse entra comme une lionne, en disant à cette dame, qui étoit de grande naissance : « Rends-moi mon mari, tu me l'as débauché. » Et, faisant un bruit épouvantable, elle chercha son mari dans le lit et de tous les côtés. Ne le trouvant point, elle alla malheureusement s'aviser de regarder sous le lit : cette jalouse femme, trouvant un pot de chambre plein d'urine, le prit et le lui jeta au visage. Le pauvre marquis, honteux, fit mille reproches sanglans à sa femme; sa femme lui en fit mille autres, et à la dame de la maison. Ce vacarme, comme je viens de le dire, avoit précédé de quelques jours les plaintes du roi et de la reine sur le procédé qui regardoit les vingt mille écus; de sorte que le marquis de Béthune n'eut pas de peine à persuader qu'il n'avoit aucune part à la conduite de sa femme, et il fut conclu qu'il remettroit à la reine une lettre par laquelle il consentoit de tout son cœur que son beau-père touchât l'argent de la vente de sa charge; et le roi et la reine se chargèrent de déterminer Mme de Béthune à la même chose. Cela ne fut pas difficile: le marquis et la marquise de Béthune écrivirent tout ce que le roi et la reine désirèrent. Cette princesse, dans la passion qu'elle avoit de voir son père, lui dépêcha un courrier qui porta non seulement les susdites lettres, mais elle écrivit elle-même à Monsieur, lui reprocha son injustice, le peu

d'égards qu'il avoit pour elle et pour son père, ajoutant que, s'il ne vouloit pas lui rendre justice, elle ne pourroit pas s'empêcher de s'en plaindre au roi; qu'elle espéroit qu'il la lui feroit rendre.

Le bon homme marquis d'Arquien rendit à Monsieur la lettre de la reine sa fille, et deux jours après lui remit les lettres du marquis et de la marquise de Béthune, qui levoient toutes les difficultés des vingt mille écus qu'il devoit toucher du chevalier de Liscouet.

Monsieur étoit le meilleur prince du monde, mais en même temps le plus foible, le plus facile et le moins capable de garder un secret; il eût même forcé son tempérament s'il eût perdu l'occasion de faire une tracasserie. « Ne voyez-vous pas, dit-il, bon homme, en parlant au marquis d'Arquien, que l'on se moque de vous? » Et il lui fit confidence non seulement que le marquis et la marquise de Béthune avoient fait précéder le courrier de la reine par un exprès, pour le prier de ne rien faire de ce que contenoient les lettres que le roi et la reine de Pologne avoient exigées d'eux, mais de plus Monsieur lui montra l'original de la lettre du marquis et de la marquise : et, sur ce que le bon homme d'Arquien pressa Monsieur de lui en remettre l'original, Monsieur lui permit d'en prendre copie; après quoi Monsieur s'étendit sur les plaintes qu'il fit de la reine, qui lui écrivoit,

disoit-il, d'une plaisante manière; que la fortune qu'elle avoit d'être reine ne devoit pas l'empêcher de connoître ce qu'elle étoit; qu'il trouvoit fort étrange qu'elle se méconnût au point de le menacer; qu'il étoit le maître dans sa maison, et qu'indépendamment du plaisir qu'il étoit bien aise de faire à M. et à Mme de Béthune, il étoit encore plus aise de trouver une occasion de chagriner la reine de Pologne; et qu'il alloit réitérer les ordres qu'il avoit donnés au chevalier de Liscouet de ne remettre l'argent de sa charge qu'aux créanciers du marquis, ou à la marquise de Béthune.

L'étonnement du marquis d'Arquien fut grand; mais celui du roi et de la reine de Pologne, quand ils surent, par le retour de leur courrier, ce qui s'étoit passé entre le marquis d'Arquien et Monsieur, et qu'ils eurent la copie de la lettre de M. et de Mme de Béthune, ne peut s'exprimer. La reine principalement entra dans une fureur qu'il faut être femme et offensée pour ressentir. « A quoi tout cela sert-il, Madame? dit le roi. Il n'y a qu'un parti à prendre : c'est d'envoyer d'ici les vingt mille écus à votre père, le faire venir; et, sans vous fâcher ni vous inquiéter davantage, je ferai couper le cou à monsieur l'ambassadeur de France mon beau-frère, si cela peut vous contenter, car aussi bien la noirceur de son procédé le mérite. » Quand les premiers mouvemens de colère furent

passés, voici le parti que la reine prit : elle envoya chercher le grand et le petit général de Pologne, et leur dit qu'elle étoit surprise d'apprendre que, contre les lois et les privilèges de la République, ils levassent des troupes; qu'elle étoit informée qu'il y avoit sept à huit mille hommes dans la starostie de Strick; que cette levée ne pouvoit être faite qu'avec quelque dessein de leur part contraire au repos du royaume, et que cette conduite cachoit quelque mauvaise intention. Le grand et le petit général ne manquèrent pas d'avouer que tout ce qui s'étoit fait avoit été par un ordre tacite que le roi leur avoit donné de favoriser cette levée, dont ils devoient feindre de n'avoir aucune connoissance. « Allez donc, Messieurs, leur dit la reine, voir le roi : vous lui pourrez rendre compte du reproche que je vous ai fait; et je ne doute pas que Sa Majesté ne vous donne des ordres convenables au repos de la République, et à la dignité de son règne. »

Le grand et le petit général virent en effet le roi, et reçurent l'ordre de lui d'aller eux-mêmes à Strick licencier les troupes, vendre les chevaux, congédier tous les François que le marquis de Béthune avoit fait venir, et il leur enjoignit qu'il ne fût plus question de cette levée, qu'il leur ordonnoit de dissiper. Cependant la dépense que le marquis de Béthune avoit faite se montoit déjà à

plus de huit cent mille francs. La France se trouva offensée de ce licenciement des troupes, qui renversoit les projets de Tékély : car, outre la perte de l'argent, c'étoit encore renoncer à faire cette grande diversion que l'on espéroit en Allemagne. Le roi de Pologne de son côté se plaignit fortement du procédé du marquis et de la marquise de Béthune : l'un et l'autre furent rappelés ; la femme fut exilée dans une de ses terres de Touraine, nommée Selles ; le marquis eut permission de venir conter ses raisons à la cour, rejetant tout son malheur sur la mauvaise humeur et la conduite de sa femme.

Le Tekely ne fut pas sitôt averti de ce manquement de parole, et du renvoi des troupes qui le devoient rejoindre, que, dénué d'espoir et de secours, ne se trouvant plus en état de se défendre en Hongrie, il résolut de se rendre à Constantinople, exhortant ceux de son parti à le soutenir pendant son absence, qui ne seroit pas longue, et les assurant qu'il alloit déterminer lui-même le Grand Seigneur aux grands secours avec lesquels il viendroit bientôt les retrouver.

Il avoit quelque accès auprès de la sultane, mère de Mahomet IV, qui regnoit. Elle étoit russienne : le Grand Seigneur, son fils, avoit beaucoup de considération pour elle. Le Tekely entretint Ma[illegible] les facilités d'assiéger la capitale

d'Allemagne; il eut de grandes conférences avec le grand vizir Kara-Mustapha-Pacha, qu'il détermina au traité qu'il fit avec lui, et au siège de Vienne : de sorte que, par l'enchaînement des circonstances, la mauvaise humeur, l'intérêt et les caprices d'une femme rompirent le cou à la fortune de son mari, à celle de sa maison, à l'heureuse disposition que la fortune de sa sœur, reine de Pologne, donnoit à son élévation; et, par gradation des mêmes circonstances, firent perdre au roi la favorable conjoncture de faire faire en Allemagne une puissante diversion des forces de l'Empereur, et donnèrent occasion à Mahomet IV et à son grand vizir de mettre la chrétienté et l'Allemagne dans les plus grands périls où elle ait jamais été : tant il est vrai que les plus grands événemens ont presque toujours pour principe des bagatelles, des puérilités et des tracasseries de femmes.

Mémoire sur ce qui donna lieu en 1683 *à Jean Sobieski, roi de Pologne, de secourir Vienne assiégée par les Turcs, et dont l'Empereur et toute sa famille avoient été obligés de sortir; avec quelques circonstances de l'entrevue de Sa Majesté Impériale et de Sa Majesté Polonoise.*

Jean Sobieski avoit, comme chacun sait, pendant qu'il étoit grand maréchal de Pologne, épousé une Françoise, fille du marquis d'Arquien, qui depuis fut cardinal; et il étoit naturel que cette Françoise, devenue reine et ayant un extrême crédit sur l'esprit du roi son mari, souhaitât en France l'élévation de son père. La cour ne se trouva pas disposée à lui accorder, dans le temps qu'elle le demanda, la grâce de le faire duc.

Le roi de Pologne avoit fait une ligue avec l'Empereur, et cette ligue portoit que, si la Pologne étoit attaquée par les Turcs, l'Empereur en personne, avec toutes ses forces, iroit secourir la Pologne, comme aussi le roi de Pologne iroit en personne secourir l'Empereur, si l'Empereur étoit attaqué.

Le grand vizir Kara-Mustapha-Pacha, homme [illegible] lieux, s'étoit uni avec le Tékély, chef des

mécontens de Hongrie; il avoit promis audit Tékély ce royaume : de sorte qu'avec la plus formidable armée des Turcs qui eût jamais paru en Europe, il entra en Hongrie.

Le roi de Pologne, suivant ses engagemens, dépêcha un envoyé à l'Empereur pour lui dire qu'il étoit prêt d'assembler toutes ses forces, qu'il lui offroit dans un si pressant danger. L'Empereur ne crut peut-être pas le péril si imminent, et n'étoit pas bien aise d'attirer dans son pays un roi et des forces aussi considérables que celles de Pologne; Sa Majesté impériale reçut froidement des offres si obligeantes. Le roi Jean, bien averti, s'en trouva blessé, et dépêcha en France un courrier pour avertir le roi que, si l'on vouloit faire son beau-père duc, non seulement il ne secourroit pas l'Empereur ni Vienne, qui étoit sur le point d'être assiégée, mais qu'il offroit au roi d'unir ses forces aux siennes pour faire en Allemagne toute la diversion qui conviendroit au dessein que pourroit avoir Sa Majesté, qui, de son côté, avoit offert à l'Empereur de faire passer des troupes en Allemagne pour le secourir, et qui en avoit été refusé désobligeamment.

Cependant le grand vizir tout à coup se porta sur Vienne, et obligea M. de Lorraine de jeter habilement son infanterie dans l'île de Schultz. L'Empereur fut obligé de sortir avec précipitation

de Vienne; et certainement la dignité de l'Empereur et de l'Empire céda à la frayeur qui obligea ce prince d'abandonner sa capitale d'une manière qui ressembla fort à une fuite honteuse. Ce fut alors que l'ambassadeur de Sa Majesté polonoise et le nonce Palavicini firent d'instantes prières au roi Jean de sauver l'Empire et la chrétienté. Le roi de Pologne ne leur donna que de foibles espérances. Le siège de Vienne étoit formé et pressé, sans aucune apparence de secours.

Un jour que le roi de Pologne alloit à la messe, le nonce du Pape et l'ambassadeur de l'Empereur se jetèrent à ses pieds, criant à haute voix : « Au nom de Dieu, Sire, sauvez la chrétienté et l'Empire! » A la voix de ces deux ministres se joignirent celles de leur suite et du peuple. Le roi Jean répondit : « Allons à la messe prier Dieu, et nous verrons ce que l'on pourra faire. » Il attendoit le retour du courrier qu'il avoit dépêché en France, dont il eut pour toute réponse des remercîmens de ses offres, et une négative de la grâce qu'il avoit demandée pour le père de la reine. Ce refus le piqua au point que, sans balancer, ce prince envoya dire à l'ambassadeur de l'Empereur qu'il secourroit Vienne, et que pour cela il partiroit le lendemain. L'ambassadeur lui répondit que, comme c'étoit la meilleure nouvelle qu'il pouvoit donner à son maître, il demandoit permission à

Sa Majesté de l'aller porter lui-même, et il partit en poste pour aller trouver l'Empereur, qui s'étoit retiré à Lintz.

Sa Majesté polonoise dépêcha des courriers à tous les palatinats, et à ceux qui commandoient ses troupes réglées, pour marcher au rendez-vous qu'il leur donna; et il monta lui-même à cheval le lendemain pour s'y rendre. Quinze mille Polonois de la plus belle cavalerie, et l'élite de la noblesse du royaume, se trouvèrent au rendez-vous : le roi fit lui-même le choix de quinze mille chevaux, et renvoya le reste. Il ne perdit pas un moment pour se mettre en marche, et envoya un courrier à Tékély, qui étoit resté avec trente mille mécontens ou Turcs dans le royaume de Hongrie. Il lui manda qu'il lui donnoit sa parole de ne le point inquiéter dans ses desseins, ni même dans la possession des conquêtes qu'il feroit; mais qu'il exigeoit qu'il ne vînt point aussi le troubler dans ses projets. Le Tékély le lui promit; ce qui étoit absolument nécessaire. L'arrangement de ses vivres et l'ordre de sa marche ne fut pas sitôt fait que dans peu de jours, et sans obstacle, ce prince arriva sur les hauteurs de Closterberg.

M. le duc de Lorraine, général des troupes de l'Empereur, le vint trouver pour lui apprendre ce qu'il savoit de la situation du camp des ennemis et du siège. Il le remercia au nom de l'Empereur, et

lui dit que non seulement sa présence et son
cours étoient nécessaires, mais que lui seul pou
terminer une infinité de divisions et de difficu
entre monsieur l'électeur de Bavière, qui n'a
que seize ans, et qui étoit venu joindre ses trou
à celles de l'électeur de Saxe, qui, de son c
comme plus vieux, prétendoit le commandem
que chaque prince particulier de l'Empire, qui a
amené pareillement ses troupes, avoit des pré
tions d'indépendance; et qu'en un mot la prése
de Sa Majesté lèveroit tous les obstacles qu
différence de sentimens et d'intérêts, si contr
à la cause commune, faisoit naître.

Quelques-uns des principaux de ces messi
vinrent les mêmes jours, sur les mêmes haut
de Closterberg, faire la révérence au roi Jean,
s'avança avec eux jusqu'au lieu d'où l'on voyo
camp du grand vizir, l'armée turque, et les ou
ges de la tranchée. Le roi, après avoir un peu
gardé avec sa lunette, dit : « Cet homme-là est
campé; je le connois, c'est un ignorant préso
tueux. Nous n'aurons pas d'honneur à cette affa
par la facilité qu'il y aura d'y réussir; ces coquir
ne m'attendront point. » Et se tournant vers le
de Lorraine : « Monsieur, lui dit-il, prenez la p
de faire commander seulement deux petites pi
de canon, et qu'elles se trouvent demain à
pointe du jour dans le même lieu où nous somn

et je vous réponds que vous verrez un beau remue-ménage. » En effet, à la pointe du jour du lendemain, un peu après le lever du soleil, le roi, ayant fait avancer les deux pièces de canon que M. de Lorraine avoit fait monter, en fit tirer une sur la grande tente du quartier du grand vizir; et, ayant pris sa lunette, il dit : « Je le vois qui sort de sa tente. » Et ayant ordonné que l'on tirât un second coup dans le même lieu : « Je le vois, dit-il, qui rentre » ; et ayant ordonné que l'on tirât sans cesse : « Je le vois, continua-t-il, qui monte à cheval, et beaucoup de désordre dans son quartier; il n'y a pas un moment de temps à perdre pour descendre. »

Alors, donnant ordre que l'on tirât toujours des deux pièces, il fit passer devant lui la compagnie des gardes de son fils Jacques, deux des siennes, se mit à la tête du reste, et commanda que l'on allât droit aux tentes du grand vizir, et que l'on chargeât les troupes qui pouvoient faire quelque résistance; ajoutant qu'il prétendoit se mettre en bataille à mesure que ses troupes descendroient dans la plaine qui étoit entre le pied de la montagne et le quartier du grand vizir.

La résistance des premières gardes des Turcs fut médiocre; le quartier du grand vizir, avec ses tentes, son bagage et ce qu'il n'avoit pas eu le temps d'emporter, fut abandonné; on trouva dans

la tente du grand vizir un Polonois les mains liées, en état de recevoir la mort; et l'on sut bientôt que c'étoit le chevalier de Trosky, envoyé de Sa Majesté polonoise à la Porte, que le grand vizir avoit mené avec lui pour lui servir, disoit-il, d'otage de la conduite de son maître, l'ayant souvent assuré qu'il lui feroit trancher la tête si les Polonois se mettoient en campagne : et, quand le roi avec sa lunette l'avoit vu rentrer dans ses tentes, c'étoit pour donner l'ordre que l'on exécutât cet envoyé. Il l'alloit être lorsque le canon, qui tiroit toujours sur le quartier du grand vizir, l'obligea de l'abandonner avec précipitation; et ceux qui avoient ordre d'exécuter le chevalier Trosky, voyant leur maître parti, ne songèrent eux-mêmes qu'à se sauver, et ne remplirent pas l'ordre qu'ils avoient de lui couper la tête. L'on sut aussi qu'en montant à cheval, le grand vizir avoit lui-même coupé la tête de son autruche favorite, qui ne le quittoit jamais, et qui couchoit dans sa chambre, parce que, ne la pouvant emmener, il ne voulut pas qu'elle tombât entre les mains de ses ennemis [1].

Ceux qui du haut de la montagne défiloient donnèrent avis au roi que l'on voyoit l'armée

1. Sobieski parle de cette circonstance dans la lettre qu'il écrivit à la reine Marie-Casimire le 13 septembre 1683. (Voyez les *Lettres de Sobieski*, publiées par M. de Salvandy, p. 63. *Paris, Michaud*, 1826.)

turque qui se retiroit en diligence, mais en assez bon ordre. Le roi s'avança sur les tranchées et travaux des ennemis, où il ne trouva rien que beaucoup de canon abandonné, tout le camp des ennemis presque tendu pareillement abandonné, et presque tous les bagages de l'armée à sa discrétion. Le premier soin de Sa Majesté fut de donner des ordres très sévères que personne ne pillât; et, ayant seulement fait avancer quelques gardes dans le camp abandonné des ennemis, et leur arrière-garde avec de grandes précautions, pour empêcher le pillage et pour observer la marche des Turcs, ce prince alla droit à la porte de la ville, où M. de Staremberg le vint trouver avec une multitude de peuple étonnante, au milieu desquels et des acclamations de *Vive Jean, notre libérateur!* il marcha ou plutôt fut porté, avec des cris de joie et de louanges, à la grande église Saint-Étienne, où il voulut mettre pied à terre pour remercier Dieu d'une si grande et glorieuse journée, si avantageuse à la chrétienté.

Le roi s'avança de la même sorte, porté par tous ceux qui vouloient en approcher, au pied du grand autel, où il se prosterna, et demeura assez longtemps dans cette posture de respect et d'humilité; après quoi se relevant, et les acclamations du peuple, le bruit et les fanfares des trompettes faisant dans l'église une sorte de dévotion militaire,

quasi plus édifiante par son désordre que par l'arrangement d'un *Te Deum* que l'on voulut chanter, ce prince vit tant de larmes de joie aux yeux de tous ceux qui le regardoient et qu'il regardoit, qu'il ne put s'empêcher lui-même de fondre en larmes ; il a avoué depuis qu'il avoit si bien ressenti pour lors l'humanité que depuis ce moment-là et pendant ceux qui le suivirent, c'est-à-dire non seulement tant qu'il fut dans l'église, mais encore quand il fut remonté à cheval, et qu'il traversa les rues au milieu des acclamations de triomphe, longtemps même après être sorti de la ville, il n'avoit rien vu ni connu, tant l'excessive joie de tant de gens délivrés s'étoit mêlée avec la sienne particulière, et l'avoit mis hors d'état de ressentir aucune autre chose, sinon qu'il étoit dans un désordre de plaisir et de joie qu'il n'avoit jamais éprouvé.

Il se retira dans les tentes du grand vizir, qu'il trouva toutes tendues. Il chargea M. le duc de Lorraine de prendre quelque soin de l'ordre du campement de l'armée, et de savoir au vrai la marche que tenoient les Turcs, et la façon dont ils faisoient leur retraite. Il dépêcha dans le moment un courrier à la reine sa femme, qu'il avoit laissée à Cracovie, et lui manda en peu de paroles le succès de son voyage, la levée du siège, et qu'il pouvoit l'assurer qu'elle ne lui reprocheroit pas ce que les T--tares ont coutume de reprocher à

eurs maris, quand ils reviennent à la maison les nains vides après une expédition heureuse. Effectivement, on a plutôt reproché à ce roi d'avoir eu un peu trop d'attention à mettre et à faire mettre à part pour lui tout ce qui se rencontra de riche, de curieux et d'utile dans toutes les tentes du grand vizir, qu'il trouva toutes pleines, et même d'avoir fait ramasser avec avidité ce qu'il sut que quelques particuliers avoient pris, malgré la défense qu'il avoit faite de piller.

L'armée turque étoit si considérable que l'on sut seulement qu'elle se retiroit en bon ordre du côté de Barcan, où étoit son pont sur le Danube, qui la séparoit de la ville de Gran; et, comme il falloit quelque arrangement pour suivre avec ordre une armée si supérieure, on convint que de deux ou trois jours on ne se mettroit point en marche, tant pour donner le loisir d'arriver aux troupes qui venoient de plusieurs endroits, que pour raser les tranchées et les ouvrages des Turcs; quelques jours même de séjour étoient nécessaires pour l'arrangement des vivres. Le lendemain donc de cette grande journée de la levée du siège, le roi se reposa ; mais le jour d'après, sans en rien dire, ce prince, qui souhaitoit une action qui ne fût glorieuse que pour lui et pour sa nation, donna l'ordre que le lendemain matin ses quinze mille chevaux se trouvassent prêts. Il tint son dessein

si secret que MM. de Lorraine et de Bavière, l'électeur de Saxe, ni aucun prince d'Allemagne, n'en eurent pas la moindre notion; et quand au matin M. de Lorraine voulut aller visiter le quartier des Polonois, qui étoit séparé du sien, il n'eut connoissance du roi ni de l'armée des Polonois que par la piste de leur marche, qui alloit sur celle du chemin que les Turcs avoient pris pour se retirer. Sa Majesté polonoise avait cru, pour ainsi dire, escamoter la gloire d'une action non seulement à M. de Lorraine, mais à l'armée de l'Empereur, et à tous les princes qui la composoient.

Son ambition n'eut pas le fruit qu'il en espéroit: ce prince trouva l'armée turque non seulement en état de le recevoir, mais, l'ayant attaquée avec plus de courage de sa part et de mépris pour eux qu'il ne convenoit au petit nombre des Polonois qu'il conduisoit, et le grand vizir ayant, suivant l'usage de bataille des Turcs, élargi ses files en croissant dans la plaine de Barcan, le roi de Pologne, loin de pouvoir remporter aucun avantage sur les ennemis, fut presque enveloppé avec ses troupes, qui, comme je l'ai dit, ne composoient que quinze mille chevaux. Sa retraite fut précipitée; il fut obligé lui-même de marcher en se retirant bien plus vite qu'il n'eût voulu, et peu s'en fallut qu'il n'y perdît la liberté ou la vie. Cette action témé-

raire et malheureuse lui coûta plus de trois mille Polonois.

Il trouva dans le désordre de sa retraite, en approchant du camp d'où il étoit parti, M. de Lorraine et tous les princes d'Allemagne, qui venoient au petit pas par le même chemin savoir des nouvelles de ce qui s'étoit passé. Le roi Jean étoit le premier homme du monde pour avouer lui-même ses fautes. « Messieurs, dit le roi en parlant à M. de Lorraine, et à la plupart des généraux et princes qui l'accompagnoient, j'ai été bien puni de mon imprudence; j'ai été bien battu. J'avoue que j'ai voulu vous dérober une action dont je désirois que moi et ma nation eussions seuls la gloire; en un mot, je me suis attiré et j'ai bien mérité le malheur qui vient de m'arriver. » Ce prince remarqua assez que sa disgrâce n'avoit pas trop déplu à ceux à qui il la contoit. Plus on le plaignoit et l'excusoit, plus on l'aigrissoit. Enfin ayant rejoint les tentes du grand vizir, où étoit son quartier : « Que l'on me donne, dit-il, mon lit ordinaire, et que l'on renouvelle seulement ma paille. » Jamais ce prince ne se servoit à la guerre d'autre lit que de tapis de Turquie, que l'on mettoit à terre avec beaucoup de paille, sur laquelle il couchoit.

M. de Lorraine entra dans sa tente dans le temps qu'il se faisoit désarmer, et qu'on lui prépa-

roit sa paille. « Sire, lui dit M. de Lorraine, Votre Majesté veut-elle commander quelque chose? — Eh, morbleu! Monsieur, lui dit le roi, venez-vous encore ici m'insulter? Ne suis-je pas assez puni, sans que les yeux d'autrui soient encore témoins de ma disgrâce par les questions qu'ils me peuvent faire? Il est question d'avoir sa revanche : ne voulez-vous pas que nous la prenions dès demain? » M. de Lorraine lui répondit modestement qu'il ne croyoit pas que l'on pût encore marcher le lendemain. « Et quand donc? lui répliqua le roi. — Il est aujourd'hui jeudi, lui répliqua M. de Lorraine, et je ne crois pas que Votre Majesté puisse être en état de marcher avant samedi. — Samedi, soit, dit le roi; donnez vos ordres, et qu'on me laisse dormir jusques à samedi matin. Je ne veux voir personne; j'ai besoin de repos, et je ne trouverai de consolation que dans la défaite des ennemis, que Dieu nous prépare. »

Effectivement le roi ne vit aucune personne de l'armée impériale jusqu'au samedi à la pointe du jour, que l'armée se mit en marche. Sa Majesté polonoise étoit à la tête de l'aile droite, composée de sa cavalerie polonoise, et de quelques-uns des princes d'Allemagne. L'électeur de Bavière commandoit le centre, et M. de Lorraine commandoit la gauche, composée des troupes impé-

[illegible]lecteur de Saxe et les autres princes de

Empire commandoient différens postes de la prelière et de la seconde ligne. L'armée marcha sur fférentes colonnes et se mit en bataille à la vue : l'armée turque; et, sans s'amuser à faire le détail : ce combat, les Turcs furent battus. Le grand zir voulut sauver une partie de l'armée, en la faint passer sur son pont entre la petite ville de arcan et la ville de Gran, qui est de l'autre côté u Danube. Le pont rompit, par le désordre de eux qui vouloient passer avec trop de précipitaon : une infinité de Turcs se noyèrent, et tout e qui resta en deçà du pont fut tué, ou pris prionnier. Le roi Jean donna dans cette action des narques de valeur et de grand capitaine; l'électeur le Bavière, tout jeune qu'il étoit, s'y distingua ort; et le duc de Lorraine eut grande part au uccès de cette action par son courage et sa conduite. Presque tout le bagage des Turcs fut pris : le roi demanda pour sa part de la victoire les sabres et les chevaux, abandonnant les esclaves et le reste du butin à ceux à qui M. de Lorraine le destineroit.

Pendant toutes ces actions, l'Empereur, tranquille, revenoit de Lintz : il rentra dans sa capitale; et, comme s'il eût eu part à la peine que l'on avoit prise pour son service, il trouva son cœur si susceptible de jalousie de la gloire d'autrui qu'à peine vouloit-il voir le roi de Pologne

son libérateur. M. le duc de Lorraine souhaitoit que Sa Majesté impériale allât au-devant de Sa Majesté polonoise, l'embrassât, et la remerciât. L'Empereur fit des difficultés sur ce qu'il n'y avoit pas d'exemples dans le cérémonial qu'aucun roi électif se fût trouvé avec l'Empereur. Le duc de Lorraine faisoit tout de son mieux pour surmonter ces difficultés dont il étoit honteux, et vouloit au moins qu'après un service aussi considérable le roi de Pologne se séparât content de l'Empereur. Cela ne fut pas possible, et l'on convint enfin que l'Empereur monteroit à cheval, et que l'entrevue se feroit au camp, en sorte qu'en s'abordant chacun eût la droite.

Le roi de Pologne étoit armé, le bonnet à la polonoise, avec une belle aigrette, une grosse perle pendant du côté de l'aigrette, monté sur un des plus beaux chevaux du monde, dont le harnois étoit magnifique. Ce prince, avec l'air d'un conquérant, aborda l'Empereur, qui, vêtu très pauvrement et monté de même, à peine ôta son chapeau, n'eut jamais le courage de remercier le roi de Pologne, ni de lui tenir aucun discours flatteur ni qui témoignât la plus foible reconnoissance; et le peu que lui dit l'Empereur roula sur les services que les Polonois avoient toujours reçus de l'amitié et de la protection des Empereurs.

Enfin cette entrevue, qui se fit de la plus mau-

vaise grâce du monde, finit par ces paroles que le roi de Pologne dit en se séparant de l'Empereur : « Mon frère, je suis bien aise de vous avoir rendu ce service. » Et, tournant la bride de son cheval pour s'en aller, comme il aperçut le prince Jacques, son fils aîné, qui n'avoit point fait la révérence à l'Empereur, il retourna son bonnet sur la tête, et présenta le prince Jacques, qui mit pied à terre et salua l'Empereur, qui eut bien de la peine à porter la main à son chapeau sans l'ôter, lui fit un petit signe de tête, et ne lui dit pas un mot, quoique le roi de Pologne, en le présentant, lui dît que c'étoit un jeune prince qu'il élevoit pour le service de la chrétienté.

Cette occasion de présenter son fils fit naître celle de présenter en même temps quelques palatins des plus considérables. Un d'entre eux ayant mis pied à terre et baisé la botte de l'Empereur, le roi de Pologne s'avança, et, lui donnant un petit coup de son fouet sur la fesse, lui dit : « Monsieur le palatin, ne faites point de bassesse » ; en quittant ainsi l'Empereur, il marcha à son quartier, d'où le lendemain il reprit le chemin de son royaume, ne trouvant partout où il passoit, et où il eût dû recevoir des honnêtetés de la part de Sa Majesté impériale, qu'ingratitude, manquement de vivres, qu'il se fit donner par force, et ordre dans tous les lieux de son passage de se faire payer de tout ce qu'on lui

fourniroit. Il sut même que les blessés polonois qu'il avoit fait mettre à Vienne pour être soignés en avoient été chassés sans secours.

C'est ainsi que le plus grand et le plus important service du monde fut payé; et, excepté de M. de Lorraine et de l'électeur de Bavière, le roi de Pologne n'eut lieu d'être content d'aucune personne de la cour de l'Empereur. Ce prince, de retour dans son royaume, donna avis de son mécontentement en France, et l'on n'y profita pas de ses bonnes dispositions. Cent fois il a dit aux ambassadeurs de France, et à tous ceux qui en pouvoient rendre compte au roi : « Je me montre tel que je suis. Ne sait-on pas que j'aime l'argent? Si l'on m'en eût un peu donné, j'aurois mis la couronne impériale sur la tête du roi très chrétien. » La fatalité ne l'a pas voulu, mais les conjonctures y pouvoient être disposées.

LIVRE XII

MADAME DE GUERCHEVILLE

ANTOINETTE de Pons, marquise de Guercheville, étoit une des plus belles femmes de son temps; mais la beauté la rendit moins recommandable que ertu. Elle échappa à la plus sensible des tenta- ıs, aux soins empressés d'un roi, le plus galant rois. Henri le Grand sentit pour elle tout ce : l'estime et l'amitié peuvent inspirer de plus dre. Ses hommages n'étoient pas méprisables : toit monté par sa valeur sur un trône qui lui ıartenoit par sa naissance, et que la fortune lui ɔuta si longtemps. Il eut de profonds respects ır Mme de Guercheville; il voulut lui faire des sens; elle n'écouta rien, n'accepta rien; et, pour ôter toute espérance, elle évita de le voir, et se va des plaisirs de la cour pour se conserver tout

entière à son honneur. « Il ne faut pas, disoit-elle, qu'une femme soit assez téméraire pour attendre son ennemi; elle succombera en présence : qu'elle évite le combat, si elle veut être la plus forte. Il est de certaines victoires qu'on ne remporte qu'en fuyant. » Elle se confina dans ses maisons de campagne, et ne parla jamais au roi que malgré elle et toujours avec une fierté respectueuse qui le faisoit rentrer en lui-même. « Je ne suis peut-être pas d'assez bonne maison, lui disoit-elle un jour, pour être votre femme; et j'ai le cœur trop noble pour être votre maîtresse [1]. »

Henri ne se rebuta point : accoutumé à vaincre en toutes sortes de combats, la résistance de Mme de Guercheville l'irritoit, et ne le guérissoit pas. Il prit des villes, il gagna des batailles; il acquit une nouvelle gloire; il s'en crut plus aimable : il recommença ses assiduités, et trouva les mêmes respects et la même indifférence. Elle avoit épousé en secondes noces M. de Liancourt, et n'avoit point voulu quitter le nom de son premier mari, par un scrupule peut-être trop affecté : la duchesse de Beaufort avoit porté quelque temps le nom de Liancourt, et ne l'avoit pas honoré par

1. Cette belle réponse a été aussi attribuée à Catherine de Rohan, duchesse de Deux-Ponts. (Voyez le *Dictionnaire* de Bayle, au mot *Catherine de Parthenay*.)

sa conduite. M. de Liancourt avoit une terre à dix lieues de Paris, nommée La Roche-Guyon. Mme de Guercheville y demeuroit toute l'année, sous prétexte qu'aimant la dépense, elle y pouvoit vivre plus magnifiquement qu'à Paris ou à Saint-Germain. En vain le roi lui avoit fait dire par ses amies qu'elle étoit faite pour la cour : ces discours flatteurs, loin de l'ébranler, l'affermissoient dans sa résolution. Enfin ce prince s'avisa un jour, pour dernière ressource, de faire une partie de chasse du côté de La Roche-Guyon ; et, sur la fin de la journée, s'étant séparé de la plupart de ses courtisans, il envoya un gentilhomme à La Roche-Guyon demander le couvert pour une nuit. Mme de Guercheville, sans s'embarrasser, répondit au gentilhomme que le roi lui feroit beaucoup d'honneur, et qu'elle le recevroit de son mieux. En effet, elle donna ordre à un magnifique souper; on éclaira toutes les fenêtres du château avec des torches (c'étoit la mode en ce temps-là); elle se para de ses plus beaux habits, se couvrit de perles (c'étoit aussi la mode); et, lorsque le roi arriva à l'entrée de la nuit, elle alla le recevoir à la porte de sa maison, accompagnée de toutes ses femmes et de quelques gentilshommes du voisinage. Des pages portoient les torches devant elle. Le roi, transporté de joie, la trouva plus belle que jamais : les ombres de la nuit, la lumière des flambeaux, les

diamans, la surprise d'un accueil si favorable et si peu accoutumé, tout contribuoit à renouveler ses anciennes blessures. « Que vois-je, Madame? lui dit ce monarque tremblant; est-ce bien vous, et suis-je ce roi méprisé? » Mme de Guercheville l'interrompit en le priant de monter dans son appartement pour se reposer. Il lui donna la main. Elle le conduisit jusqu'à la porte de sa chambre, lui fit une grande révérence, et se retira. Le roi ne s'en étonna pas; il crut qu'elle vouloit aller donner ordre à la fête qu'elle lui préparoit. Mais il fut bien surpris quand on lui vint dire qu'elle étoit descendue dans sa cour, et qu'elle avoit crié tout haut : *Qu'on attelle mon coche!* comme pour aller coucher hors de chez elle. Il descendit aussitôt, et tout éperdu lui dit : « Quoi! Madame, je vous chasserois de votre maison? — Sire, lui répondit-elle d'un ton ferme, un roi doit être le maître partout où il est; et, pour moi, je suis bien aise d'avoir quelque pouvoir dans les lieux où je me trouve. » Et, sans vouloir l'écouter davantage, elle monta dans son coche, et alla coucher à deux lieues de là chez une de ses amies. Le roi tenta la même aventure une seconde fois, et Mme de Guercheville y répondit de la même manière, toujours honnête, polie, respectueuse, mais toujours sage. Une pareille conduite désarma le roi; et, ne voulant pas laisser sans récompense une vertu si rare et si bien

éprouvée, il l'envoya chercher lorsqu'il se maria, et la mit auprès de la reine Marie de Médicis, en lui disant : « Madame, je vous donne pour dame d'honneur une véritable femme d'honneur. » Ainsi ce prince, qui connoissoit le mérite, lui fit justice : il jugea contre lui-même. L'estime et l'amitié prirent la place d'une passion toujours condamnable quand elle n'est pas réglée par la vertu[1].

MADEMOISELLE DE MONTPENSIER[2]

La grande Mademoiselle, dans sa jeunesse, avoit pensé épouser l'Empereur, le roi d'Angleterre et M. de Savoie. Son humeur impérieuse lui avoit fait rompre tous ces mariages. Enfin, en 1660, elle eut envie d'épouser le prince Charles de Lorraine : elle lui donnoit tous les soirs des soupers et des violons; on dansoit une partie de la nuit. Mais, par malheur pour elle, Mlle d'Orléans, sa sœur,

1. L'abbé de Choisy paraît être le premier écrivain qui ait fait connaître cette anecdocte : il était à la source des traditions sur le règne de Henri IV, dont sa mère avait pu voir la fin. Il a seulement erré sur un point. Mme de Guercheville n'était pas remariée à M. de Liancourt quand Henri IV lui rendit visite à La Roche-Guyon : elle ne contracta ce second mariage qu'au mois de février 1594. (A.E.)

2. *Manuscrits de Choisy*, tome 1er, fo 238, ro.

étoit de toutes ces fêtes, belle comme le jour à seize ans; Mademoiselle paroissoit sa grand'mère. Le prince Charles en devint amoureux. La vieille s'en aperçut bientôt, et rompit toutes les fêtes. Mlle d'Orléans épousa le grand-duc, et le prince Charles sortit de France. Mademoiselle songea alors à épouser Monsieur, qui reçut la proposition avec tant de mépris qu'enragée contre les grands princes, il lui vint à l'esprit de faire la fortune d'un seigneur françois qui la servît bien, et qui fût soumis à toutes ses volontés. L'amour qui étoit entré dans son cœur ne la laissoit pas en repos. M. de Lauzun, capitaine des gardes, étoit alors en faveur : il étoit petit, malpropre, de mauvaise mine; mais son esprit, sa vivacité, ses airs gascons, et certaines qualités occultes, le faisoient aimer des dames. Mademoiselle jeta les yeux sur lui. Sa naissance étoit bonne, et l'amitié du roi lui donnoit un grand relief. Jamais homme n'avoit si bien su se plier à toutes les inclinations et fantaisies des gens à qui il vouloit plaire. Son aventure avec Mme de Monaco avoit fait beaucoup de bruit; et d'ailleurs, comme il étoit attaché particulièrement à Mme de Montespan, alors la maîtresse régnante, Mademoiselle pouvoit espérer par là que le roi ne s'opposeroit pas à son dessein. Elle commença par faire une confidence à M. de Lauzun. « Je suis résolue, lui dit-elle, d'épouser un seigneur fran-

çois : ma sœur vient d'épouser un prince lorrain à qui les grands seigneurs de France ne le cèdent point. Qu'en pensez-vous, Monsieur? — Ah! Mademoiselle, s'écria Lauzun, Votre Altesse royale voudroit-elle s'abaisser jusque-là? » Elle lui en parla deux ou trois fois; et lui, s'apercevant, au regard tendre de la princesse, qu'elle pensoit à lui, l'en dissuadoit toujours; ce qui augmentoit sa passion. Enfin, n'y pouvant plus tenir, elle lui dit que le jeudi suivant elle lui apprendroit le nom de celui qu'elle aimoit; et effectivement le jeudi au soir elle lui montra un billet. « Son nom est là dedans, lui dit-elle; mais je n'ai pas la force de vous le donner : je suis trop honteuse. Il est demain vendredi, c'est un jour malheureux; mais je vous le donnerai samedi. » Elle tint sa parole, et lui donna un papier où il n'y avoit d'écrit que ce mot : *Lauzun*. Il pensa se jeter à ses pieds, et la remercia avec une passion qui étoit moins dans son cœur que dans son esprit. Le lendemain elle en parla au roi, qui lui dit : « Ma cousine, quelque amitié que j'aie pour Lauzun, je ne saurois approuver un tel mariage; mais vous avez quarante ans, je ne m'oppose à rien. » La permission donnée, quatre seigneurs de la cour (M. de Créqui et M. de Montausier en étoient) allèrent faire en forme la demande de Mademoiselle. Jamais affaire n'a fait tant de bruit. Monsieur et M. le Duc

s'emportèrent extrêmement, et en parlèrent au roi, qui leur répondit froidement qu'il n'approuvoit point, mais aussi qu'il n'empêchoit point. M. le Prince, plus modéré, mérita que le roi le fît cacher derrière une tapisserie pour être témoin de la conversation qu'il vouloit avoir encore avec Mademoiselle. Sa Majesté lui parla avec amitié, lui représentant le tort qu'elle faisoit à la maison royale. Ce furent paroles perdues : elle persista, et retourna au Luxembourg préparer tout pour le mariage. M. de Lauzun, de son côté, avoit offert au roi un sacrifice entier. Enfin l'affaire eût été bientôt consommée, si la vanité ne s'y étoit point mêlée, Lauzun voulant être marié, comme s'il eût été un souverain, dans la chapelle des Tuileries. Le roi eut quelque peine à s'y résoudre; mais enfin il y consentit. Le jour fut pris pour la cérémonie après minuit. J'étois à six heures du soir dans la chambre de Mademoiselle, qui nous dit de la suivre dans une chambre voisine destinée pour M. de Lauzun. Elle étoit meublée magnifiquement. « Ne trouvez-vous pas, nous dit-elle, qu'un cadet de Gascogne sera assez bien logé? » Elle venoit de lui faire une donation entre vifs du duché de Montpensier et du comté d'Eu : les mariés devoient en porter le nom. Elle vouloit aussi lui donner la principauté de Dombes; mais Guilloire, son intendant, avoit reculé tant qu'il avoit pu. Il

étoit huit heures sonnées, lorsqu'un ordinaire de chez le roi vint dire à Mademoiselle que Sa Majesté la demandoit. La vieille princesse de Carignan avoit l'après-dînée rendu une visite à Mme de Montespan, et lui avoit fait entendre qu'elle seroit perdue si ce mariage s'achevoit; qu'on la croyoit amie de M. de Lauzun (comme cela étoit vrai); que Monsieur et toute la maison royale ne le lui pardonneroient jamais; que son temps passeroit, et qu'alors elle se verroit exposée à de grands malheurs. Persuadée par la manière simple et affectueuse de la vieille Carignan (les menaces de Monsieur et la fureur de M. le Duc n'avoient fait que blanchir), elle alla trouver le roi, et le pressa si tendrement de rompre ce mariage pour l'amour d'elle qu'il envoya aussitôt chez Mademoiselle. « Ma cousine, lui dit-il, j'ai eu tort de consentir à un mariage si honteux pour vous et pour moi; mais, puisqu'il n'est pas fait, je vous défends d'y penser jamais. » Elle se jeta à genoux, cria, pleura, et s'en retourna au Luxembourg à demi désespérée. Nous étions dans sa chambre à neuf heures du soir, attendant qu'elle revînt du Louvre. Deux de ses valets de pied entrèrent dans sa chambre, en disant tout haut : « Sortez vite par le degré. » Tout le monde sortit en foule; mais je demeurai des derniers, et vis la princesse venir du bout de la salle des gardes comme une furie, échevelée, et

menaçant des bras le ciel et la terre : elle avoit cassé par le chemin les glaces de son carrosse. Cependant le roi envoya querir M. de Lauzun, et lui dit : « Je vous ferai si grand que vous n'aurez pas sujet de regretter la fortune que je vous ôte. Je vous fais, en attendant, duc et pair, et maréchal de France. — Sire, interrompit Lauzun, vous avez fait tant de ducs qu'on n'est plus honoré de l'être; et, pour le bâton de maréchal de France, Votre Majesté pourra me le donner quand je l'aurai mérité par mes services. » La réponse étoit fière; mais, quand Mme de Montespan voulut lui parler et s'excuser, il la traita comme la dernière des créatures, ne lui épargnant pas les noms les plus odieux. Elle en souffrit longtemps avec une patience admirable.

Le roi alla faire un voyage en Flandre; MM. de Lauzun et de Guitry lui demandèrent la permission d'aller faire un tour en Hollande : c'étoit huit jours seulement avant que M. de Lauzun entrât en quartier. Les courtisans raisonnèrent beaucoup sur ce voyage et crurent que c'étoit un exil honnête, et qu'enfin le roi n'avoit pu souffrir davantage l'insolence avec laquelle Lauzun traitoit sa maîtresse. Mais ils furent bien étonnés quand ils virent arriver M. de Lauzun, qui prit le bâton le premier jour de son quartier, au sortir de la messe du roi. Dans le même moment, Guitry prit son

temps pour faire attacher cinq ou six petits tableaux des meilleurs maîtres dans le cabinet de Mme de Montespan, et, quand elle fut revenue de la messe, il lui dit que M. de Lauzun les avoit achetés pour elle à Amsterdam. Elle n'osa les refuser, et toute la cour, qui les vit, crut qu'ils étoient raccommodés; mais cela n'étoit pas, et Lauzun recommença ses mauvais discours avec plus d'insolence que jamais. Le roi, poussé à bout, lui laissa achever son quartier, le fit arrêter et conduire à Pignerol.

On sait qu'après bien des années Mme de Montespan le fit revenir, à la prière de Mademoiselle, qui fit une donation entre vifs à M. le duc du Maine du comté d'Eu et de la principauté de Dombes. Quelques gens ont écrit que M. de Lauzun n'avoit été renfermé que parce qu'il avoit épousé Mademoiselle en secret, malgré les défenses du roi; mais il n'y a pas d'apparence. Elle lui donna à son retour le duché de Saint-Fargeau, et pour vingt mille écus de rentes en fonds de terre.

LOUIS XV

ET

MADEMOISELLE DE LA VALLIÈRE

Le roi, dans le commencement de ses amours avec Mlle de La Vallière, eut une jour lui plaire il falloit faire des vers : c'étoit alors une des principales parties de la galanterie. Il fit quelques chansons assez jolies, entre autres celle de Mme de Bregis : *Vous avez, belle Bregis, un.* Il voulut aller jusqu'à l'élégie; et le matin, à son lever, il en donna une de sa façon à lire au maréchal de Grammont. Le vieux maréchal, le plus flatteur des courtisans, n'imagina jamais que le roi en pût être l'auteur; et, la trouvant fort mauvaise, il s'écria : « Qui diable a pu faire ces vers-là? — C'est moi, dit le roi en s'approchant de son oreille; mais je n'en ferai plus »; et depuis il s'adonna à la prose. Mlle de La Vallière lui répondoit exactement; elle n'avoit autre chose à faire qu'à penser à son amant. Il n'en étoit pas de même du roi; il vouloit gouverner un grand État. Un jour, dans le temps qu'il alloit tenir conseil, il reçut une lettre de Mlle de La Vallière. Il vouloit faire réponse, mais

. *Manuscrits de Choisy*, tome Ier, fo 243, vo.

il vouloit encore plus fortement donner des lois à l'Europe. Il envoya chercher le marquis de Dangeau, dont il connoissoit l'esprit, et lui dit de faire la réponse pendant le conseil. Elle fut faite promptement, et envoyée à la demoiselle. Le roi trouva cela fort commode : Dangeau lui faisoit tant de lettres qu'il vouloit, et toutes les plus polies du monde. La pauvre La Vallière, surchargée de travail, eut aussi recours à Dangeau, qui passoit tous les soirs en quart avec elle, le roi et Mlle d'Artigny, qui a été depuis la comtesse Du Roure. Dangeau en eût fait encore quatre fois autant. Il faisoit les lettres et les réponses; et cela dura un an, jusqu'à ce que La Vallière, dans une effusion de cœur, avoua au roi, qui à son gré la louoit trop sur son esprit, qu'elle en devoit la meilleure partie à leur confident mutuel, dont ils admirèrent la discrétion. Le roi, de son côté, lui avoua qu'il s'étoit servi de la même invention. Ce petit commerce cessa : le mystère en faisoit l'agrément.

SUR LE TESTAMENT DE CHARLES II

ROI D'ESPAGNE [1]

Charles II, roi d'Espagne, prévoyant qu'à sa mort l'Europe seroit en guerre pour sa succession, fit consulter toutes les universités d'Espagne, de Flandre et d'Italie, sous des noms supposés, pour savoir si la renonciation de sa sœur Marie-Thérèse, reine de France, pouvoit faire tort à ses descendans; et, comme on lui répondit que la renonciation étoit nulle, il résolut de faire un testament par lequel il feroit un des cadets de Monseigneur le Dauphin son héritier, et par là rendroit justice, et empêcheroit en même temps la réunion des monarchies de France et d'Espagne. Il exila le P. Froiland Dias, dominicain, et l'envoya à Valence, avec ordre de passer à Rome pour en parler au pape, sans rien faire soupçonner. Il avoit envoyé le duc d'Uceda, ambassadeur extraordinaire, avec des instructions secrètes à ce sujet. Le P. Froiland arriva à Rome, et aussitôt le duc d'Uceda demanda hautement qu'il fût renvoyé au lieu de son exil : mais il avoit déjà eu plusieurs

1. *Manuscrits de Choisy*, tome 1er, fo 220, ro.

nférences avec le pape. Sa Sainteté nomma pour xaminer cette grande affaire le cardinal Spada, qui voit des inclinations françoises; le cardinal Spiola, qui les avoit autrichiennes; et le cardinal lbano, qui a été depuis Clément XI, et qui paoissoit neutre. Ils choisirent sept avocats consistoiaux, et, examinant l'affaire, sous le décret du aint-office, pendant plusieurs mois, ils conclurent nfin que le roi d'Espagne devoit en conscience aire le testament projeté. Je sais ces particularités u maréchal de Tessé et de l'abbé de Polignac. e pape voulut aussi avoir l'avis du grand-duc, ui, sur le prétexte de l'année sainte, vint à Rome, t fut de l'avis des jurisconsultes. Alors Sa Sainteté crivit au roi d'Espagne qu'il étoit obligé en conience à rendre justice par son testament à ses éritiers légitimes. On sait assez la suite de cette ffaire.

TABLE ANALYTIQUE

DES MÉMOIRES

TOME PREMIER

VRE PREMIER. — Exposé des principes de l'auteur, . — Son mot au duc de Bourgogne enfant, p. 8. — de M. le duc de Beauvilliers sur l'utilité de ses his-s, p. 8. — Le duc de Bourgogne a lu quatre fois son *ire de Charles V*, p. 9. — Exposé du plan de l'au- p. 9. — Ne veut pas marcher sur les brisées de . Racine et Despréaux, p. 10. — Courage déployé par s XIV à la tranchée de Lille, p. 10. — Mot du duc harost à ce propos, p. 11. — Autre mot du duc de ost, p. 11. — M. de Turenne s'oppose énergique- à ce que le roi continue de s'exposer, p. 12. — sy déclare qu'il gardera son manuscrit pendant sa vie l'obscurité de son cabinet, p. 12. — Politique mater- de Mme de Choisy, p. 13. — Faveur à la cour de de Choisy, p. 14. — Choisy, en écrivant la vie du écrira aussi la sienne, p. 14. — Mot d'une dame sur vie, p. 15. — Caractère du roi, p. 15. — Le cardinal de llon est l'ami de l'abbé de Choisy, p. 16. — Mme de isy attache son fils à la fortune du duc d'Albret, futur inal de Bouillon, p. 17. — Comment le duc d'Albret, tard cardinal de Bouillon, fut fait cardinal, p. 17 à

20. — L'abbé de Choisy a été son conclaviste à l'exaltation du pape Innocent XI, et de tout temps son confident et son ami, p. 20. — Quels personnages il a interrogés pour composer ses *Mémoires* : M. le Prince, M. de Turenne, M. de Croissy, M. de Pomponne, M. de Pontchartrain, p. 21. — Rendra justice à Louis XIV, quoiqu'il n'ait jamais eu sa faveur, p. 22. — Mots heureux de Louis XIV, p. 22, 23, 24, 25, 26. — Deux fautes considérables et irréparables du roi, p. 26. — L'abbé de Choisy assiste au passage du Rhin, p. 27-28. — Mort de M. de Longueville, p. 29. — La seconde faute du roi, p. 30. — L'abbé n'a pas d'ennemis, p. 31. — Se fera lire ses *Mémoires*, quand il sera vieux, p. 31. — Comment il s'y prend pour écrire ses *Mémoires*, p. 32-33. — Trait de l'histoire du maréchal d'Ancre, p. 34-36. — Aventure qui fit la fortune du grand-père de l'abbé de Choisy, p. 36. — Jeunesse et éducation de Louis XIV. A toujours conservé du respect pour la religion, p. 37 à 39. — Débuts de Mazarin, p. 40-42. — Le cardinal de Richelieu, p. 42-44. — Mazarin prend la place de Richelieu, mais gouverne par des moyens tout différents, p. 44. — Comment il se décida à faire arrêter les princes, p. 45 à 52. — Le cardinal de Retz. Son caractère, p. 53. — Un mot de M. de Mortemart, p. 54. — Genre de vie des princes à Vincennes, p. 55. — Le cardinal de Retz est mis à son tour à Vincennes, p. 57.

Livre II. — Le cardinal Mazarin, instruit par l'expérience de son premier exil, s'occupe de faire sa fortune, p. 59. — Ses conseils au roi, p. 60. — Ses façons de gouverner, p. 61. — Profonde dissimulation du roi, p. 62. — Le cardinal établit magnifiquement sa famille, p. 63. — Il aurait pu faire, deux ans plus tôt, le traité des Pyrénées, p. 64. — Comment il rompit le mariage de Savoie pour faire épouser à Louis XIV l'infante d'Espagne, p. 66. — Il se sacrifie au bien de l'Etat. Amours de Louis XIV et de Marie Mancini, p. 66-67. — Conjectures sur la conduite du cardinal en cette occasion, p. 68. — Le cardinal com-

mence à instruire le roi un an avant sa mort, p. 69. — Histoire du testament de Mazarin, p. 70-74. — Derniers jours du cardinal, p. 75-76. — Entrevue du cardinal et de M. de Turenne, p. 77. — Belle conduite de M. de Coligny, p. 79. — Excentricités du duc de Mazarin, p. 80. — Il trouve moyen de se ruiner, p. 81. — Mazarin meurt moins en chrétien qu'en philosophe, p. 81. — Il avait songé à se faire pape, p. 82. — Vue du théâtre des affaires et des principaux acteurs à la mort de Mazarin, p. 83-84. — Portraits de Fouquet, de Le Tellier, de Lionne et de Colbert, p. 85-97. — Mot de Louis XIV au maréchal de Grammont à la mort du cardinal, p. 97. — Premier conseil tenu par le roi; il dure trois jours, p. 98-99. — Le roi déclare prendre en mains le gouvernement, p. 190. — Colbert entre au conseil des finances, p. 101. — M. de Brienne, p. 102-105. — Injustice faite au père de l'abbé de Choisy, p. 104. — Ses services, p. 105. — Danger de s'attacher aux princes, p. 105. — Places et préséances au conseil, p. 106. — Faveur de Colbert, p. 107. — Les Brisacier, p. 108. — Querelle entre Fouquet et son frère l'abbé Fouquet, p. 109. — Le roi exécute les dernières volontés de Mazarin. Les évêchés, p. 109. — Crédit du P. Ferrier, p. 110-111.

Livre III. — Le roi songe à pratiquer tout de bon les leçons du cardinal, p. 113. — Il presse Fouquet de l'éclairer sur le véritable état des finances, p. 114. — Reconnaissant qu'il est trompé, il se détermine à perdre Fouquet et en concerte les moyens avec Colbert, p. 115. — Conseil de conscience. Le P. Annat, p. 115. — Mariage de Marie Mancini avec le connétable Colonne, p. 116. — Mariage de Monsieur avec Anne-Henriette d'Angleterre, p. 117. — Mariage de M^lle^ d'Orléans avec le prince de Toscane, p. 117. — Le roi reçoit l'hommage du duc de Lorraine pour le duché de Bar, p. 118. — Le roi figure le *Printemps* au ballet des *Saisons*, p. 119. — Portrait de M^lle^ de La Vallière, p. 120. — Le duc de Saint-Aignan, p. 121. — Lulli, p. 122. — Négociations du roi en Espagne et en

Angleterre, p. 123. — Mort du duc d'Epernon, p. 124. — Anecdotes sur Henri IV et M. de Bellegarde, p. 125. — Les favoris, p. 126. — Mot de M. de Sancy à Henri IV sur son dessein d'épouser la duchesse de Beaufort, p. 127. — Comment Henri IV caractérise ses ministres, p. 128. — Henri IV et le colonel Tische, p. 129. — Un mot de l'intendant Colbert du Terron, p. 129. — Le roi songe toujours à se défaire de Fouquet, p. 130. — Comment Colbert amène Fouquet à se défaire de sa charge de procureur général au parlement, p. 131-134. — Voyage du roi à Vaux, p. 135. — La devise de Fouquet, p. 136. — Préludes de sa disgrâce, p. 137. — Voyage du roi à Nantes, p. 137-139. — Arrestation de Fouquet, p. 140-145. — Mme Du Plessis-Bellière, p. 146. — Mme Fouquet, la mère, p. 147. — Le marquis de Gesvres. Le maréchal de Villeroi, chef du conseil des finances, p. 148. — Billet intercepté de Fouquet, p. 149. — Le roi est infatigable, p. 150. — Composition du conseil des finances, p. 151.

Livre IV. — Rapports de Louis XIV avec les puissances, p. 152. — Etat de la Suède sous Charles XI, p. 153. — Négociations relatives à la Pologne, p. 155. — Le comte de Tott, p. 155. — Le Danemark, p. 156-158. — Renouvellement de la ferme du tabac, p. 158. — Querelle du baron de Watteville, ambassadeur d'Espagne, et du comte d'Estrades, ambassadeur de France en Angleterre, p. 159-160. — Le roi Charles II, p. 161-162. — Naissance du Dauphin. Réjouissances populaires, p. 163-164. — Comment les secrétaires d'Etat ont signé pour le roi, p. 165. — Chambre de justice, p. 166.

Livre V. — Le journal du marquis de Dangeau, p. 167. — Usage qu'en fait l'abbé de Choisy, p. 168-169. — Paix de Nimègue. Apogée de la puissance et de la gloire du roi, p. 170. — Le prince d'Orange, p. 171-173. — Préliminaires de la révocation de l'édit de Nantes, p. 174-176. — Sa signature, 177. — Mort de Le Tellier, p. 177. — Anecdote sur le duc et la duchesse de Guise, p. 178-179.

— Le chancelier Boucherat, p. 179. — Bontemps, p. 180. — Fête à Marly, p. 181. — Persécution des huguenots. Exceptions, p. 182. — Le roi Jacques II, p. 183-184. — Maladie du roi, p. 185. — Crédit du P. de La Chaise, p. 185. — Les *Barbets*, p. 186. — Le duc de Chartres, p. 188. — Mort du comte de Coligny, p. 189. — Mort du premier président de Nicolaï, p. 189-190.

Livre VI. — Trois grands mariages : de Mlle de Murcé, de Mme de Lowenstein et de Mlle de Rambures, p. 191. — Mlle de Murcé, p. 192. — Mme de Lowenstein, p. 193-196. — Mlle de Rambures, p. 196. — Le maréchal de La Feuillade et la statue du roi, place des Victoires, p. 196-198. — Faveur du duc de La Rochefoucauld, p. 199. — Le contrôleur général Le Pelletier, p. 199-200. — M. de Pontchartrain, p. 201. — Le quiétisme, p. 202-204. — Voyage de Barèges. Mme de Maintenon. Sa faveur augmente, tandis que celle de Mme de Montespan décline, p. 204-208. — Le comte de Tessé et les princes de Conti, p. 209. — Carrousel de Versailles, p. 210-211. — Promotion du Saint-Esprit, p. 212. — Fondation de la maison de Saint-Cyr, p. 213-214. — Le roi accorde à M. le Duc les grandes entrées, p. 215. — La machine de Marly, p. 216. — Profit que tire le prince d'Orange de la révocation de l'édit de Nantes, p. 216-217. — L'affaire de Siam. Comment l'abbé de Choisy se fait adjoindre à la mission du chevalier de Chaumont, p. 217-220. — Histoires de sorciers, p. 221-223. — La comtesse de Soissons, p. 224. — Comment l'abbé de Choisy gagne la confiance du chevalier de Chaumont, p. 225. — Il prépare une harangue d'*en cas* à prononcer devant le roi de Siam. Texte de cette harangue, 226 à 230. — Désillusions de l'arrivée, p. 230. — Négociation confisquée par le P. Tachard, p. 231. — M. Constance, p. 231. — Retour en France. Disgrâce du cardinal de Bouillon, p. 232. — Scènes de cour, p. 233. — Audience du roi, p. 233. — Disgrâce passagère de l'abbé. Son retour en grâce, p. 234-235. — Arrivée à Paris des ambassadeurs de Siam, p. 236. — Leurs présents,

p. 237. — Railleries de M. de Louvois, p. 237. — Il n'aime pas l'abbé. Pourquoi, p. 237. — Histoire du premier ambassadeur. Il devient premier ministre et fait scier en deux son protecteur, M. Constance, p. 238. — Sa harangue de congé au roi. Ses collaborateurs, p. 238. — Texte de la harangue, p. 238-241. — Harangues au duc de Bourgogne et au duc de Berry, p. 241-242. — *Te Deum* à Notre-Dame pour la naissance du duc de Berry. Querelles d'étiquette. Bal à l'Hôtel de ville, où les ambassadeurs de Siam refusent d'aller par scrupule de courtoisie, p. 245.

TOME SECOND

Livre VII. — Conflit et raccommodement avec l'Espagne, p. 3-4. — Le duc de Noailles, p. 4-5. — Voyage du roi à Maintenon. Dégoûts donnés à Mme de Montespan, p. 5. — Mariage de son fils le marquis d'Antin, p. 5-6. — Ligue d'Augsbourg, p. 7. — Menées du prince d'Orange, p. 8. — Le roi fortifie ses frontières. Sarrelouis. L'ingénieur Choisy, parent de l'abbé, p. 9-10. — Fièvre du roi guérie par le quinquina, p. 11. — Procès du marquis d'Ambre. Voyages de Marly. Dépit et railleries de Mme de Montespan. La princesse de Conti disgraciée et pardonnée, p. 12-13. — Succession de l'Electrice mère de Madame, p. 13. — Voyage de Fontainebleau. La faveur de Mme de Maintenon est déclarée, p. 14. — Mariage de Mlle de Théobon, p. 14-15. — Le roi renonce à la comédie. L'abbé de Quincé refuse l'évêché de Poitiers, p. 15. — Le cardinal Le Camus, évêque de Grenoble, p. 16. — Le roi le punit de son impatience, p. 16. — Le nonce Ranuzzi en use mieux et est mieux traité, p. 16-17. — Histoire de la grande opération faite au roi, p. 17-22. — Rentrée en grâce du prince de Conti. Mort de M. le Prince en héros chrétien, p. 23-24. — Sa dernière lettre au roi, p. 24.

— Funérailles à Notre-Dame, p. 25. — Courtisanerie du duc de Duras, p. 25. — Mot pratique de Mme de Choisy, mère de l'abbé. Le gros de l'arbre, p. 26. — Etat de l'Europe, p. 26. — L'Empereur, p. 26. — Les Vénitiens, p. 27. — Le roi d'Angleterre, p. 27. — Mort de Louvois, p. 28-29. — Le roi, après la mort de la reine et de Mlle de Fontanges, songe à son salut, p. 29. — Triomphe de Mme de Maintenon. Mariage secret, p. 30-31. — Le roi regrette médiocrement Louvois. Aveu caractéristique, p. 32. — Louvois un jour bon courtisan, p. 33. — Le bâton de maréchal de M. de Vivonne et de M. d'Aubigné, frère de Mme de Maintenon, p. 33-34. — Le maréchal de Tessé, p. 34. — Déclin de la faveur de Mlle de La Vallière. Mlle de Fontanges, p. 34-35.

Livre VIII. — Souvenirs sur Daniel de Cosnac, évêque de Valence, puis archevêque d'Aix, racontés par l'abbé de Choisy, d'après leurs conversations. Ses débuts, p. 36-37. — Il s'attache au prince de Conti, p. 37. — Il fait à vingt-deux ans la paix de Bordeaux. Ce qui le fait remarquer du cardinal Mazarin, p. 38. — M. de Guilleragues. L'abbé de Roquette, p. 39. — Cet abbé de Roquette a servi de type au *Tartufe*, p. 40. — Mariage du prince de Conti avec la nièce du cardinal Mazarin, p. 41. — Le prince de Conti obtient le commandement de l'armée de la Catalogne, p. 42. — Il veut faire ses preuves dans un duel, p. 42. — Il choisit pour adversaire le duc d'York. Cette fantaisie fait la fortune de Villars, p. 43. — L'abbé de Cosnac sollicite l'évêché de Valence, p. 44. — Cabales contre lui de l'abbé de Roquette, de MM. de Villars et de Vardes, p. 44. — Comment il fait agir la princesse de Conti, p. 45. — Comment il est fait évêque, p. 46. — Curieuse entrevue avec l'archevêque de Paris pour être fait prêtre par lui, le cardinal Mazarin l'ayant fait évêque, p. 47. — Intrigues et cabales de MM. de Villars et de Vardes, p. 47. — Comment l'évêque de Valence se venge de ce dernier, p. 48, 49, 50. — L'évêque de Valence se décide à quitter le prince de Conti. Moyen qu'il emploie, p. 51. — Il part

sur un piquant jeu de mots, p. 52. — Il devient premier aumônier de Monsieur, frère du roi Louis XIV. Ce qui le décide, p. 53-54. — Son entrevue à Grenoble avec le duc de Candale. Excuses épigrammatiques, p. 54-55. — Son procédé pour éviter d'être dénoncé au cardinal Mazarin qu'il a raillé, p. 56. — Mariage de Monsieur avec Henriette d'Angleterre. Portrait de cette princesse, p. 57. — Le chevalier de Lorraine, favori de Monsieur, p. 58. — Ce prince demande le gouvernement de Languedoc, vacant par la mort du prince de Conti, p. 58. — Comment le roi reçoit l'évêque de Valence chargé de l'ambassade, p. 59. — Madame, jalouse de M^lle de La Vallière, essaye de la faire supplanter par M^me de Monaco, p. 60. — Rendez-vous nocturne contrarié par M. de Lauzun, p. 61. — Comment le roi apprend à qui il doit ce méchant tour, p. 61. — Faveur du chevalier de Lorraine, p. 62. — Chagrin qu'en a Madame. Le chevalier de Rohan insulte le chevalier de Lorraine pour faire sa cour à Madame, p. 62-63. — Impression en Hollande d'un libelle contre Madame : *Les Amours du Palais-Royal*. Louvois remet ce petit livre au roi, qui en informe Madame, p. 63. — Service que lui rend à cette occasion l'évêque de Valence, p. 64, 65, 66. — Campagne de Flandre. L'évêque de Valence excite l'ambition et l'émulation de Monsieur, p. 67. — Monsieur se montre à la tranchée et répand de l'argent aux troupes, p. 68. — Il est rabroué par le roi, p. 69. — Le duc de Monmouth à la cour de France, p. 70. — Sa familiarité avec Madame donne prétexte aux ombrages de Monsieur. Le chevalier de Lorraine est exilé, p. 71. — L'évêque de Valence raille Monsieur, qui trahit son donneur de conseils auprès du roi, p. 72. — Monsieur prend l'évêque de Valence en aversion. L'évêque de Valence traite de sa charge avec l'abbé de Tressan et se retire, p. 73. — Il se venge de sa disgrâce par des mots piquants, p. 73-77. — Il est exilé de la cour, p. 78. — Négociations avec l'Angleterre du roi résolu à faire la guerre à la Hollande, p. 79. — Louvois est exclu de la négociation, confiée à Madame, p. 80. — Seul M. de Turenne est mis dans le secret, p. 80. — Madame,

désireuse de prendre les conseils de l'évêque de Valence, l'invite à rompre secrètement son exil, pour venir conférer avec elle, p. 81. — La reine d'Angleterre, mère de Madame, meurt à Colombes, p. 82. — Insistance de Madame. L'évêque de Valence se décide au voyage, p. 83. — Il tombe malade à Gien, p. 84. — Il vient se cacher et se faire soigner à Paris, p. 85. — Le mal empirant, l'évêque brûle certains de ses papiers et charge son neveu de remettre à Madame, au cas de sa mort, les autres papiers contenus dans un portefeuille placé entre les deux matelas de son lit de repos, p. 85. — Visite inopinée de l'exempt Des Grais et de ses archers, p. 86. — Il est arrêté comme faux monnayeur, p. 86. — Il est obligé de dévoiler son *incognito*, p. 87. — Incident comique de la visite de l'apothicaire, p. 88. — L'évêque vide son portefeuille dans le bassin, p. 88. — La disparition de papiers compromettants lui fait plus de bien que le remède, p. 89. — Des Grais demande des ordres, p. 90. — M. de Louvois maintient l'arrestation et l'incarcération, p. 90. — L'évêque est emprisonné au Châtelet. Réponse narquoise du roi aux sollicitations des agents du clergé, p. 90. — Réparation d'honneur, p. 91. — Monsieur fait grand bruit de l'événement, et M^me^ de Saint-Chaumont, confidente de Madame, est exilée, p. 91. — Voyage triomphal du roi en Flandre, p. 92. — Comment M. de Turenne, par galanterie, trahit le secret du voyage de Madame en Angleterre, p. 93. — Voyage de Madame en Angleterre. Sa mort, p. 95. — Rentrée en grâce de l'évêque de Valence. Il devient archevêque d'Aix. Son caractère. Ses mots piquants au cardinal Le Camus. On aurait dû tenir registre de ses saillies, p. 96.

Livre IX. — Relations de Jean Sobieski avec la France, ses conventions avec le roi, p. 97. — Il a la promesse, en cas d'exil, d'être fait duc et maréchal de France, p. 98. — Devenu roi, il songe à solliciter le titre de duc pour son beau-père, le marquis d'Arquien, p. 98. — Le marquis de Béthune, ambassadeur du roi auprès du roi

de Pologne, son beau-frère, songe à détourner la faveur sur lui, p. 99. — Il se ménage l'appui de Colbert, p. 99. — Entrecroisement d'intrigues. Brisacier, secrétaire des commandements de la reine, négocie auprès du roi de Pologne, dont il prétend être le fils, p. 100-101. — Le roi de Pologne prie le roi de France de faire Brisacier duc, p. 102. — Surprise du roi en présence de trois demandes du roi de Pologne pour la même grâce, p. 102. — Le marquis de Béthune, son ambassadeur, est chargé d'éclairer le roi de Pologne sur les prétentions de Brisacier, p. 103. — Le roi de Pologne lui livre la lettre de recommandation de la reine de France, surprise par Brisacier, p. 104. — Explication entre le roi et la reine de France. Disgrâce de Brisacier. Son bannissement. Ses mésaventures en Pologne et en Moscovie. Sa mort, p. 105. — Le père de la reine de Pologne n'est pas fait duc, mais cardinal, p. 106.

Livre X. — Le cardinal de Bouillon. Liaison intime de l'abbé de Choisy avec lui. Bonnes relations de M. de Turenne avec Mme de Choisy la mère, p. 108-109. — C'était une maîtresse femme, p. 109. — Elle avait toute la cour chez elle, p. 110. — Ses relations, ses correspondances, p. 111. — Elle habille en fille son fils enfant : pourquoi, p. 111. — Monsieur aime aussi ce déguisement. Pourquoi le cardinal cherche à le rendre efféminé, p. 112. — L'abbé de Choisy a été dans la familiarité de tous les ministres, à l'exception de Louvois, qui le hait à cause de sa liaison avec le cardinal de Bouillon, p. 113. — M. Colbert avait toujours l'air fâché, p. 113. — M. Le Tellier, M. de Lionne, M. de Pomponne, M. de Croissy, p. 113-114. — Vanité de son secrétaire Bergeret, p. 114. — M. de Pontchartrain, p. 114. — Naissance et famille du cardinal de Bouillon, p. 115. — Le chevalier de Bouillon, Mme de Duras, p. 116. — L'affaire de Cinq-Mars. Comment l'abbé de Choisy la connaît dans ses intimités, p. 117. — Gaston, duc d'Orléans Son caractère, p. 118. — M. de Bouillon, compromis dans l'affaire du traité avec l'Espagne, est arrêté et enfermé au château de Pierre-Encize, p. 118. — Ac-

commodement dont la cession de Sedan est le gage, p. 119. — Le duc de Bouillon, mécontent de la cour, prend le parti des princes. Mme de Longueville accouche à l'Hôtel de ville, p. 119. — M. de Bouillon, général de la ville de Paris. M. de Turenne, abandonné de ses troupes, se retire en Hollande, p. 120. — Paix et amnistie générale. Leurs prétentions, p. 120. — Leur arrestation et leur incarcération à Vincennes, p. 121. — Le duc de Bouillon et M. de Turenne prennent la campagne et réorganisent la lutte : l'un à Bordeaux, l'autre à Stenay, p. 122. — Arrestation de la duchesse de Bouillon. Comment elle fait échapper ses enfants, p. 122. — Evasion de la duchesse, p. 123. — Elle est menée à la Bastille, p. 124. — Le marquis du Bec conduit en sûreté les enfants du duc de Bouillon, toujours habillés en filles, p. 125. — Il confie à une parente, qui habite une petite maison près de Blois, le chevalier de Bouillon tombé malade. Étonnantes précautions prises par cette dame pour le cacher, p. 126-127. — Le prince de Raucour, p. 128. — M. de Turenne perd la bataille de Rethel, p. 129. — Le duc de Bouillon, à la paix, se retire en Périgord au château de Lanquais, p. 129. — Mme de Bouillon reprend son fils, p. 130. — Retour à la cour de M. et de Mme de Bouillon. Le petit chevalier repousse les caresses de Mazarin, p. 131. — Comment l'abbé de Bouillon, duc d'Albret, est devenu cardinal, p. 132. — Bienveillance que lui témoigne l'archevêque de Paris, M. de Péréfixe. M. de Turenne se met dans les bonnes grâces de l'archevêque, p. 133. — L'abbé Le Tellier obtient la coadjutorerie de l'archevêché de Reims. M. de Turenne demande pour son neveu la coadjutorerie de Paris, et, en cas de refus, le cardinalat. Service que rend à l'abbé duc d'Albret la mère de l'abbé de Choisy en le vantant au roi, p. 135. — Reconnaissance que lui en témoigne le cardinal de Bouillon, p. 136. — M. de Turenne demande au roi pour son neveu la coadjutorerie de Paris, d'accord avec l'archevêque, p. 137. — Le roi refuse : pourquoi, p. 138. — Il accorde sa nomination au cardinalat, p. 138-139. — Scène de mutuelle malice entre le coadjuteur de Reims et l'abbé

duc d'Albret, p. 140. — Comment Madame fut pour quelque chose dans la détermination du roi, p. 140. — Le Tellier et Louvois ne sont pas des amis de M. de Turenne : pourquoi, p. 141. — Ils sont très marris de la grâce obtenue par l'abbé duc d'Albret. M. de Lionne en est bien aise, p. 142. — Lettre du roi au pape en faveur de la nomination du duc d'Albret au cardinalat, p. 142-144. — Sacre de l'abbé Le Tellier comme évêque coadjuteur de Reims, p. 145. — Attitude habile du duc d'Albret, p. 145. — M. de Turenne demande au roi de déclarer publiquement la nomination de son neveu au cardinalat, p. 146. — Conversion de M. de Turenne, p. 147-150. — Son amour pour Mme de Coatquen, p. 151. — Faute qu'il lui fit commettre, p. 151. — L'archevêque de Paris remercie le roi de la nomination au cardinalat de l'abbé duc d'Albret, p. 151. — Négociations à Rome pour hâter la promotion, p. 152-155. — L'évêque de Laon, qui a obtenu la nomination du Portugal, travaille pour son compte. Les Bouillon et les d'Estrées, p. 156. — Le pape songe à faire cardinal M. de Turenne, p. 157. — Il s'amuse de l'inquiétude de son neveu, p. 158. — Nouvel incident cause de retard. La nomination de Pologne accordée à M. de Bonzi. Service que rend à cette occasion au duc d'Albret le ministre de Lionne, p. 159-161. — Le pape déclare le duc d'Albret cardinal de Bouillon, p. 162. — Le roi lui donne la charge de grand aumônier vacante par la mort du cardinal Antoine Barberini, p. 163. — Réfutation de certains points de l'ouvrage intitulé : *Apologie du cardinal de Bouillon*, p. 164. — Négociations et intrigues relatives à la charge de grand aumônier, p. 165-174. — Mort du cardinal Antoine Barberini, p. 174. — Le cardinal de Bouillon est déclaré grand aumônier, p. 176. — M. Le Tellier et M. de Louvois sont ennemis de M. de Turenne et de sa maison, p. 177. — M. de Louvois fait échouer la candidature du cardinal de Bouillon à l'évêché de Liège, p. 178. — Le cardinal va au conclave où fut élu le cardinal Odescalchi pape sous le nom d'Innocent XI. Il prend l'abbé de Choisy pour conclaviste, mais ne lui dit rien de

qui se passe, p. 178-179. — Le cardinal de Retz le lommage en le prenant pour conclaviste, p. 180. — tails sur les intrigues du conclave, p. 181. — Grand in à Rome du cardinal de Bouillon, p. 181-182. — ıtes et disgrâce du cardinal de Bouillon. Son exil. Le pe le reçoit à Rome assez froidement, p. 182-183.

Livre XI. — Caractère et qualités du marquis de Béthune. n mariage avec M^lle^ d'Arquien en fait le beau-frère de an Sobieski, devenu roi de Pologne, p. 184. — Le roi donne l'ordre du Saint-Esprit, et le charge de le porter roi de Pologne, auprès duquel il est accrédité en qualité ambassadeur extraordinaire, p. 185. — Il reçoit pour ıtruction d'engager le roi de Pologne à seconder Tékély et parti des mécontents de Hongrie. Le roi de Pologne ferme ı yeux sur les menées du marquis de Béthune et sa levée ın corps de dix mille hommes, destinés à appuyer les mécontents de Hongrie, p. 186-187. — La reine de Pologne sire paraître aux yeux de son père dans tout l'appareil de nouvelle fortune. Le marquis d'Arquien, capitaine des ırdes de Monsieur, frère du roi, est très dérangé dans ses faires. Il songe à vendre sa charge pour payer ses dettes, 187. — Le chevalier de Liscouet propose d'acheter la moié de cette charge pour vingt mille écus. La marquise de Béune intrigue pour contrarier le payement de la vente de ı charge à son père, sous prétexte que sa dot n'a pas été ayée. Monsieur s'oppose au payement par le chevalier de iscouet, p. 188. — Désespoir du marquis d'Arquien, mécontentement du roi et de la reine de Pologne. Leurs reroches au marquis de Béthune, qui déclare que sa femme fait cette tracasserie à son insu, p. 189. — Fureurs jaouses et esclandre scandaleux de la marquise, p. 189-190. — Le roi et la reine de Pologne obtiennent du marquis de Béthune et de sa femme leur désistement de toute opposition ıu payement, par le chevalier de Liscouet, du prix de la charge du marquis d'Arquien, p. 191. — Caractère faible et sournois de Monsieur, p. 191. — Il confie au marquis d'Arquien que le marquis et la marquise de Béthune ont

fait précéder leur lettre de désistement transmise par la reine de Pologne, d'un exprès chargé de la désavouer d'avance, et de prier Monsieur de n'en pas tenir compte, p. 191. — Fureur du marquis d'Arquien en présence de cette duplicité. Fureur de la reine de Pologne, p. 192. — Sa vengeance consiste à obtenir de son mari l'ordre de licencier les troupes réunies par le marquis de Béthune dans la starostie de Strick, de vendre les chevaux, de congédier les Français que le marquis avait fait venir, p. 194. — D'où perte d'un million pour la France, et renversement de ses projets de diversion en Allemagne; d'où rappel et disgrâce du marquis et de la marquise de Béthune; d'où obligation pour Tékély abandonné de chercher des appuis à Constantinople; d'où le siège de Vienne, et le plus grand danger pour l'Allemagne et la chrétienté; tout cela pour des bagatelles et des tracasseries de femmes, p. 195. — Alliance du roi de Pologne avec l'Empereur, p. 196. — Entente de Tékély avec le grand vizir Kara-Mustapha-Pacha. L'armée turque entre en Hongrie, p. 197. — L'Empereur accueille froidement les offres de secours du roi Jean Sobieski, p. 197. — Le grand vizir se porte sur Vienne avec son armée, p. 197. — L'Empereur quitte sa capitale, p. 198. — Le roi de Pologne est supplié par le nonce et l'ambassadeur de l'Empereur de venir au secours de Vienne, p. 198. — Le roi ne s'y décide que sur la réception d'une réponse dilatoire de la France à ses propositions, p. 198. — Le roi de Pologne exige la neutralité de Tékély et l'obtient, p. 199. — Le roi observe le camp turc et décide de l'attaque, p. 200-201. — Succès de cette attaque, p. 202. — Entrée triomphale du libérateur à Vienne. *Te Deum* à l'église de Saint-Etienne, p. 203. — Bilan de la victoire et du butin, p. 204. — Le roi décide de poursuivre seul l'armée turque dans sa retraite, p. 205. — Echec de cette poursuite téméraire, p. 206. — Le roi reconnaît publiquement sa faute, p. 207. — Il prend sa revanche en battant l'armée turque de concert avec les électeurs et le duc de Lorraine, p. 208-209. — Accueil froid et jaloux qu'il reçoit de l'Empereur qu'il a sauvé, p. 209. — Son ingratitude,

p. 210-211. — Faute de la France, qui ne profite pas de l'occasion du mécontentement du roi de Pologne, p. 212.

Livre XII. — Mme de Guercheville résiste aux empressements galants de Henri IV, p. 213. — Vains efforts du roi pour triompher de sa vertu, p. 213-215. — Hommage que le roi lui rend, p. 217. — Mlle de Montpensier et ses mariages manqués, p. 217-218. — Elle s'éprend de Lauzun et veut l'épouser, p. 218-219. — Le roi, qui avait d'abord consenti au mariage, s'y oppose, p. 220-221. — Dépit furieux de Mademoiselle, p. 222. — Insolence et disgrâce de Lauzun. L'abbé de Choisy ne croit pas à un mariage secret, p. 223. — Louis XIV et Mlle de La Vallière. Détails sur leur correspondance galante et poétique, p. 224-225. — Histoire du testament de Charles II, roi d'Espagne, p. 226 à 227.

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES NOMS CITÉS

ALBANI (Le cardinal). II, 227.
ALEXANDRE VIII (Le pape). II, 17, 158, 162.
ALIGRE (M. d'), chancelier. I, 104, 150.
ALLUYE (La marquise d'). I, 158, 223, 224.
AMBRE (Le marquis d'). II, 12.
AMELOT (L'abbé). II, 175.
ANNAT (Le P.), confesseur du roi. I, 62, 111, 115.
ANNE D'AUTRICHE (La reine). I, 13, 46, 47, 51, 54, 57, 65, 66, 68, 74, 78, 99, 113, 115, 135, 158. — II, 46, 53, 56, 112, 119 à 122.
ANTIN (Le marquis, puis duc d'), fils légitime de Mme de Montespan. II, 5, 6.
ARMAGNAC (Le comte d'). I, 119.
ARMAGNAC (La comtesse d'). I, 135.
ARQUIEN (Le marquis d'). II, 96, 98, 99, 102, 106, 187 à 193, 196.
ARTAGNAN (M. d'), capitaine-lieutenant des mousquetaires. I, 144, 145, 148, 149.
AUBIGNÉ ou AUBIGNY (M. d'), frère de Mme de Maintenon. II, 33, 34.
AUBRAY (M. d'), lieutenant civil. I, 147.
AUMONT (Le duc d'), premier gentilhomme de la chambre. II, 22.
AUMONT (La duchesse d'). II, 177.

AUVERGNE (Le comte d'). I, 233, 235. — II, 177.
AVERSBERG (Le prince d'), ministre de l'Empereur. II, 154, 155.
AYEN (Le comte d'). I, 28.
AZZOLINI (Le cardinal). II, 162.

BALLEROY (M. de), frère de l'abbé de Choisy. I, 27, 30, 220. — II, 110.
BALUZE (M.). II, 115.
BARBERINI (Le cardinal Antoine). II, 145, 163, 165 à 167, 173 à 175.
BARBETS (Les), hérétiques. I, 187.
BARBIN M.). I, 34, 35.
BARTET (M.), secrétaire du cabinet. II, 124.
BASSOMPIERRE (Le maréchal de). I, 37.
BEAUFORT Le duc de). I, 19, 45, 46, 50, 55. — II, 43, 120, 176.
BEAUVAIS (Mme de), première femme de chambre de la reine Anne d'Autriche. I, 99, 113.
BEAUVILLIERS (Le duc de). I, 8, 105, 212. — II, 12.
BEC (Le marquis du). II, 123, 124.
BÉCHAMEIL (M. de). I, 25.
BELLAY M., médecin de Blois. II, 125.
BELLEFONDS (Le maréchal de). II, 141.
BELLEGARDE M. de, grand écuyer sous Henri IV. I, 125, 126.
BENSERADE M. de). I, 188.
BERGERET M., premier commis des affaires étrangères. I, 218. — II, 114.
BERINGHEM M. de, premier écuyer. I, 32, 41, 68. — II, 147.
BERRY Le duc de, petit-fils de Louis XIV. I, 242.
BETHUNE Le marquis de). I, 98, 99, 102, 103, 105, 184 à 194.
BETHUNE La marquise de). II, 188 à 194.
BETHUNE M. de, évêque de Verdun. II, 188.
BEUVRON Le comte de). II, 15.
BOM Le cardinal). II, 17.

Bigorre (L'abbé). II, 153, 154, 163.
Biron (Le maréchal de). I, 126.
Boileau. I, 122.
Boisfranc (M. de). II, 73 à 75.
Bontemps, premier valet de chambre du roi. I, 21, 23, 32, 163, 180, 237. — II, 12, 31.
Bonzi (Le cardinal de). II, 56, 158 à 161, 175, 180.
Bossuet, évêque de Condom, puis de Meaux. II, 149.
Boucherat (Le chancelier). I, 103, 143, 149, 166, 179, 232, 242, 243. — II, 137.
Boufflers (Le maréchal de). I, 98, 192.
Bouillon (Le duc de), père du cardinal. II, 115, 116, 118 à 120, 122, 124 à 127, 129, 131, 139.
Bouillon (La duchesse de), Eléonore de Bergue, mère du cardinal. II, 115, 116, 122, 124, 129 à 131.
Bouillon (Mlle de), sœur du duc de Bouillon. II, 123, 130, 131.
Bouillon (Le cardinal de). I, 16 à 20, 218, 219, 232, 234, 235. — II, 107 à 109, 113 à 115, 122, 125 à 127, 130 à 148, 149, 151 à 165, 168 à 178, 180 à 183.
Bouillon (Le duc de), mari de Marie-Anne Mancini, nièce du cardinal Mazarin. I, 63, 64, 77, 78.
Bouillon (Marie-Anne Mancini, duchesse de). I, 63, 77, 78, 222, 223.
Bourbon-Condé (Henri de), dit M. le Prince, père du grand Condé. I, 45 à 47, 49, 51, 52, 54, 55, 75, 79, 82.
Bourbon (Le duc de), dit M. le Duc. I, 29, 139, 181, 211, 212, 215. — II, 23, 24, 25, 219, 221.
Bourbon (La duchesse de), fille légitimée de Louis XIV. I, 186, 204, 212. — II, 5, 14, 17, 19, 23, 24.
Bourgogne (Le duc de), petit-fils de Louis XIV. I, 8, 163, 241.
Bourgogne (La duchesse de). II, 34.
Bourlemont (L'abbé de). II, 154.
Boutillier (M.), avocat. I, 35.
Brancas (Mme de). II, 112, 113.
Brayer, médecin. I, 76, 81.

Brégy (La comtesse de). II, 224.
Brienne (Le comte de), père. I, 32, 69, 102, 103, 211.
Brienne (Le comte de), le fils. I, 70, 74, 98, 99, 102, 103, 137 à 142, 211.
Brisacier, secrétaire des commandements de la reine. I, 108. — II, 100 à 105.
Bruant des Carrières (M.). I, 146, 147.
Bullion (M. de), prévôt de Paris. I, 197.

Calvières (Mme de). II, 39.
Calvimont (Mme de). II, 39.
Calvo (M. de), commandant de Maëstricht. II, 9.
Candale (Le duc de). II, 38, 54, 55.
Canole (Le baron de). II, 129.
Caracène (Le marquis de). I, 160.
Carignan (La princesse de). II, 221.
Carnavalet (M. de), lieutenant des gardes du corps. II, 122 à 124.
Catinat (M. de), conseiller au Parlement de Paris. II, 142.
Catinat (Le maréchal de). I, 187.
Caumartin (M. de). I, 37, 40, 50, 57.
Cavoye (M. de). I, 26, 27, 220, 233.
Chamarante (M. de). I, 33, 141. — II, 172.
Chamillard (M. de), ministre de Louis XIV. — II, 34.
Champlatreux (M. de), fils du premier président Molé. I, 48.
Champmeslé (Mlle), actrice. I, 191.
Chanvallon (M. de), archevêque de Rouen. II, 168, 169.
Charles IX, roi de France. I, 165.
Charles Ier, roi d'Angleterre. I, 43.
Charles II, roi d'Angleterre. I, 123, 124, 159 à 161, 172, 173, 184, 209. — II, 65, 78, 80, 93, 150.
Charles XI, roi de Suède. I, 153.
Charles-Gustave, roi de Suède. I, 153, 154.
Charles II, roi d'Espagne. II, 163, 226.
Charles de Lorraine (Le prince), plus tard Charles V. II, 217, 218.
Charost (Le marquis de). I, 10, 11.

CHAROST (Le duc de), II, 131.
CHARTRES (Le duc de), fils de Monsieur, duc d'Orléans, frère de Louis XIV. I, 188, 211, 212. — II, 24, 25.
CHATEAUNEUF (M. de). II, 12.
CHAULNES (Le duc de). I, 158 à 160. — II, 153.
CHAUMONT (Le chevalier de). I, 218, 219, 225, 230, 232, 234.
CHAVIGNY (M. de Boutillier). I, 36, 41, 42.
CHEVIGNY (M. de), capitaine aux gardes, plus tard le P. de Chevigny, de l'Oratoire. I, 142.
CHEVREUSE (La duchesse de). I, 46, 49, 55, 105, 135.
CHEVREUSE (Mlle de). I, 50.
CHIGI (Le cardinal). II, 17, 162.
CHOISEUL (M. de), évêque de Tournay. II, 148.
CHOISY (M. de), grand-père de l'abbé. I, 36.
CHOISY (M. de), père de l'abbé. I, 104, 105, 121. — II, 117.
CHOISY (Mme de), mère de l'abbé. I, 13, 14, 17, 37, 44, 198. — II, 25, 26, 109, 110, 113, 117, 135.
CHOISY (L'abbé de). I, 12, 13, 15, 26 à 34, 37, 38, 121, 167, 168, 217 à 221, 225 à 235. — II, 108 à 113, 117, 136, 178 à 180, 183, 221.
CHOISY (M. de), célèbre ingénieur et officier général, cousin de l'abbé. II, 9, 10.
CHRISTINE DE FRANCE, duchesse de Savoie. I, 14.
CHRISTINE, reine de Suède. I, 153, 154.
CINQ-MARS (M. de), grand écuyer de France. I, 43, 44. — II, 117, 118.
CLAUDE (M.), ministre protestant. I, 216.
CLÉMENT IX, pape. II, 162, 165.
CLÉMENT XI (Odescalchi), pape. II, 180, 181, 227.
COATQUEN (Mme de). II, 94.
COISLIN (L'abbé de), premier aumônier du roi. I, 164.
COISLIN ou COASLIN (M. de), évêque d'Orléans, puis cardinal. II, 164 à 166, 176.
COLBERT (M.), ministre de Louis XIV. I, 71 à 73, 81, 85, 90 à 96, 99, 101, 102, 107, 108, 131 à 135, 137 à 141, 148, 150, 151, 158, 202. — II, 99, 113, 141, 159.
COLBERT DU TERRON (M.). I, 129.

COLBERT (L'abbé), évêque de Luçon. I, 109.
COLIGNY (Le comte de). I, 79, 189.
COMMINGES (Le comte de), neveu de M. de Guitaut, capitaine des gardes de la reine. I, 151.
CONCINI, maréchal d'Ancre. I, 34, 35.
CONDÉ (Le prince de). I, 20, 26, 27, 29, 45, 50, 51, 75, 97, 122, 139, 155, 215. — II, 19, 24, 37, 38, 120, 121, 128, 147, 150, 159.
CONSTANCE (M.), ministre du roi de Siam. I, 230 à 232, 238.
CONTI (Le prince de), frère de la duchesse de Longueville. II, 37 à 43, 45 à 55, 120, 152.
CONTI (La princesse de), nièce du cardinal Mazarin. II, 41, 45, 46, 48 à 51, 63, 72.
CONTI (Le prince Armand de). I, 209, 211, 212. — II, 23 à 25.
CONTI (Princesse de), fille légitimée de Louis XIV. I, 23, 204, 232. — II, 13, 14.
COPROGLI (Le grand vizir). II, 152.
COSNAC (Daniel de), évêque de Valence, puis archevêque d'Aix. II, 36 à 40, 44 à 56, 58 à 60, 64 à 69, 71 à 78, 80 à 91, 95.
COURTENAY (Le prince de). I, 77.
COURTIN (M.). I, 160.
CRÉQUI (Le maréchal de). I, 129, 212. — II, 141, 154, 219.
CROISSY (M. Colbert de). I, 21, 105, 106, 218. — II, 12, 113, 114.
CROMWELL. I, 76, 161, 162.
CROMWELL (Richard). I, 161.

DANGEAU (Le marquis de), auteur du journal sur Louis XIV et sa cour. I, 167 à 169, 193. — II, 225.
DANGEAU (La marquise de), née de Lowenstein. I, 192 à 196.
DANGEAU (L'abbé de). I, 28, 33, 34.
DAQUIN, médecin. II, 17 à 19.
DAUPHINE (Mme la), née princesse de Bavière, bru de

Louis XIV. I, 163, 181, 186, 191, 193, 194, 204, 206, 207, 210, 243. — II, 17, 19.
Denonville (Le marquis de), vice-roi du Canada. I, 219.
Des Grais (M.), exempt de police. II, 86 à 90.
Desormes (M.), contrôleur général de la maison du roi. II, 16.
Diaz (Le P. Froiland), dominicain. II, 226.
Duras (Le duc de). I, 210. — II, 25.
Duras (La duchesse de). II, 116.

Effiat (Le marquis d'). II, 48.
Elbeuf (Le duc d'). I, 45.
Elbeuf (La duchesse d'). II, 123, 130.
Epernon (Le duc d'). I, 124 à 126, 129. — II, 177.
Estrades (Le comte d'). I, 43, 123, 124, 159, 160.
Estrades (Le maréchal d'). I, 188.
Estrées (Gabrielle d'), duchesse de Beaufort. I, 127.
Estrées (Le maréchal d'). II, 3.
Estrées (Le cardinal d'). I, 203. — II, 135, 180.
Eugène (Le prince). II, 182.

Fabert (Le maréchal de). I, 73.
Fagon, médecin de la reine. II, 17, 18.
Félix (M.), chirurgien du roi. I, 207. — II, 17, 19, 21.
Ferrier (Le P.). I, 110, 111, 115. — II, 168, 170, 171.
Fléchine (Mme de). II, 125 à 127, 130.
Foix (Le marquis de). II, 188.
Fontanges (Mlle de), maîtresse de Louis XIV. I, 207. — II, 29, 35.
Fonton (M. de). II, 83, 86.
Fontrailles (M. de). II, 118.
Forbin (Le chevalier de). II, 31.
Forbin-Janson (Le cardinal de). I, 110.
Fosseuse (M. de). I, 47.
Fouquet (M.), surintendant des finances. I, 69, 72, 84 à 87, 98, 100, 101, 103, 108, 109, 114, 115, 123, 130 à 147, 149, 150, 158.
Fouquet (L'abbé), frère du surintendant. I, 108, 109, 146, 147.

Fouquet (Mme), femme du surintendant. I, 139, 140, 147.
Fouquet (Mme), mère du surintendant. I, 147.
Frédéric III, roi de Danemark. I, 156, 157.
Fuensaldagne (M. de). I, 75, 160.
Fuentes (Le comte de). I, 160.
Furstemberg (Le cardinal prince de). I, 193. — II, 178.

Gabel, favori du roi de Danemark, Frédéric III. I, 157.
Galigaï (Eléonor), maréchale d'Ancre. I, 34.
Gaston, duc d'Orléans, frère de Louis XIII. I, 44, 45.
Gaye, musicien. I, 24.
Gesvres (Le marquis, puis duc de), capitaine des gardes du corps. I, 141, 145, 148.
Gonzague (Marie de), reine de Pologne. I, 14. — II, 117.
Gourville (M. de). I, 136, 139, 142.
Grammont (Le maréchal de). I, 62, 72, 77, 97, 98, 124, 152. — II, 224.
Grimaldi (Le cardinal). II, 17.
Guébriant (Le maréchal de). II, 123.
Guercheville (Mme de). II, 213 à 217.
Guiche (Le comte de). I, 26, 27, 124. — II, 150.
Guiche (La comtesse de). I, 135.
Guilleragues (M. de). II, 39, 40.
Guise (Le duc de), dit le Balafré. I, 178, 179.
Guise (La duchesse de), femme du précédent. I, 178, 179.
Guise (Le duc de), dit le Napolitain. I, 64.
Guitaut (M. de), capitaine des gardes de la reine. I, 51, 52. — II, 121.
Guitry (M. de). II, 222, 223.
Gustave-Adolphe, roi de Suède. I, 153.

Harcourt (L'abbé d'). I, 17. — II, 109.
Harcourt (Le comte d'). I, 44.
Harcourt (La princesse d'). II, 112.
Hardouin de Péréfixe, archevêque de Paris. I, 17, 115, 175, 237. — II, 132 à 134, 136 à 139, 148, 149, 151, 168, 170, 175.

HARLAY (M. de), procureur général au Parlement de Paris. I, 134.
HARLAY (M. de), archevêque de Paris. II, 31, 215.
HARO (Don Louis de). I, 82.
HENRI III, roi de France. I, 36, 125.
HENRI IV, roi de France. I, 36, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 177, 197. — II, 213-217.
HENRIETTE D'ANGLETERRE, duchesse d'Orléans, femme de Monsieur, frère du roi Louis XIV. I, 117, 119, 130, 135, 158, 165. — II, 56 à 60, 62 à 65, 67, 70 à 72, 75, 77 à 82, 91 à 95.
HUMIÈRES (Le maréchal d'). II, 141.
HUXELLES (Le marquis, puis maréchal d'). I, 23.

INNOCENT XI (Le pape). I, 20, 203.

JACQUES II, roi d'Angleterre. I, 182. — II, 42, 43, 44.
JEANNIN (Le président). I, 128.
JOSEPH (Le P.). I, 41.
JURIEU (M.), ministre protestant. II, 147.

KARA-MUSTAPHA-PACHA, grand vizir de Mahomet IV. II, 184, 195 à 197, 200 à 206, 209.

LA BALUE (Le cardinal de). II, 183.
LA BASTIDE, agent de Fouquet. I, 123, 124.
LA BAUME (Mme de). II, 96.
LA CHAISE (Le P. de). I, 175, 185, 231, 235, 236. — II, 17, 31.
LA CHATRE (Le marquis de). I, 211.
LA FERTÉ (Le maréchal de). I, 118.
LA FEUILLADE (Le maréchal duc de). I, 196 à 198. — II, 32.
LA FOND (M. de), gentilhomme ordinaire du roi. II, 91.
LA FORCE (Le duc de). I, 182.
LA FOREST, valet de chambre de Fouquet. I, 146, 147.

La Marck (M. de). II, 83 à 86.
Lamoignon (M. de), premier président du Parlement de Paris. I, 166.
La Motte (L'abbé de). II, 168.
La Motte-Houdancourt (M. de), évêque de Rennes, grand aumônier de la reine. I, 115.
Langlade (M. de). I, 103.
La Porte (De), avocat. I, 35.
La Rivière (L'abbé de, puis évêque de Langres). I, 46. — II, 47, 134, 152.
La Rochefoucauld (Le duc de), auteur des *Maximes*. I, 23, 148.
La Rochefoucauld (M. de), fils de l'auteur des *Maximes*, grand maître de la garde-robe du roi. I, 199. — II, 19, 22.
La Trémoille (Le duc de). II, 25.
La Valette (Le duc de). I, 45.
La Vallière (M^lle de). I, 119 à 121, 130, 158. — II, 34, 57, 60, 224, 225.
La Vieuville (Le duc de). I, 188.
La Vrillière (M. de), secrétaire d'État. I, 44.
Lauzun (Le marquis, puis duc de). I, 24. — II, 60 à 63, 91, 157, 218 à 223.
Le Brun (M.), peintre. I, 94, 95.
Le Camus (Le cardinal), évêque de Grenoble. II, 15, 16, 56, 95, 171.
Le Pelletier (M.), contrôleur général. I, 106, 199, 200.
Le Roy (M.), premier commis de Le Tellier. I, 102.
Lesdiguières (La duchesse de). I, 57.
Le Tellier (M.), ministre de Louis XIV. I, 24, 40, 51, 54, 57, 72, 78, 79, 84, 87, 88, 89, 98, 100 à 103, 105, 107, 111, 112, 137, 138, 143 à 145, 148, 189, 199, 200. — II, 113, 140, 141, 144, 157, 159, 164, 170, 177.
Le Tellier (L'abbé), coadjuteur, puis archevêque de Reims. I, 17 à 19, 177, 179. — II, 132 à 134, 136, 138 à 140, 145, 164.
Liancourt (M. de). I, 153.
Lionne (M. de), ministre de Louis XIV. I, 64, 65, 69, 84

à 87, 98, 100, 103, 107, 137, 148, 152. — II, 113, 142, 146, 156, 157, 159 à 162.
Lionne (L'abbé de). I, 238. — II, 144, 153, 162.
Liscouet (Le chevalier de). II, 188, 191.
Longueville (Le duc de). I, 45, 51, 55. — II, 120, 121.
Longueville (La duchesse de). II, 37 à 39, 119, 148.
Longueville (Le chevalier de, comte de Saint-Paul). I, 27 à 30. — II, 97, 119.
Lorges (Le maréchal de). I, 30.
Lorraine (Le prince Charles de). I, 117, 118.
Lorraine (Le chevalier de). II, 57, 58, 62, 63, 67, 70 à 72, 93, 150.
Lorraine (Le duc de), général de l'Empereur au moment du siège de Vienne par les Turcs. II, 197, 199 à 201, 204, 206, 208 à 212.
Louis XI, roi de France. II, 183.
Louis XIII, roi de France. I, 43 à 45, 177, 197. — II, 117, 118.
Louis XIV. I, 9 à 11, 15, 16, 19 à 27, 30, 31, 37 à 39, 55, 60 à 63, 65 à 68, 70, 74 à 76, 86, 92, 94, 97 à 103, 106 à 109, 111, 113 à 116, 118, 119, 121, 122, 130, 131, 134, 137, 140, 141, 143 à 145, 148, 150 à 153, 158, 160, 161, 163, 164, 166, 168, 173, 179 à 181, 184, 185, 196, 198, 199, 200, 204, 205, 207, 208, 210 à 216, 224, 231 à 238, 240, 241. — II, 4, 6 à 12, 14 à 16, 17 à 22, 24, 25, 28 à 31, 34, 52, 53, 57 à 64, 66 à 71, 77 à 82, 89 à 93, 95, 97 à 105, 115, 134, 135, 138, 140, 142, 144, 150, 151, 153 à 155, 157 à 160, 165, 167, 170, 171 à 177, 180 à 183, 185, 186, 198, 219 à 224.
Louvois (M. de). I, 30, 95, 100, 105, 174, 175, 223, 224, 236, 237. — II, 12, 17, 22, 28, 29 à 33, 63, 65, 79, 80, 89, 92, 113, 141, 177, 178.
Lowenstein (Le comte Philippe de), frère de Mme de Dangeau, abbé et prince de Morbach. I, 196.
Lude (Le comte de). II, 47.
Lulli (J.-Baptiste). I, 122.
Luxembourg (Le maréchal prince de). II, 5.

MAHOMET IV, sultan. II, 194, 195.
MAINE (Le duc du), ou de Mayenne, sous Henri IV, I, 127.
MAINE (Le duc du), fils légitimé de Louis XIV. I, 181, 186, 204, 211, 212. — II, 5, 18, 30, 223.
MAINTENON (Mme de). I, 181, 191 à 193, 204, 206, 207, 213, 238. — II, 5, 6, 12, 14, 17 à 19, 29 à 31, 33, 34.
MALDACHINI (Le cardinal). II, 180.
MANCINI (Marie), nièce du cardinal Mazarin, femme du connétable Colonne. I, 66 à 69, 116.
MANCINI (Le cardinal). I, 110.
MANIBAN (M. de), I, 221, 222.
MANICAMP (M. de). I, 39.
MARCA (Pierre de), archevêque de Toulouse. I, 115.
MARGUERITE DE VALOIS, femme de Henri IV. I, 127.
MARGUERITE DE LORRAINE. I, 44.
MARIE-CASIMIRE de La Grange d'Arquien, femme de Jean Sobieski, reine de Pologne. II, 98, 101, 106, 184, 187, 189, 190 à 196, 202, 204.
MARIE DE MÉDICIS. I, 34, 42.
MARIE-THÉRÈSE (La reine), femme de Louis XIV. I, 119, 158, 162, 163, 215. — II, 29, 100, 101, 104, 226.
MARIN, intendant des finances. I, 101.
MARSAN (Le comte de). II, 32, 177.
MARTINOZZI (Mme), sœur du cardinal Mazarin. I, 72.
MAUPERTUIS (M. de), officier des mousquetaires. I, 144, 145.
MAZARIN (Le cardinal). I, 13, 16, 32, 33, 38, 40, 44, 45, 49, 51 à 53, 56, 59 à 80, 83, 86, 97, 99 à 101, 104, 107, 109, 113, 117, 132, 149, 164, 167, 189, 222. — II, 41, 45, 46, 53, 54, 56, 66, 112, 118, 119, 121, 124 à 126, 128, 131, 147, 182.
MAZARIN (Le duc de). I, 72 à 74, 76, 79, 80, 81, 149, 164.
MAZARIN (La duchesse de). I, 72, 76, 79, 189.
MÉDICIS (Marie de). II, 217.
MEILLERAYE (Le maréchal de La), petit-fils de l'avocat de La Porte. I, 36.
MEILLERAYE (La maréchale de La). I, 53, 148, 149.

Ménage (M.). II, 114.
Mercœur (La duchesse de). I, 63.
Michel, roi de Pologne. II, 158, 160 à 162.
Miossens (Le comte de), lieutenant des gendarmes, plus tard maréchal d'Albret. I, 52. — II, 121.
Miramion (Mme de). I, 206.
Modène (La duchesse de). I, 63.
Molé (Le premier président). I, 48.
Molière. I, 122, 135.
Molinos (Le P.), jésuite. I, 203, 204.
Monaco (Mme de). II, 60 à 62, 218.
Monk (Le général). I, 160, 162.
Monmouth (Le duc de). I, 172. — II, 70, 71.
Monseigneur, Dauphin, fils de Louis XIV. I, 25, 106, 162, 163, 164, 181, 185, 204, 211. — II, 17, 19, 226.
Montalais (Mlle de). I, 149.
Montausier (Le duc de). I, 24. — II, 5, 219.
Montbazon (La duchesse de). I, 50.
Monterey (Le comte de), gouverneur des Pays-Bas. I, 224.
Montespan (Mme de). I, 181, 205, 206, 207, 208. — II, 12, 14, 19, 23, 30, 31, 33, 34, 35, 218, 221.
Montlon (Mme de). II, 39.
Montmorency (Le connétable de). I, 44.
Montpensier (Mlle de), fille de Gaston, frère de Louis XIII. I, 117, 122. — II, 217 à 223.
Montreuil (Mathieu de), poète, secrétaire de Daniel de Cosnac. II, 96.
Morosini, ambassadeur de Venise. II, 156, 157.
Mortemart (Le duc de). I, 53, 54.
Murcé (Mlle de), fille de M. de Villette, chef d'escadre, et nièce de Mme de Maintenon; plus tard Mme de Caylus. I, 191.
Murcé ou Murçay (M. de). I, 210.

Nangis (Le marquis de). I, 210.
Nassau (Elisabeth de), mère du duc de Bouillon. II, 118.
Navailles (Le maréchal de), I, 188. — II, 157.

NEMOURS (Le duc de). II, 43, 44.
NESLE (Le marquis de). I, 210.
NESMOND (L'abbé de), évêque de Bayeux. I, 109.
NESMOND (M. de), président à mortier du Parlement. I, 166.
NEUBOURG (Le prince de), évêque de Liège. II, 178.
NEVERS (Mancini, duc de). I, 109.
NICOLAÏ (M. de), premier président de la Chambre des comptes. I, 189, 190.
NIERT (De), valet de chambre du roi. II, 18.
NITARD (Le P.), jésuite. II, 163.
NOAILLES (Le maréchal, duc de). I, 129.
NOAILLES (Le maréchal, duc de). II, 4.
NOUVEAU (M.), général des postes. I, 138, 139.

O (Le marquis d'), surintendant des finances. I, 36.
ONDEDEI, évêque de Fréjus. I, 61, 72, 77, 78, 110.
ORANGE (Le prince d'). I, 30, 31, 43, 171. — II, 4, 7, 10, 216.
ORLÉANS (Gaston d'), frère de Louis XIII. II, 117, 118, 134.
ORLÉANS (Mlle d'), grande-duchesse de Toscane. I, 117, 118. — II, 218.
ORLÉANS (Le duc Philippe d'), dit Monsieur, frère de Louis XIV. I, 46, 56, 71, 104, 105, 117, 135, 150, 158, 165, 204, 207, 212. — II, 13, 14, 19, 53, 54, 56 à 59, 62 à 64, 67 à 69, 72 à 78, 81, 91, 95, 111, 151, 187 à 192, 218, 219, 221.
ORLÉANS (La duchesse d'), née princesse Palatine, seconde femme de Monsieur, frère du roi Louis XIV. II, 13, 19, 32.
ORMESSON (M. d'), conseiller au Parlement, rapporteur du procès de Fouquet. II, 142.

PARABÈRE (Le comte de). I, 187.
PAUMART (M.), missionnaire. I, 231.

Pellisson (M.), de l'Académie française. I, 32, 114, 115, 149, 175.
Perthuis (M. de). II, 150, 165, 166.
Pile (De), intendant du prince de Conti. II, 51, 52.
Pimentel (M. de). I, 65, 66.
Plessis-Bellière (La marquise du). I, 32, 131, 136, 146, 147.
Plessis-Praslin (Le maréchal du). II, 129.
Polignac (La marquise de), née de Rambures. I, 196.
Polignac (L'abbé, puis cardinal de). II, 277.
Pomponne (M. Arnault de). I, 21, 106. — II, 113.
Pons (Mlle de). I, 64.
Pontchartrain (M. de). I, 21, 106, 108, 147, 201. — II, 28, 29, 114.
Portocarrero (Le cardinal de). I, 20. — II, 163.
Pussort (M.), conseiller au grand conseil. I, 166.
Puy-Laurent (Le duc de). I, 44.

Quiétistes (Les). I, 202, 203.
Quinault. I, 122.
Quincé ou Quincey (L'abbé de), évêque nommé de Poitiers. II, 15.

Racine. I, 26, 33, 122.
Rallière (M. de La), lieutenant des gardes de la reine. I, 51.
Ranuzzi (Le cardinal), nonce à Paris. II, 16.
Rapin (Le P.), jésuite. II, 152.
Raucourt (Le prince de), fils du duc de Bouillon. II, 128.
Retz (Le cardinal de). I, 48, 49, 53, 54, 56, 57. — II, 120, 162, 169, 179, 180.
Richelieu (Le cardinal de). I, 36, 41 à 45, 76, 83, 97. — II, 117, 118, 119, 131.
Richelieu (Le marquis de). I, 113, 129.
Roberti (Le cardinal). II, 17.
Rohan (Le chevalier de). II, 62, 63.
Roquelaure (M. de). I, 125.
Roquette (L'abbé de), évêque d'Autun. II, 39, 40, 44, 51.

ROSPIGLIOSI (Le cardinal). II, 151, 153, 157, 162.
ROURE (La comtesse du). II, 225.
ROYE (La comtesse de). I, 182.
ROZE (M.), secrétaire de Louis XIV. I, 32, 33, 71, 138, 141, 144, 145, 164, 165. — II, 169.
RUVIGNY (M. de). I, 182, 216.

SAINT-AIGNAN (Le comte, puis duc de). I, 121, 124, 136, 137, 210, 211, 212.
SAINT-CHAUMONT (Mme de), dame et confidente de Madame (Henriette). II, 64, 65, 77, 81, 82, 85, 89.
SAINT-MÉGRIN (M. de), l'un des favoris d'Henri III. I, 178.
SANCY (M. de), ambassadeur d'Henri IV à Rome. I, 127.
SCHOMBERG (Le maréchal de). I, 30, 182.
STAREMBERG (Le prince de). II, 203.
SÉGUIER (Le chancelier). I, 51, 88, 100, 166.
SEIGNELAY (Le marquis de), fils de Colbert. I, 91, 96, 218, 219, 233, 235. — II, 15, 22, 32, 99, 106.
SERVIEN (M.). I, 51, 57, 65.
SERVIEN (L'abbé). II, 15.
SIAM (Voyage de l'abbé de Choisy à). I, 220 à 232.
SIAM (Ambassadeurs de) à Paris. I, 236 à 243.
SILLERY (Le chancelier de), sous Henri IV. I, 127.
SOBIESKI (Jean), roi de Pologne. I, 170. — II, 97 à 105, 184 à 187, 189 à 212.
SOISSONS (La comtesse de). I, 63, 222, 223.
SPADA (Le cardinal). II, 17.

TACHARD (Le P.), jésuite. I, 231.
TALON (M.), commissaire du roi en Flandre. I, 160.
TALON (M.), avocat général au Parlement de Paris. I, 166.
TÉKÉLY (Le comte). II, 106, 186, 194, 195, 197, 199.
TESSÉ (Le comte, puis maréchal de). I, 208, 209. — II, 34, 227.
THIANGES (Mme de), sœur de Mme de Montespan. I, 181.
THOU (M. de). II, 118.
TIBERGE (Abbé), supérieur des Missions étrangères. I, 214, 238.

Tischе (Le colonel). I, 128, 129.
Tonnerre (L'abbé de), évêque de Noyon. I, 109.
Tott (Le comte de). I, 153, 155, 156.
Toulouse (Le comte de), fils de Louis XIV et de Mme de Montespan. I, 206.
Trelon (Le chevalier de). I, 156.
Tressan (L'abbé de). II, 73.
Trosky (Le chevalier de), envoyé de Jean Sobieski à la Porte. II, 202.
Turenne (Le vicomte de), sous Henri IV. I, 125.
Turenne (Le prince de), fils aîné du duc de Bouillon. II, 27.
Turenne (Le maréchal de). I, 11, 17 à 20, 27, 63, 77, 78, 98, 122, 126, 139, 217. — II, 80, 83, 92 à 94, 109, 111, 116, 120, 122, 128, 129, 132 à 134, 137 à 141, 145 à 161, 163 à 165, 171, 173 à 175, 177.

Urbain VIII (Le pape). II, 115.

Valentinois (La duchesse de). I, 135.
Van-Beuning (M.), ambassadeur de Hollande. II, 147.
Varangeville (M. de). II, 73, 429.
Vardes (Le marquis de). I, 120. — II, 40, 44, 47, 48, 49, 50, 51, 54.
Vauban (Le maréchal de). II, 10.
Vaudois (Les), hérétiques. I, 187.
Vendome (M. de). I, 72, 222, 223.
Ventadour (Le duc de). II, 25.
Vérac (Le marquis de). I, 186.
Vialart (M.), évêque de Chalons. II, 148.
Villacerf (M. de), premier maître d'hôtel de la reine. I, 215. — II, 12.
Villars (Le marquis, puis duc et maréchal de). II, 43, 44, 47, 51, 52.
Villequier (Le marquis de), plus tard duc d'Aumont. I, 57.
Villeroi (Le duc de), ministre d'Henri IV. I, 128, 165, 168.

VILLEROI (Le maréchal de). I, 32, 60, 63, 100, 106, 125, 148, 150, 222. — II, 124.
VILLEROI (Le marquis de). I, 119.
VILLEROI (M. de), archevêque de Lyon. II, 179.
VIVONNE (Le maréchal, duc de). I, 129. — II, 33.
VOULDY (M. du), gentilhomme de la chambre du roi. I, 145 à 147, 161.

WATTEVILLE (Le baron de), ambassadeur d'Espagne à Londres. I, 159, 160.

DC
130
C52A3
V.2

CECIL H. GREEN LIBRARY
STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
STANFORD, CALIFORNIA 94305-6004
(650) 723-1493
grncirc@sulmail.stanford.edu
All books are subject to recall.

DATE DUE

JUN 2 2 2001
SEP 2 2 2001